

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

m^{me} cosmao

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

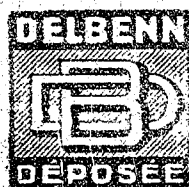
QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre



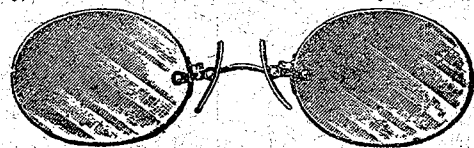
P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

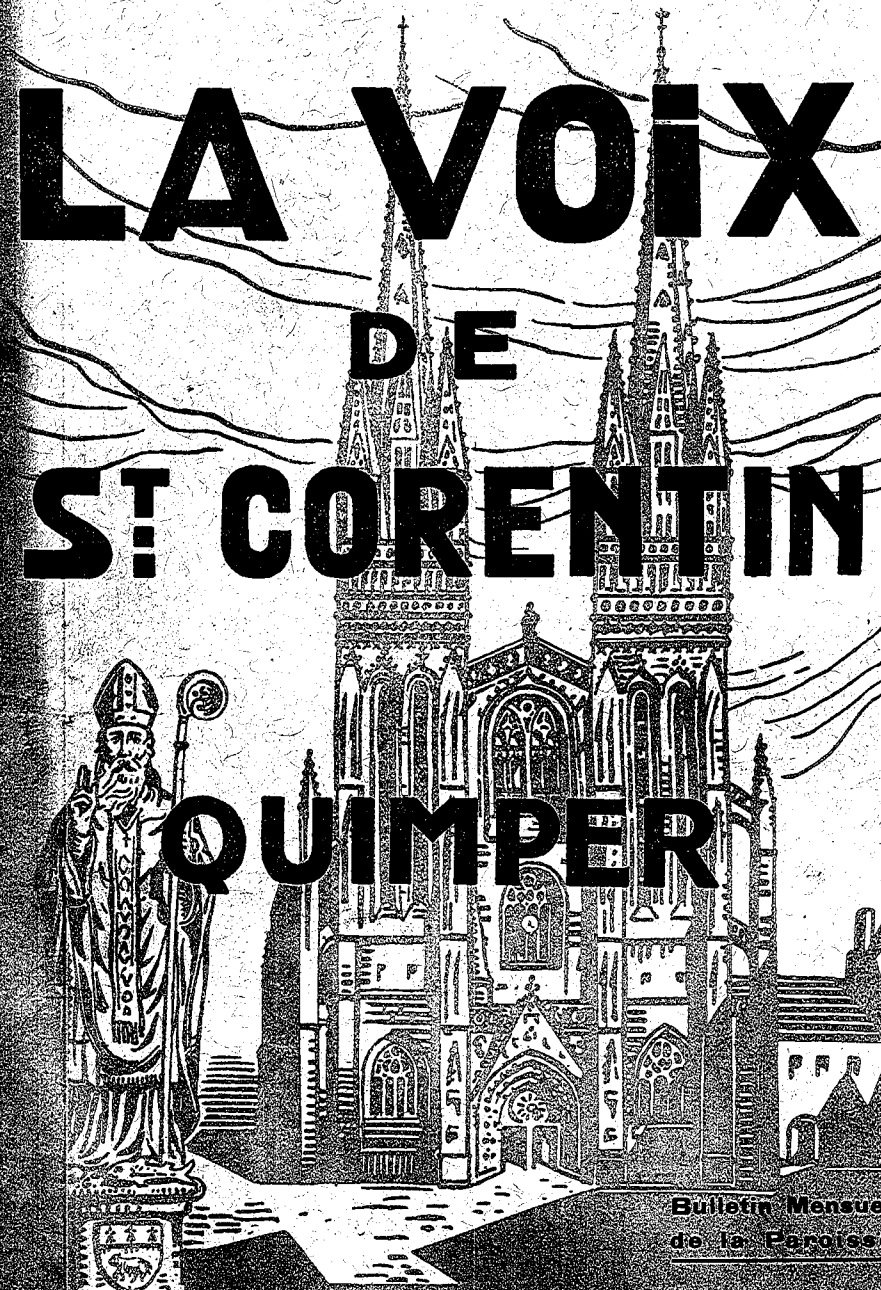
DELBENN

19, rue Kéréon

QUIMPER



Maison de Confiance spécialement recommandée



Bulletin Mensuel
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'ÉGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'ÉGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'ÉGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'ÉGLISE SE REFONT LES AMES

AIMEZ VOTRE ÉGLISE
ALLEZ A VOTRE ÉGLISE

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
E s c o m p t e
Dépôt de Fonds
A v a n c e s

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
 29 rue du Parc

Sous-Agences
 Brest
 Concarneau
 Lorient
 Morlaix
 Vannes

27^e ANNÉE.

Avril 1937.

N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Patronage de la Sainte-Famille,
 5, rue Valentin

DÉPÔTS } Librairie LE GOAZIOU.
 — GUIVARCH.

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

LA VIE PAROISSIALE

Les instructions du Révérend Père Dauchez

Le Révérend Père Dauchez a bien voulu, avant de nous quitter, nous laisser ce résumé de ses instructions :

Vouloir ce que Dieu veut. Après avoir compris de son mieux ses pensées, n'exclut pas seulement le péché ; mais suppose aussi que nous pratiquons notre religion sans nous laisser affrêter par certaines critiques et que nous ne l'entendons pas à la pharisienne.

Dans le premier sermon de la deuxième semaine, le R. P. Dauchez exposait donc deux reproches faits à la religion d'abord, aux catholiques ensuite. Il montrait qu'il était de mauvaise guerre de dire : Le Christianisme attire l'homme par l'espoir des récompenses », ce qui n'est pas totalement vrai et ne serait pas, en tous cas, immoral, ou d'ajouter que, par la générosité du pardon au péché, l'Eglise donne une prime à la tiédeur. Ceux qui s'abstiennent de la confession ont peut-être d'autres raisons que son extrême facilité.

Quant aux catholiques, ils ne sont représentatifs de leur foi que s'ils la connaissent, l'interprètent correctement et la pratiquent avec fidélité. Il s'en faut que ce soit toujours le cas, et par des traits typiques le R. P. Prédicateur établit qu'il ne faut pas juger d'une source thermale par ceux qui n'en boivent pas.

Mais il fallait concéder dans le sermon suivant qu'il existe une religion comprise à la manière des Pharisiens.

Ceux-ci, comme leurs successeurs de nos jours, sont des orgueilleux d'abord, très forts pour vanter leurs mérites, pour cacher le mal fait, et, par suite, mépriser le prochain, — puis des formalistes, dont toute la religion n'est qu'un corps sans âme; et, par voie de conséquence, des hypocrites méprisables.

Le tout appuyé d'exemples actuels qui ne pouvaient manquer de faire impression.

Il n'y aura donc pas à se demander, concluait le dimanche matin le R. P. Dauchez, si nous serons pour l'esprit ou pour la lettre; car, si le cœur y est, les actes suivront infailliblement: « Ecoute Israël, le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu et tu l'aimeras de toutes tes forces ».



Avec la troisième semaine de Carême, il va falloir entendre non plus les appels, mais les rappels de Dieu.

Il parle par la pensée de la mort à tous: incroyants et croyants. C'est le premier rappel.

Ceux qui ne croient pas ou du moins le prétendent, n'en sont peut-être pas là, de leur vivant déjà. Ils croient, mais « Il faut vivre comme l'on pense, c'est-à-dire bien, si on ne veut pas penser comme on vit, c'est-à-dire mal ». Moins encore à l'heure de la mort: tels faits dramatiques le prouvent.

Tous les croyants, au surplus, ont aussi besoin de ce cri d'alarme divin; ceux qui tiennent à leur fortune, comme le propriétaire opulent (S. Luc) qui ne sait plus que faire de ses récoltes; ceux qui sont enfoncés dans leur péché, comme le mondain qui ne voulait « de la religion qu'à la dernière minute et quand il ne serait plus temps »; comme tant de chrétiens fidèles à qui il faut dire adieu aux choses, aux personnes, aux enfants les plus chers.

*« Et maintenant venez, venez plus près encore,
Mes aimés; qu'à ma nuit se mêle votre aurore.
Souriez-moi; tournez vers moi, vos yeux si doux;
Qu'en se fermant, les miens se remplissent de vous. »*



Un second rappel: la voix de Dieu et de son Eglise, nous imposant la confession. Qu'ici encore des chrétiens ferment l'oreille à toutes objections théoriques et pratiques.

Théoriquement d'aucuns diront: Pour absoudre les péchés, il n'y a que Dieu, et le prêtre n'est qu'un homme.

Il en est un, c'est déjà beaucoup pour nous comprendre paternellement; mais ne disons pas: « il n'en est qu'un »,

car le prêtre n'est pas tout à fait comme les autres, et il a reçu une délégation de Dieu.

Certains ajouteront: La confession est une institution des hommes. Ils oublient que Jésus n'a pu vouloir le pardon des péchés par le prêtre, qu'autant qu'il les connaît, que le Maître en supposait et en demandait donc l'aveu. Ils ignorent peut-être aussi qu'on trouve des traces de la confession en remontant de siècle en siècle.

Les objections *pratiques* ne sont pas bien loin. « Je n'ai rien à dire ». C'est trop beau pour être vrai.

« La confession ne rend pas les hommes meilleurs ». Gageons pourtant que parmi les assassins, il n'y en a pas eu à se confesser récemment et bien. Concédon's aussi que contrition, ferme-propos sincère, grâce sacramentelle, ne peuvent pas ne pas produire leur effet.



Historiquement, il y a un troisième rappel de Dieu: Notre Seigneur revenant sur la terre pour lui donner la dévotion au Sacré-Cœur, âme de l'Apostolat de la Prière, en vigueur dans cette paroisse. Le R. Père définit l'Association, en énumère les conditions faciles: en montre les immenses avantages: pour nous donner une part privilégiée aux promesses du Sacré-Cœur; pour transformer notre vie personnelle, moins pénible et jamais vide, grâce à l'offrande quotidienne; pour nous faciliter l'apostolat direct, ou au moins indirect, celui de la prière, souvent le seul possible et, par bonheur, toujours efficace.

Retraite des Jeunes Filles

La fin de la troisième semaine et l'ouverture de la retraite des jeunes filles amena le R. P. Dauchez à présenter l'histoire d'un enfant prodigue, celui de l'Evangile, qui se trouve être en même temps le cas de S. Augustin. En termes émus, le Prédicateur le montra partant et loin, car il ne faut pas rester sous la tutelle de ses parents; connaissant toutes les déchéances, les remords et les assauts des « vieilles amies ». La captivité ne cessera que du fait de la prédication d'Amboise, des exemples rencontrés, notamment de la Chasteté, vierge sereine et vénérable, mais aussi de la prière, celle de Monique et finalement celle de son fils. Il aura dit longtemps: « Pas aujourd'hui, demain ». Désormais, la paix l'inonde et tout est fini.

La pente, c'est celle qui nous mène à ce qui brille sans être pour cela de l'or. On n'est pas l'ennemi de la jeunesse pour le lui dire et lui éviter des malheurs à droite ou à gauche? La vocation religieuse, l'état le plus parfait d'après Notre Seigneur, ou le mariage?

Ce n'est pas joli, joli, la lèpre du péché ; au fond, celle de l'ingratitude.

Comment vous aimez Dieu ? *Un peu, beaucoup ?* Pas un peu, mais beaucoup, par des résolutions de piété, de pureté, et d'une charité discrète et délicate, digne de Cana. Car, dira le prédicateur à la messe de clôture, la piété est utile à tout.

Retraite des Dames

Samaritaine ou l'action de la grâce, de ses ménagements, de ses « lenteurs adorables » et finalement de ses attraits vainqueurs.

La dent dure ou mieux l'art de parler avec charité, sans mentir, puisqu'on juge avec bienveillance.

Que seront-ils, vos enfants ? En bonne partie ce que vous les ferez par une autorité bonne, par un exemple de vie morale et religieuse.

Le « plein » c'est par la confiance que vous le ferez dans votre âme. Vertu de fréquent usage ; voulu par Notre Seigneur ; pratiquée par les Saints.

« Tu ne manqueras de secours, a dit Jésus à Ste Marguerite-Marie, que quand je manquerai de puissance. »

« *L'éternelle beauté* » de Dieu rayonne sur ses Saints, sur Joseph, le juste, dont la fête tombait le lendemain ; sur Marie, à la beauté virgine, à la bonté maternelle.

Et demain que sera-t-il ? Ce que l'auront fait vos résolutions d'épouse, de mère et de chrétienne charitable.

Le Dimanche des Rameaux, à la messe du matin, l'Evangile de la Chananéenne rappelait à tant de mamans qu'elles ne prient jamais en vain Dieu, quand Il se serait enfermé dans « une barrière de silence ».

Retraite des Hommes

Le soir, devant un nombre d'hommes bien accru déjà, c'était, une fois de plus la voix de Dieu triomphant chez Madeleine, d'une triple crainte, celle de prendre position en faveur de Jésus ; celle de demander un pardon peut-être inutile, comme si elle n'avait pas de torts à réparer ; celle, tout opposée, de ne pas mériter son absolution. La voix de Dieu est plus forte que celle des « sept démons » et Madeleine sera donnée en exemple à Simon le lépreux : « *Tu vois cette femme* »...

Après une glose sur l'Action Catholique, dont les événements contemporains soulignent l'urgente nécessité, le R. P. Dauchez comparait la foi à un *moteur* puissant : là où elle fonctionne, elle fait merveille ; là où elle ne fonctionne pas, elle fait scandale ; alimentons-la donc par une prière confiante : quand Dieu semble ne pas exaucer, c'est qu'Il n'avait

pas promis, quand Il a promis, Il tient parole, mieux qu'un homme d'honneur.

Le mardi, le « *moteur* » ayant sans doute fonctionné pour amener plus d'hommes encore et de jeunes gens, c'est de la confession qu'il s'agit dans la glose, et du respect humain dans le sermon. Non seulement *il n'y a pas de honte* à faire ses devoirs religieux, mais il y a inconséquence, illusion et lâcheté à les désertier. Lâcheté, c'est-à-dire peur : un mot qui sonne mal pour un *homme de France*. Le prédicateur le fait mieux comprendre par des traits significatifs. Ne soyez pas de ceux qui ont « de l'audace derrière un mur » ; ne disons pas non plus « je ne fais pas le bien que j'aime ; mais je fais le mal que je hais ».

Le dernier soir de la retraite, le premier exposé sera consacré aux devoirs du père et de l'époux, selon les Encycliques de S. S. Pie XI ; puis au besoin de Dieu, déjà manifesté dans la *multiplication des pains*, figure de l'Eucharistie, bien plus utile à nos âmes que les jeux du cirque.



Le Jeudi Saint nous a ramenés comme chaque année à un grand acte de foi puis de reconnaissance au Dieu des autels ; et le Vendredi, ou douloureux souvenir de Celui qui pour nous s'est offert volontairement à la mort ; en attendant que les adieux du dimanche soir finissent sur un triomphal *Alleluia*.

Les Pâques

Le Révérend Père Dauchez, prédicateur de la Station du Carême, résume ci-dessus les enseignements qu'il a fait entendre du haut de la chaire, pendant la Sainte Quarantaine. Nous lui sommes reconnaissants du zèle qu'il a déployé et nous recommandons à ses prières les âmes qu'il a évangélisées.

Malgré les fatigues qu'apporte la station quadragésimale proprement dite, surtout pendant les trois dernières semaines qui comportent des retraites avec sermon chaque soir, le R. Père a bien voulu prendre la parole et aux messes du dimanche et à la messe de règle de 7 heures, chacun des jours des retraites.

Entre temps, il a présidé la réunion mensuelle des Mères chrétiennes et la réunion des Jeunes de la Ligue Féminine d'Action Catholique.

Ce que fut sa prédication ? Nous ne parlerons pas de sa voix, claire, bien timbrée, qui se faisait entendre de l'auditoire entier, même lorsqu'il était le plus nombreux. Sa prédication fut simple, familière, abondante en traits, en anecdotes saisies sur le vif et racontées avec humour. *Castigat*

mores ridendo. Le rire redresse les mœurs plus efficacement parfois que tout raisonnement.

Les communions générales ont été, comme chaque année, très belles, et ont montré que la vie chrétienne non seulement garde ses positions mais progresse dans la paroisse.

Quelques chiffres le diront assez éloquemment.

Le Dimanche de la Passion, 600 jeunes filles communieraient ensemble à la messe de 7 heures. En ajoutant les communions faites ce même jour aux autres messes on arrive largement au total de 800.

Le jeudi suivant ce fut la communion pascalle des enfants des catéchismes (non compris les pensionnaires de nos établissements libres), nous avons compté 580 enfants, dont 80 recevaient Notre Seigneur pour la première fois.

Le Dimanche des Rameaux se terminait la retraite des dames. Elles étaient 720 à la Table sainte à la messe de 7 heures.

La solennité de Pâques voit la plus belle des communions générales, celle à laquelle on ne peut assister sans une émotion profonde. Ce sont les hommes et les grands jeunes gens qui viennent ensemble accomplir le grand devoir de la vie chrétienne. Ils remplissent et débordent largement la grande nef. Leurs voix montent puissantes jusqu'aux voûtes. Graves et recueillis sur deux rangs, ils montent le chœur et viennent s'agenouiller sur les marches du sanctuaire où deux prêtres distribuent le pain des forts, le pain du Ciel. Nous avons compté, à cette seule messe, 590 hommes.

Et au soir de Pâques, quand Monseigneur monta en chaire pour remercier et féliciter le prédicateur, pour féliciter aussi les chers paroissiens de la Cathédrale et leur donner ses consignes paternelles, l'auditoire remplissait les trois nefs et débordait le long des bas-côtés du chœur.

Alleluia.

Aimez-vous les uns les autres

C'était le commandement nouveau apporté aux hommes par le Dieu Sauveur. L'observation de ce précepte divin par les premiers chrétiens était pour la société païenne un sujet d'étonnement et d'admiration: « Voyez comme ils s'aiment », disait-on des disciples de Notre Seigneur.

Pourquoi faut-il que la loi d'amour et de charité ait fait place chez nous à la loi de haine ? C'est la question qui se présente à l'esprit, lorsqu'on lit dans les journaux le récit des scènes de violences, de coups, de meurtres, comme celle qui s'est produite, il y a quelques jours, à Clichy, aux portes de Paris.

Des hommes menacent du poing d'autres hommes, les frappent à coups de pierres, de tessons de bouteilles, les

tuent à coups de revolver. Et les policiers, coupables de vouloir faire cesser le désordre et d'empêcher les meurtres, tombent eux-mêmes sous les balles des forcenés.

Quel vent de folie a donc passé sur notre pays ?

En parlant de Notre Seigneur Jésus, le Prince de la Paix, celui qui avait dit : « *Aimez-vous les uns les autres* », les Juifs déicides s'étaient écrié : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. Nous n'acceptons ni son autorité, ni ses enseignements. *Tolle ! Crucifigatur*, qu'on l'enlève ! qu'on le fasse mourir ! »

Ne les a-t-on pas imités ? Parce qu'on a arraché des âmes chez nous la foi au Christ, l'amour du Christ, parce que son image sainte a été proscrite des écoles, parce qu'il n'est plus permis de parler de Lui, parce que dans le monde du travail, parce que dans les institutions, parce que dans les lois, le Christ n'a plus sa place, tout se détraque dans la société. Le mal vient de là et il ne faut pas chercher ailleurs la raison de tous nos bouleversements sociaux.

Un homme qui s'y connaît, Monseigneur Le Roy, ancien supérieur des Pères du Saint-Esprit, a dit, avec infiniment de raison : « *Entre la Civilisation et la Barbarie, il n'y a que l'épaisseur du Catéchisme* ».

Que l'on revienne au catéchisme, que l'on rende le Christ et sa loi à notre pays, les conflits sociaux s'apaiseront, les intérêts s'harmoniseront, la justice inspirera les rapports entre tous. Que l'on rende dans la société sa place à Celui qui a dit : « *Aimez-vous les uns les autres* ».

Il est revenu

Dans notre dernier numéro, nous parlions du brusque départ de Saint Antoine de Padoue et nous annoncions qu'il nous reviendrait.

Dès le lendemain de l'accident qui brisa la statue du cher Saint Antoine, une nouvelle statue fut commandée. Elle nous est arrivée depuis quelques jours, et nous espérons qu'au moment où paraîtront ces lignes elle aura été placée de nouveau à la Cathédrale.

Nous avons dit d'avance notre merci à ceux qui voudraient bien participer aux frais d'achat de la statue nouvelle.

Nous remercions de nouveau ceux qui ont entendu notre appel.

Journée Grégorienne

Lundi prochain, 5 Avril, se tiendra à Quimper une Journée grégorienne. Cette manifestation a pour but de vulgariser les principes de la bonne exécution du Chant liturgique.

Le Comité d'organisation a convoqué cette année, dans la ville épiscopale, les différents groupes de choristes, chanteurs et chanteuses des paroisses du Finistère. Plus d'un millier de personnes participeront, lundi, aux divers exercices et cérémonies de la Journée.

A 9 h. 30, une répétition générale des chants de l'office rassemblera tous les groupes à la Cathédrale, où se célébrera, la grand'messe solennelle.

Un audition de chants grégoriens se donnera, à 13 h. 30, dans la salle du Likès et sera suivie, vers 16 h. 30, des vêpres solennelles dans la chapelle de ce même établissement.

Nous invitons les paroissiens qui disposeraient de la matinée de lundi à assister à la grand'messe et à venir écouter ce chœur immense d'un millier de personnes qui exécuteront les chants de l'office, sous l'habile direction de Dom. Félix Colliot, bénédictin du Monastère de Kerbénéat, animateur de la Journée.

Le grand chœur, la nef centrale, le bas-côté Nord seront réservés aux choristes, qui entreranno à la Cathédrale par le grand portail. Les autres assistants prendront place dans le pourtour du chœur et entreranno par la porte de la sacristie.

Les portes de la Cathédrale seront fermées lundi, de 8 heures à 9 heures, à l'exception de la porte de la sacristie.

La Kermesse de la Phalange d'Arvor.

La Kermesse de la Phalange d'Arvor est fixée, cette année, au *dimanche 9 Mai*. Ce n'est pas la date habituelle : depuis dix ans, c'est le 1^{er} dimanche de Mai que se faisait la fête annuelle du patronage. Pourquoi faut-il qu'une autre société de la ville ait pris cette date ? Pourquoi a-t-elle changé son jour ? Nous ne le savons pas. Et nous nous excusons auprès du Comité des Fêtes de la Gare d'être obligé de fixer notre vente de charité le jour même de sa manifestation. Mais nous n'avons plus à choisir... Les autres dimanches sont pris par d'autres Kermesses.

Nous comptons sur la bonne volonté, la générosité, le dévouement de tous les paroissiens, de Saint-Corentin. Dès aujourd'hui, nous leur demandons de se mettre au travail pour que se développe de plus en plus le Patronage qu'ils aiment tant et qui veut leur faire plaisir en se couvrant de gloire dans toutes les manifestations sportives et en donnant l'exemple de sa fierté catholique dans les manifestations religieuses.

***Euntes docete... Qui vos audit me audit.
Allez, enseignez... Qui vous écoute m'écoute.***

A cette consigne que Notre Seigneur donnait à ses apôtres, l'Eglise s'est toujours conformée au cours des siècles. La voix de l'Eglise ne cesse pas de prêcher la vérité, de condamner l'erreur, de montrer le chemin qu'il faut suivre, celui que l'on doit éviter.

Elle ne fait pas acception de personnes. Charitable et maternelle, elle ne transige jamais avec l'erreur, dût-elle provoquer les récriminations, les injures, les attaques de ceux dont elle dénonce les doctrines erronées.

Elle a condamné, il y a quelques années, les doctrines du Sillon.

Elle a condamné plus récemment les doctrines de l'Action Française.

Au-dessus de tous les partis, elle juge souverainement, à la lumière de l'Evangile.

Le Souverain Pontife vient de faire paraître simultanément deux encycliques retentissantes : l'une condamne le communisme athée, l'autre condamne le racisme hitlérien.

En sentinelle vigilante, elle signale l'erreur d'où qu'elle vienne.

Qu'on ne nous parle donc pas d'un christianisme à la remorque des grands, des puissants, des banquiers, un christianisme rouge ou blanc.

L'Eglise, fidèle à son divin fondateur, mérite que nous en soyons fiers et que nous lui obéissions pleinement. Elle peut nous dire la parole du Christ : « Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres ».

Et nous pouvons nous aussi lui dire :

*Je suis chrétien, ô sainte Eglise,
Je suis fier d'être votre enfant.
Plein d'amour, d'une fois soumise,
Je suivrai votre enseignement !*

**Intention de l'Apostolat de la Prière
pour le mois d'Avril :**

***Les Catholiques qui vivent dans les milieux
non catholiques.***

L'Eglise catholique est à notre époque répandue dans les quatre coins du monde. Il y a des contrées où les catholiques sont les plus nombreux. C'est le cas en France, en Italie, en Belgique, en Espagne, au Portugal, dans l'Amérique du Sud,

au Canada, en Pologne, en Autriche, en Bavière et dans les pays Rhénans. Mais il est d'autres pays où ils sont entourés de païens, de schismatiques, d'hérétiques, de musulmans. Même dans les pays catholiques, il y a des quartiers déchristianisés, même chez nous, en France, il s'en trouve, hélas !

En Esthonie et en Lituanie, pays voisins de la Russie et de la Pologne, on compte un quart de catholiques contre trois quarts de protestants ou de schismatiques. En Danemark, il n'y a que sept catholiques sur mille habitants, un sur mille seulement en Suède et en Norvège. En Hollande, catholiques et protestants sont en nombre égal à peu près.

Il est aisé de comprendre que notre divine religion ne peut guère progresser au milieu des exemples mauvais des non chrétiens, surtout lorsque les lois civiles écartent Dieu ou combattent le catholicisme, lorsque les prêtres manquent, lorsqu'il n'y a pas d'écoles catholiques, d'œuvres catholiques, lorsqu'il est interdit — et c'est le cas en certains pays — de publier ou de lire des journaux catholiques.

Il n'est pas surprenant que, dans des circonstances si défavorables, il y a des catholiques dont la foi chancelle et qui abandonnent les devoirs religieux.

Prenons des exemples : en Allemagne, dans les diocèses de Bavière et de Rhénanie, les trois quarts des catholiques font leurs Pâques ; étant la majorité, ils tiennent bon.

Dans le diocèse de Berlin, un tiers des catholiques seulement remplit le devoir pascal. En minorité, au milieu des protestants et des impies, ils deviennent négligents.

Autre chose : de nombreux catholiques qui vivent entourés de non catholiques, sont amenés à se marier avec des personnes qui n'appartiennent pas à leur religion. On évalue à 40 % ceux d'entre eux qui contractent de ces mariages mixtes en Allemagne. Beaucoup d'entre eux ne demandent pas au prêtre catholique de bénir leur union, renoncent donc pratiquement à leur foi et ne baptisent plus leurs enfants.

Les catholiques sont parfois comme perdus au milieu d'une véritable mer de protestants. Que peut faire tel prêtre qui a douze cents fidèles dispersés au milieu de quarante mille protestants et qui habitent cent vingt communes ? Il a en tout une église et cinq salles de catéchisme. La plupart des enfants ne peuvent venir à ces salles de catéchisme à cause de la distance, à cause du mauvais temps.

Dans la Prusse Orientale, le gouvernement du Reich a déporté trente mille catholiques. La plupart n'ont pas vu un prêtre depuis leur déportation.

En Ecosse, en Islande, chez les Esquimaux, à travers toute l'Asie à peu près, les catholiques ne sont qu'une infime minorité.

Que de dangers et de difficultés pour toutes ces âmes !

L'Eglise catholique fait tout ce qu'elle peut pour parer à cette situation. En Australie, en Amérique, en Angleterre, des prêtres ont établi des auto-chapelles et vont de tous côtés célébrer la messe et donner les sacrements. En Argentine, les îles du Parana sont desservies par un bateau-chapelle. Il y a un bateau-chapelle près de Paris pour secourir les mariniers de nos grands canaux. La société Saint-Boniface organise chaque année un total de seize cents journées d'apostolat en divers endroits pour répandre le catholicisme dans les milieux protestants : prières, prédications, confessions, communions, catéchismes d'adultes, visites des camps de travaux forcés, en Océanie. Au Canada, des missionnaires se servent d'avions pour visiter leurs chrétiens.

Mais quel travail immense il reste à faire !

Même chez nous en France, même chez nous en Finistère, qu'il est difficile de ramener à Dieu ceux qu'ont aveuglés les théories socialistes et communistes.

Priions avec ferveur pour que s'étende le règne de Dieu.

Le Pape a parlé

Le Souverain Pontife vient de publier ces jours derniers trois Encycliques : dont l'une qui a pour sujet le « Communisme athée », nous intéresse particulièrement.

Il serait prétentieux de venir ici émettre des considérations générales sur l'importance d'un tel document, sur les répercussions profondes qu'il aura dans le monde entier. Les journaux, dont c'est le rôle, l'ont fait avec plus ou moins de bonheur selon l'esprit de leurs rédacteurs et leur couleur politique et sociale. Ne peut-on cependant, dans un bulletin paroissial, oser quelques réflexions simples et pratiques à l'usage des catholiques — ordinairement fervents — qui le lisent.

Le Pape a parlé ! Il a parlé avec gravité, avec solennité. Quelle attention avide, sa parole devrait provoquer chez les chrétiens ! Avec quel respect affectueux, ils devraient l'écouter, avec quelle joie enthousiaste ils devraient s'apprêter à obéir ! En sera-t-il ainsi ? Certains précédents, dont le souvenir demeure douloureux, permettent, hélas ! d'en douter. Que l'on se rappelle d'autres Encycliques ou Lettres importantes parues au cours des cinquante dernières années. Sur tous les terrains, vie chrétienne, éducation, action catholique, ordre social, missions, le Vicaire de Jésus-Christ, qu'il s'appelât Léon XIII, Pie X, Benoît XV ou Pie XI, n'a cessé de donner aux fidèles l'enseignement qui convenait, les directives opportunes, de dispenser les paroles de vie et de salut.

Et cet enseignement n'a été étudié et ses directives n'ont été suivies que par une infime minorité.

Ce manque de docilité, d'obéissance a-t-il été sans conséquences ? L'Eglise n'en a-t-elle pas souffert et n'en souffre-t-elle pas toujours ? Qui songerait sérieusement à le nier ? Et quand on imagine ce que pourrait rendre le bloc des 360 millions de catholiques qui composent l'Eglise universelle, si seulement les meilleurs d'entre eux militaient selon les volontés de leur chef, l'on ne peut s'empêcher d'éprouver une profonde tristesse. Si le règne du Christ n'arrive pas plus vite parmi nous, s'il ne s'étend pas plus rapidement et plus profondément, est-ce à nos adversaires uniquement qu'il faut nous en prendre ou bien l'obstacle ne viendrait-il pas principalement de nous, de notre inertie, de notre indocilité. Quand des soldats n'écoutent pas le généralissime ou estiment connaître mieux que lui l'art de la guerre, faut-il compter que leur armée volera de victoire en victoire ? Beaucoup de catholiques font penser à ces soldats indisciplinés et insensés !

**

Il faut donc lire l'Encyclique sur le Communisme, qu'on appellera couramment l'Encyclique « Divini Redemptoris » ; et il faut loyalement, généreusement tâcher de suivre les consignes claires et nettes que le Souverain Pontife y donne.

Beaucoup de gens s'imaginent volontiers qu'ils n'ont en aucune manière à se préoccuper de la funeste doctrine que le Pape dénonce. Chrétiens vivants dans un milieu chrétien, ils sont à l'abri de toute contagion et les idées dangereuses ne pénètrent pas dans leur sphère et ne menacent ni eux ni les leurs. En une autre occasion, Pie XI avait dit que le communisme s'infiltrait partout ouvertement ou sournoisement. Dans sa lettre « Divini Redemptoris », après en avoir analysé les principaux points, son matérialisme évolutionniste, sa conception de la personne humaine, de la famille et de la société, le Souverain Pontife indique encore à la faveur de quelles promesses éblouissantes et mensongères, de quelle propagande insidieuse et étendue, cette doctrine a réussi à pénétrer dans toutes les parties du monde, dans les milieux intellectuels comme dans les milieux ouvriers. Après des avertissements si nombreux, les plus rassurés et les plus aveugles accepteraient-ils de croire à l'existence du mal et à son travail dans les âmes. Ou faudra-t-il que notre pays fasse l'expérience des horreurs de la révolution comme la Russie, le Mexique et l'Espagne pour que leurs yeux s'ouvrent et qu'ils voient. De grâce, n'attendons pas d'être plongés dans de semblables tragédies pour prendre conscience du danger et pour essayer d'y parer.

Une première obligation s'impose : connaître au moins les grandes lignes du Communisme. L'Encyclique y aidera. Trop souvent nous partons à l'attaque de doctrines n'en connaissant guère que le nom. Est-ce raisonnable ? Franchement, cela ne suffit pas. Quand on veut lutter contre une maladie, comme la tuberculose par exemple, il n'est pas assez de savoir qu'elle existe et qu'il y a des tuberculeux, il faut encore connaître un peu au moins la nature de la maladie, ses effets et les précautions à prendre pour s'en garder et les remèdes à employer pour en guérir. Mais, dira-t-on, quelle imprudence de conseiller l'étude du communisme ! Y a-t-il à craindre que des catholiques réfléchis se laissent attirer par le « vrai visage » du Communisme et séduire par la « brutalité repoussante et inhumaine de ses principes et de ses méthodes » ? Nous ne le pensons pas. Ajoutons tout de suite que cette étude nous l'envisageons menée sous la direction de l'Action catholique et dans ses cercles d'études. Sans ce recours, on risque de la faire mal ou plutôt de ne pas la faire du tout.

A la connaissance au moins élémentaire du Communisme, il convient de joindre la connaissance plus profonde de notre Christianisme. Dans son Encyclique, le Pape ne se contente pas de dénoncer le mal, il indique les remèdes. Et il donne un bref exposé de la lumineuse doctrine chrétienne... On peut faire des considérations très longues sur l'ignorance dans laquelle sont les catholiques au sujet de cette doctrine. Et on en a tant écrit qu'on est ennuyé d'y faire simplement allusion une fois de plus. Mais cette ignorance est si désolante et si funeste !

Le Souverain Pontife, bien qu'ayant à cœur de souligner la beauté de toute la doctrine de l'Eglise, insiste davantage sur l'excellence et la valeur de son enseignement social. Et comme si son autorité personnelle — celle de la plus haute puissance spirituelle du monde, du Vicaire de Jésus-Christ n'était pas suffisante — il sait que trop souvent les catholiques écoutent plus volontiers de quelconques personnages politiques ou le premier journaliste venu — il invoque à son appui le témoignage d'hommes d'Etat éminents dont l'un n'est pas chrétien et aussi le témoignage des Communistes qui, « lorsqu'on leur expose la doctrine sociale de l'Eglise en reconnaissent la supériorité sur les doctrines de leurs chefs et de leurs maîtres ».

Quand donc les catholiques sauront-ils apprécier la sagesse profonde, la beauté conquérante de leur doctrine et quand sauront-ils en tirer parti ? Beaucoup d'entre eux ne croient-ils pas encore n'avoir rien à opposer à leurs adversaires sur le terrain social ?

Les remèdes que préconise le Souverain Pontife peuvent

se ramener à un seul : la rénovation sincère de la vie privée ou publique selon les principes de l'Evangile. Il n'est pas possible de présenter ici même un bref résumé de ce que dit le Pape à cette occasion, sur la vie chrétienne, le détachement des biens de la terre, la pratique de la charité et de la justice. Et il faut se résigner à ne rien citer parce qu'on serait trop tenté d'allonger ou de multiplier les citations. Mais s'il est des passages à méditer, c'est bien ceux-là. Point n'est besoin d'être un intellectuel pour pouvoir les comprendre et en tirer profit. Le Pape n'a pas de tels conseils que pour les fidèles. Aux prêtres eux-mêmes, il recommande la pauvreté et l'amour des pauvres.

Ce qu'il convient de faire remarquer surtout, ce qu'il faut dire et redire après le Pape, c'est que la doctrine de l'Eglise, sa doctrine tout entière et non pas tronquée ou « vidée de son suc social » comme Pie XI s'exprimait en d'autres circonstances, tous les catholiques doivent la mettre en pratique et tout de suite : « *La tâche la plus urgente*, à l'heure actuelle, dit l'Encyclique, c'est d'*appliquer énergiquement* les remèdes appropriés et efficaces pour détourner la révolution menaçante qui se prépare. »

La voix du Pape sera-t-elle entendue ? Parviendra-t-elle jusqu'à la masse ? Et les catholiques surtout lui obéiront-ils ? Questions angoissantes.

Les réponses qu'on leur fera dépendent des prêtres et c'est sur eux d'abord que compte le Souverain Pontife. Mais elles dépendent aussi des fidèles et après le clergé, c'est en vous tous jeunes gens, jeunes filles, hommes et femmes qui militez dans les rangs de l'Action catholique, que le Chef de l'Eglise met sa confiance, c'est à vous qu'il confie le soin de faire connaître son Encyclique et d'exécuter ses directives. Que tous vous répondiez à son appel, que tous vous apportiez à ce travail de l'intelligence, de la générosité, le Pape n'aura pas parlé en vain et le Règne du Christ, qui doit nous obséder tous, comme il obsède Pie XI, aura fait de grands progrès !

Chronique Quimpéroise

L'abondance des matières nous oblige à remettre au mois prochain notre « Chronique Quimpéroise ».

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES GARDÉES : Messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures.

b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) Tous les jours : le matin aux heures des messes ; le soir de 18 à 19 heures. (Durant le Temps Pascal : le soir de 17 à 19 heures, chaque jour ; les samedis : de 14 à 19 heures, et après 20 heures.)

Mois d'Avril

- 1, JEUDI. — De l'Octave de Pâques.
- 2, VENDREDI. — De l'Octave de Pâques. — 1^{er} vendredi du mois. — Exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet. Bénédiction. — Pas d'Adoration pour les hommes à 20 heures.
- 3, SAMEDI. — De l'Octave de Pâques.
- ✠ 4, DIMANCHE. — 1^{er} après Pâques. — *La Quasimodo*. — Offices du jour. — Vêpres à 15 heures. — Durant la semaine, confession et communion des malades.
- 5, LUNDI. — *Annonciation de la B. V. M.* — Journée Grégorienne. — Grand'messe à 10 heures.
- 6, MARDI. — De la Férie III.
- 7, MERCREDI. — De la Férie IV.
- 8, JEUDI. — De la Férie V.
- 9, VENDREDI. — De la Férie VI.
- 10, SAMEDI. — Office de la Bienheureuse Vierge Marie.
- ✠ 11, DIMANCHE. — 2^e après Pâques. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures : *Te Deum* pour la clôture du Temps pascal.
- 12, LUNDI. — De la Férie II.
- 13, MARDI. — Sainte Herménégilde, martyre.
- 14, MERCREDI. — Solennité de Saint Joseph, patron de l'Eglise universelle.
- 15, JEUDI. — De l'Octave de Saint Joseph.
- 16, VENDREDI. — Saint Patern, évêque et confesseur.
- 17, SAMEDI. — De l'Octave de Saint Joseph.
- ✠ 18, DIMANCHE. — 3^e après Pâques. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, de l'Adoration Perpétuelle.
- 19, LUNDI. — De l'Octave de Saint Joseph.
- 20, MARDI. — De l'Octave de Saint Joseph.
- 21, MERCREDI. — Octave de la Solennité de Saint Joseph.
- 22, JEUDI. — Saints Soter et Caïus, papes et martyrs.
- 23, VENDREDI. — Saint Georges, martyr.
- 24, SAMEDI. — Saint Fidèle de Sigmaringen, martyr.
- ✠ 25, DIMANCHE. — 4^e après Pâques. — Fête de Saint Marc, évangéliste. — Office de Saint Marc. — Vêpres à 15 heures. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, sermon breton. Vêpres des Morts.
- 26, LUNDI. — Saints Clet et Marcellin, papes et martyrs.
- 27, MARDI. — Saint Pierre Canisius, confesseur et docteur.
- 28, MERCREDI. — Saint Paul de la Croix, confesseur.
- 29, JEUDI. — Saint Pierre, martyr.
- 30, VENDREDI. — Sainte Catherine de Sienne, vierge. — A 20 heures, ouverture des Exercices du Mois de Marie.

Mois de Mai

1, SAMEDI. — Saint Philippe et Saint Jacques, apôtres. — A 20 heures, Mois de Marie.

2, DIMANCHE. — 5^e après Pâques. — Offices du dimanche. — A 15 heures, vêpres. — A 20 heures, Mois de Marie.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

- 25 Février. Yvonne-Marie-Geneviève Gouéron, 38, rue Aristide-Briand.
 1 Mars. Suzanne-Yvonne-Catherine-Joséphine Autret, 45, rue Jean-Jaurès.
 4 — Marie-Thérèse-Coréentine-Josèphe Guillou, 21, rue du Salé.
 7 — Yvette-Marie Aveugle, 78 bis, rue Jean-Jaurès.
 13 — Maurice-Albert Mollet, quartier Saint-Yves.
 14 — Pierre-Alain-Germain Mendès, 70, rue Jean-Jaurès.

Décès.

Ont reçu la Sépulture chrétienne :

- 27 Février. Marie-Anne Touchard, veuve de Jacques Le Page, 68 ans, 10, rue Astor.
 28 — Hervé-Marie Benoit, veuf de Marie-Anne Brivoal, 67 ans, rue de l'Hospice.
 28 — Marguerite-Andrée Le Berre, 9 mois, 12, rue Elie-Fréron.
 2 Mars. Anne-Marie-Thérèse du Vergier de Kerhorlay, 72 ans, 3, rue de Kergariou.
 2 — Marie-Françoise Porhiel, 56 ans, 3, rue Saint-François.
 5 — Marie-Anne-Eugénie Thévenin, 75 ans, 7, rue Feunteunik-al-Lez.
 9 — Jean-Guillaume-Marie Bariou, époux de Anne-Marie Lennon, 54 ans, 76, rue Jean-Jaurès.
 12 — Jean-Louis Gourlay, veuf de Marie-Renée Bidon, 82 ans, rue de l'Hospice.
 13 — Monique-Suzanne-Désirée Erard, 1 an, 24, rue des Reguaires.
 15 — Albert-René-Joseph Dénès, 5 ans, 8, rue du Parc.
 16 — André Ménéz, 5 ans, rue Sainte-Thérèse.
 17 — Marie-Jeanne Péron, épouse de Yves Moënner, 55 ans, coteau du Frugy.
 21 — Louise-Yvonne Cléro, épouse de Jean-Marie Wimel, 66 ans, 16 bis, rue Verdelet.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.

l'Hôtel de la Paix et de la Poste

à QUIMPER
est connu de tous

Grande Salle à Manger pour Mariages et Banquets

L. LE RESTE, Propriétaire

Entreprise Générale de Serrurerie

LE FEUNTEUN

24, rue de Brest
QUIMPER

Téléphone : 0-89

Art

Bâtiment

Tout le fer forgé, martelé.
Copie de tous styles.

Installation de Magasins,
Devantures, Vitrines, etc...

Décoration Moderne.
Acier inoxydable, Métal blanc,
Cuivre nickelé et chromé.

Coffres-Forts.

Soudure autogène.

Constructions métalliques
Hangars, Charpentes et
toutes Couvertures.

Menuiserie métallique.
Chassis à guillotine,
Portes et fenêtres.

Divers.
Balcons, Grilles, Rampes,
Marquises, Serres, etc...

FAITES VOS ACHATS DE BRODERIES - DENTELLES
RIDEAUX - LAINES - FAIENCES

A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16
Près de la Poste - QUIMPER

MAISON SPÉCIALISÉE DANS LES JOLIES LAINES
Le plus grand choix de toute la région

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

me cosmao

16, rue Elie-Freron 16

QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

MME PIERRE JEAN, MECANICIEN

66, rue Neuve, 66

QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre



Lunetterie et Orthopédie

DELBENN

19, rue Kéréon

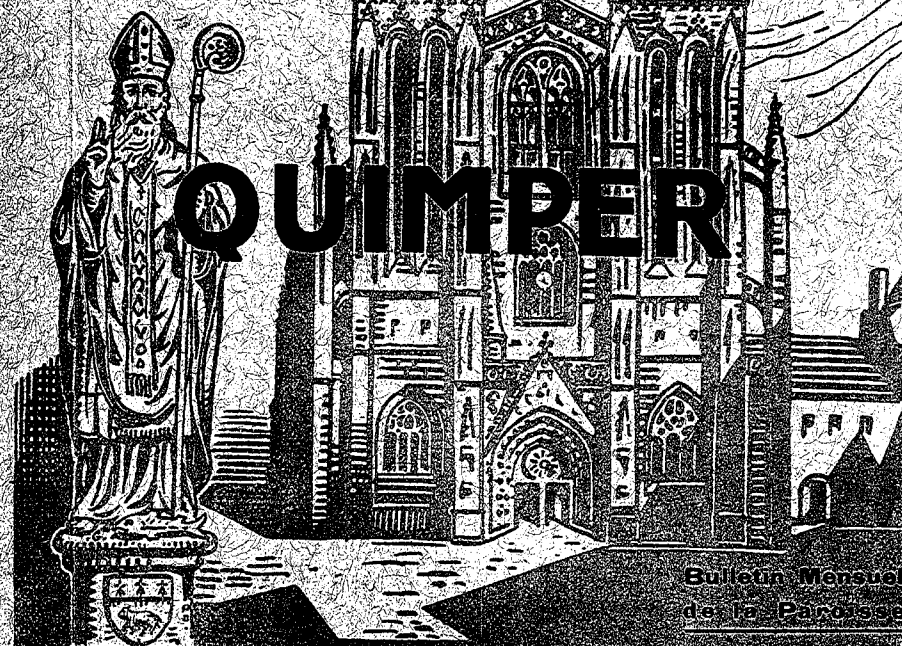
QUIMPER



P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOME
BANDAGISTE

Maison de Confiance spécialement recommandée

**LA VOIX
DE
ST CORENTIN**



Bulletin Mensuel
de la Paroisse

LA PAROISSE EST UNE FAMILLE
L'EGLISE PAROISSIALE EST LA MAISON DE FAMILLE
A L'EGLISE SE FAIT L'UNION DE TOUS LES ENFANTS
A L'EGLISE SE RATTACHENT LES PLUS CHERS SOUVENIRS
DANS L'EGLISE SE REFONT LES AMES

AIMEZ VOTRE EGLISE
ALLEZ A VOTRE EGLISE

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
E s c o m p t e
Dépôt de Fonds
A v a n c e s

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
 au Capital de 400 Millions entièrement versés.

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
 26 rue du Parc

Sous-Agences
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Patronage de la Sainte-Famille,
 5, rue Valentin } DÉPÔTS } Librairie LE GOAZIOU.
 — GUIVARCH.

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An
 Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
 Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

LA VIE PAROISSIALE

Intention de l'Apostolat de la Prière
 pour le mois de Mai

Le Recours à Marie, Reine de la Paix.

Vous vous souvenez, amis lecteurs, de la joie qui, le 11 Novembre 1918, remplissait les âmes. De tous les clochers demeurés debout les cloches de France faisaient entendre leur carillon. Enfin la guerre était terminée. Enfin ! c'était l'armistice, les armes étaient déposées, bientôt ce serait la paix.

La paix, jamais ce mot ne nous avait paru si beau.



Et la paix fut signée. Nos frères, nos fils revinrent prendre leurs places à nos foyers. Pas tous hélas ! Près de deux millions des nôtres étaient tombés sur les champs de bataille. Le sacrifice avait été cruel. Il n'avait du moins pas été inutile. C'était la paix !



Sommes-nous sûrs que demain encore ce sera la Paix ?

Les hommes, qu'ils soient chefs de peuple ou chefs d'armée, ne peuvent empêcher le monde d'osciller sur ses bases. A qui donc recourir ? Quelle sauvegarde assez puissante invoquer ?

Inviquons la Très Sainte Vierge. Recourons à Marie.

Le 1^{er} Décembre 1914, le pape Benoît XV disait : « Que la Vierge Marie nous prenne en pitié, elle qui a mis au monde le Prince de la Paix. »

Le 22 Janvier 1915, s'adressant aux Cardinaux qui l'entouraient, il disait encore : « Daigne Marie, secours des chrétiens, exaucez l'Eglise qui la supplie. »

Il s'adressait à Notre Dame des Sept Douleurs.

Il donnait l'ordre d'introduire dans les litanies de la Sainte Vierge une invocation nouvelle : « Notre Dame de la Paix, priez pour nous ! »

Que cette invocation, disait-il, monte jusqu'à Marie compatissante et toute-puissante ! Qu'elle s'élève des quatre coins du monde, dans nos plus belles églises comme dans nos plus humbles chapelles. Qu'elle monte des palais comme des chaumières des pauvres. Qu'elle monte des champs, des mers, où le sang a coulé, de tous les lieux où vit une âme chrétienne.

Qu'elle porte à Marie la plainte des mères et des épouses, les larmes des petits enfants innocents, les soupirs de toutes les âmes bonnes. Qu'elle rende au monde éperdu la paix qu'avec tant d'ardeur nous demandons à la tendre bonté de notre miséricorde Mère Marie.

De tout temps, les chrétiens ont élevé leurs regards confiants vers la Reine des Cieux. Imitons-les. S'il est une demande conforme à l'idéal chrétien, c'est bien la demande de la paix.

Notre Seigneur qui prêchait le mépris des plaisirs, des richesses, des honneurs, recommandait la paix. Au-dessus de son berceau, les anges chantaient : « Paix aux hommes de bonne volonté ».

A la dernière Cène, la veille de sa mort, comme testament il nous donne sa paix : « Je vous laisse ma paix ; je vous donne ma paix ! »

Après sa résurrection, c'est le souhait qu'il adresse en guise de salut à ses apôtres : « Que la paix soit avec vous ! » Et ses ministres depuis, chaque jour, au saint autel redisent : « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous ! »

N'en soyons pas étonnés ! Jésus n'est venu sur la terre que pour rétablir la paix entre le ciel et la terre.

Et qu'est-ce que la paix ? Le bon ordre, la concorde, l'entente qui nous viennent des trois personnes de la Trinité unies dans la participation à une seule et même nature divine. La paix c'est le fruit de cet arbre qu'est l'amour divin. La terre ne peut nous donner la paix, elle est d'origine éternelle.

Dieu seul peut nous la donner.

Nous pouvons aider Dieu à l'établir en nous. Cela ne signifie pas que nous puissions échapper à toute peine. Mais, même dans l'épreuve, nous pouvons goûter la paix comme la goûtait la Mère des Douleurs au pied de la Croix, comme l'ont goûtée les martyrs dans leurs tortures, comme l'ont goûtée les apôtres persécutés.

Pour vivre dans la paix, restons unis à Dieu par l'état de grâce et la fuite de tout mal. Confions-nous à Lui. « Qui a Dieu, a tout. » Vivons en vérité cette demande du Pater : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel ».

Possédant la paix, nous aiderons notre pays et le monde à la posséder eux aussi.

Nous ne pouvons que les aider. La conquête de la paix dépasse nos seules forces. Il faut, pour l'obtenir, la grâce de Dieu. Plus que jamais à notre époque, son intervention est nécessaire pour calmer les agitations, vaincre les égoïsmes, réfréner les rivalités.

Nous obtiendrons l'intervention divine par le recours à Marie. La Vierge est une mère miséricordieuse et douce qui se tient près du Grand Juge pour nous rassurer.

Dans nos maisons son image nous rappelle le paisible foyer de Nazareth ; elle nous rappelle aussi que le ciel est le séjour de la paix. *Beata pacis visio*. La dévotion à Marie est une école de douceur, de patience, de concorde, de pardon.

La prière à Marie met en œuvre sa toute-puissance maternelle. Qui, plus que Marie, souhaite la paix ?

Si elle accepte de devenir la Mère du Sauveur, c'est pour procurer la réconciliation du monde avec Dieu.

Si elle a dit son « fiat » au Calvaire, c'est parce que la paix devait être le fruit de la Croix.

Les mères ont horreur de la guerre qui tue leurs enfants. Mère de Dieu et Mère des hommes, la Vierge veut que la paix règne entièrement.

Elle ne veut pas que ses fils de la terre se dressent par le péché contre son Fils divin.

Elle ne veut pas non plus que ses enfants de la terre se dressent les uns contre les autres.

Disons-lui avec confiance : *Reine de la paix, priez pour nous !*

Le Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes

La date en est déjà fixée. Les pèlerins du diocèse de Quimper se mettront en route l'après-midi du dimanche 24 Juin et seront à Lourdes dans la matinée du lendemain. Jusqu'au vendredi soir, ils seront, « comme chez eux »,

dans la cité de Marie. Il n'y a pas, en effet, d'autre pèlerinage diocésain annoncé pour cette semaine, ce qui n'empêchera pas un grand nombre de pèlerins isolés de s'y trouver.

Mais les diocésains de Quimper sont assez nombreux à eux seuls pour remplir Lourdes de piété, de prières, de ferveur, de chants, de sainte joie. Ils y viendront plus nombreux que jamais cette année, car ils le savent, jamais il ne fut plus nécessaire de recourir à la protection maternelle toute puissante de la Très Sainte Vierge.

Nous vivons des heures troublées. Derrière ces frontières que sont les Pyrénées, que de douleurs que de larmes, que de sang versé dans une lutte fratricide ! Nous savons que dès le début de la guerre civile en Espagne, le pieux gardien du sanctuaire de Lourdes, Son Excellence Monseigneur Gerlier, a fait appel à des volontaires de la prière qui, sans interruption, du matin au soir, récitent à la grotte le Chapelet pour le retour à la paix sociale, pour obtenir que notre France, bien aimée soit préservée des déchirements intérieurs.

Nous irons le demander nous aussi à la Très Sainte Vierge. Nous le lui demanderons avec confiance, lui rappelant que la France s'honore d'être son royaume : *Regnum Galliarum, regnum Mariæ*.

Nous irons aussi prier et honorer la chère petite Sainte, l'enfant privilégiée de la Reine du Ciel, Sainte Bernadette.

Il a été décidé que désormais, à chacun de nos pèlerinages, une grand'messe sera chantée avec sermon à la chapelle extérieure dédiée à Sainte Bernadette et que tous nos malades assisteront au premier rang, dans leurs voitures ou sur leurs brancards, à cette messe.

Le registre des inscriptions est dès maintenant ouvert. Les paroissiens de Saint-Corentin seront nombreux, nous en sommes assurés. M. le Curé, directeur spirituel diocésain, et M. l'abbé Cadiou, vicaire, feront partie du pèlerinage.

Les Fêtes de Mai

6 Mai : L'Ascension

Sur les hauteurs du Mont des Oliviers les apôtres, les disciples, étaient debout le cœur rempli d'émotion. Jésus était là, il n'y a qu'un instant, il se tenait au milieu d'eux, il leur parlait : « Je vais, leur disait-il, retourner à mon père. Je vais remonter au Ciel pour vous préparer des places. Je vous enverrai mon Saint Esprit » et, dans un large geste de bénédiction, il les avait quittés. Il était, visiblement, sous leurs yeux, monté au Ciel.

Et apôtres et disciples ne pouvaient détacher leurs regards

du Ciel alors que le Maître avait disparu au-dessus des nuages.

Deux anges descendent jusqu'à eux : « Hommes de Galilée, disent-ils, pourquoi restez-vous étonnés, regarder vers le Ciel. Ce même Jésus que vous avez vu y monter, reviendra un jour pour juger le monde. Allez... accomplissez son œuvre. »

Le 6 Mai, fête de l'Ascension, l'Eglise nous invite à revivre cette scène. Ce n'est pas seulement à ses apôtres, aux disciples réunis sur le Mont des Oliviers que le divin Sauveur est allé préparer des places dans le royaume de son père.

Il nous y attend tous. C'est le but vers lequel tous nous devons tendre. Nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente.

Le Ciel est la Patrie... Allons au Ciel !

Et pour cela, accomplissons ici-bas, chacun à notre place, l'œuvre de Dieu.

9 Mai : Fête nationale et chrétienne. Sainte Jeanne d'Arc

Figure unique dans l'histoire de tous les peuples, Jeanne, l'humble enfant de la Lorraine, la bergère de Domrémy, la guerrière, la libératrice de la France, la martyre, la sainte, appelle au pied de sa statue tous les Français.

Autorités civiles, autorités militaires, autorités religieuses, la foule des Français, des chrétiens, viennent ensemble l'honorer, la prier.

Jeanne, vous avez dit autrefois : « Ni Armagnacs ni Bourguignons, tous Français ! », renouvelez l'union des Français dans l'amour de la Patrie et le retour au Dieu qui donne les victoires.

M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'Evêché, prononcera le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc, à la messe de 9 heures.

16 Mai : La Pentecôte

« Venez, Esprit Saint. Remplissez les cœurs de vos fidèles, allumez en eux le feu de votre amour ! »

C'est en cette belle solennité de la Pentecôte que l'on peut appeler le jour de la naissance de l'Eglise, que se célèbre dans la paroisse de Saint-Corentin la fête de la Communion solennelle des enfants.

Que le Saint-Esprit fasse de ces chers petits, qui recevront tous ensemble le pain vivant, le corps du divin Sauveur, qui renouvelleront à haute voix, devant tous, les saints engagements du baptême, des vaillants et des forts !

Qu'il les garde fidèles à leur foi, fidèles à la loi divine, fidèles à l'Eglise Catholique. Qu'il les guide et les soutienne

dans les luttes de la vie. Qu'Il les conduise tous à la patrie du Ciel !

23 Mai : Fête de la Sainte-Trinité

*Je crois en Dieu, le père Créateur du Ciel et de la terre,
Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur,
Je crois au Saint-Esprit, le Sanctificateur.
Je crois en un seul Dieu en trois personnes !*

Le dogme de la Sainte Trinité est le mystère fondamental de notre foi chrétienne. Soumettons notre raison humaine à la parole du Dieu de vérité. Le mystère nous enveloppe de toutes parts, même dans la nature. « Nous ne savons le tout de rien ». Quoi de surprenant que dans l'ordre surnaturel et divin il y ait des vérités inaccessibles à notre seule raison ? Mon Dieu, je crois au mystère de la Sainte Trinité. Je crois fermement toutes les vérités que vous avez révélées, parce que vous êtes la vérité même et que vous ne pouvez ni vous tromper ni nous tromper.

C'est le dimanche de la Trinité que se fera la quête en faveur de la colonie de vacances du patronage de la Sainte-Famille. Nous recommandons très instamment à la charité des paroissiens cette belle œuvre de préservation physique et morale de nos chères petites patronées.

30 Mai : La Fête-Dieu

Un Triduum Eucharistique sera prêché par M. l'abbé Balbous, économe de Saint-Yves. Les sermons auront lieu le vendredi et le samedi à 20 heures et le dimanche à la fin des vêpres.

Les fidèles viendront y puiser un accroissement de foi, de reconnaissance et d'amour envers le Dieu de l'hostie.

La procession solennelle du Très Saint-Sacrement, toujours si belle et si pieusement suivie à Quimper, empruntera cette année le parcours suivant : Place Saint-Corentin, rue du roi Gradlon, rue du Parc, rue René-Madec, rue et église Saint-Mathieu, rue du Chapeau-Rouge, place Médard où sera dressé le reposoir et rue Kéréon.

Tous les fidèles qui habitent le long de ce parcours rivaliseront de zèle pour honorer Notre-Seigneur en décorant et en pavant leurs maisons.

Et la foule des hommes catholiques se groupera derrière le dais pour faire au Maître une escorte d'honneur.

Tiers-Ordre. Retraite annuelle

La retraite annuelle du Tiers-Ordre aura lieu du mercredi 19 au dimanche 23 Mai, à la chapelle des Œuvres, 23, rue du Froust. Elle sera prêchée par un Père Franciscain de la résidence de Quimper.

Sermon d'ouverture : mercredi à 20 h. 1/4.

Jeudi, vendredi, samedi : exercices, le matin à 6 h. 30 ; le soir à 20 h. 15. (Le matin, on commencera par l'instruction et le soir le chapelet sera dit à 20 heures, afin de permettre aux retraitants et aux retraitantes de continuer leur mois de Marie).

Dimanche 23 : Messe de communion à 7 heures. Réunion de clôture à 16 heures.

✱

Nous profitons de l'occasion pour proposer une fois de plus le Tiers-Ordre à l'attention des personnes soucieuses de leur perfection et de celles qui s'occupent d'apostolat.

Nous sommes persuadés qu'il ne saurait les laisser indifférentes.

Qu'est-il en effet ? Une confrérie pieuse ? Un moyen de gagner de nombreuses indulgences ? Une congrégation de la bonne mort ?

C'est peut-être l'opinion de la plupart de ceux qui ne le connaissent pas. Pour nous, nous osons, avec les Papes, le définir une école de vie chrétienne parfaite.

Voulez-vous une vie intérieure intense, enrichie de grâces et de mérites ? Vous la trouverez dans la participation à la vie religieuse, dans la consécration que donne le Tiers-Ordre.

Voulez-vous pour votre vie spirituelle plus d'unité, de discipline ? Le Tiers-Ordre vous offre sa Règle à la fois simple et ferme.

Cherchez-vous un idéal élevé, précis ? Il n'en est pas de plus beau ni de mieux défini que celui que propose Saint François à ses tertiaires : l'imitation totale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, soutenue par un amour ardent et personnel du Christ et réalisée par la pratique de la Charité, du détachement et de l'humilité... vertus chrétiennes par excellence et plus que jamais d'actualité comme vous le rappelle le Pape dans son Encyclique sur le Communisme.

Consécration, discipline, idéal, voilà ce que représente le Tiers-Ordre.

✱

Le pèlerinage traditionnel des Tertiaires à Loc-Maria, se fera le mardi 11 Mai. Messe à 6 h. 30.

La Conversion de Gustave Hervé

Qui ne connaît Gustave Hervé, qui fut un militant révolutionnaire, un ennemi de l'Eglise, de la Patrie, etc. Gustave Hervé a vu ses erreurs, il les a reconnues.

Le mal dont nous souffrons, lui, professeur de l'Université, il n'a pas craint de le dénoncer : c'est la déchristianisation par l'école sans Dieu. Depuis des années, il mène dans son journal *La Victoire*, une courageuse campagne qui lui a attiré des admirateurs nombreux.

L'ancien internationaliste parle le langage du meilleur des Français. L'ancien sectaire pense et parle en chrétien.

Sa droiture devait le conduire où elle l'a conduit : Gustave Hervé, converti, vient de faire ses pâques en 1937.

Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs l'article où il annonce son retour à la foi et à la pratique chrétiennes.

« C'est entendu : je rentre officiellement, et avec allégresse, dans le christianisme. J'en suis tellement joyeux que j'éprouve le besoin de le crier. Et puis cela fera tellement plaisir aux bons chrétiens qui lisent *La Victoire* et qui, prêtres ou laïques, depuis de nombreuses années priaient pour ma conversion complète.

Comment, ayant découvert près d'un an avant la guerre que le Christianisme était la vérité morale et la vérité sociale, ai-je mis tant d'années à y venir ?

Je comprends pourquoi aujourd'hui : j'avais pris la mauvaise route, j'avais voulu à tout prix y venir par la raison et le raisonnement : c'est bien là une manie d'intellectuel, de rationaliste, de libre penseur, de vouloir tout éclairer par les lumières de la raison, comme si la raison, bonne pour observer la matière et les faits et en découvrir les lois scientifiques, était notre unique moyen d'investigation et de découverte, comme si à côté de la raison nous n'avions pas le sentiment, l'intuition pour nous ouvrir des horizons inexplo- rables par la seule voix de la raison.

Je me disais et me redisais : « Bon : l'hypothèse matérialiste et mécanique de l'univers créé par une énergie, une matière éternelle est un simple bafouillage. La merveilleuse machine qu'est l'univers ne s'est pas fondée, organisée toute seule, avec ses lois ; c'est un Etre tout puissant, éternel et infini qui en est le créateur ; et puisque moi vermine, j'ai des aspirations morales, des élans de bonté et d'idéalisme, Dieu ne peut être qu'un Etre infiniment bon. Il a donné à l'espèce humaine des lois morales ; l'homme a violé ces lois ; et comme toutes les fautes se paient, dans l'intérêt même de l'espèce humaine, l'homme a fait des faux pas : les livres saints ont traduit ces vérités dans la profonde parabole du Paradis perdu. Mais les Prophètes d'Israël — ailleurs, Boudha et Confucius — qui avaient l'instinct, l'intuition de l'Eternel, ont dicté avec précision de nouvelles lois morales

à leur peuple. Et Jésus, bien plus merveilleux prophète, a créé la sublime doctrine qu'est le Christianisme. Voilà comment les faits se sont passés pour tous les gens raisonnables. »

Quand la raison humaine raisonne de choses qui lui sont inaccessibles, parce qu'elles ne sont pas son domaine, elle déraisonne.

Ce n'est pas par la raison que je suis revenu au Christianisme, c'est par le sentiment, c'est par le cœur.

J'ai raconté la merveilleuse histoire qui m'arriva à l'Ascension de 1935, un jour que, tout mécréant que j'étais encore, je suis allé remercier le Seigneur d'avoir guéri mon frère, en faveur de qui je l'avais imploré en une heure de tristesse et désarroi.

Depuis, très troublé par une série de coïncidences quasi miraculeuses, je suis allé régulièrement à la messe chaque dimanche, pour essayer de croire, écoutant en toute simplicité, sans chercher la petite bête, la lecture de l'Evangile, disant le « Notre Père » de mon enfance, et naturellement le « Je vous salue, Marie », puisque j'étais dans une chapelle des Pères Maristes, demandant au Seigneur sa lumière, sa grâce, pour que j'y voie clair enfin.

Et imperceptiblement, je me suis pris à aimer Jésus, pour avoir donné sa vie pour nous racheter, et j'aurais souhaité d'être à côté de lui il y a 2.000 ans pour l'aider à porter sa Croix. Sans m'occuper de sonder les mystères de l'Incarnation, de la Rédemption et de la Trinité, je me suis mis à aimer sa Mère, qui assista à son supplice, peut-être en songeant à la mienne qui a dû gravir elle aussi son petit calvaire quand elle m'a vu passer des années en prison pour des idées qui lui semblaient folles.

Et j'ai aimé saint Pierre, malgré son triple reniement, qu'il racheta si bien en se faisant crucifier à son tour ; et saint Paul qui lapida les chrétiens avant d'être le plus ardent de tous les apôtres ; et tous les martyrs et tous les Saints, pas seulement nos saints nationaux, saint Louis, Jeanne d'Arc, et saint Vincent de Paul que j'avais toujours aimés au moment de mes déraillements, mais tous les saints de tous les temps et de tous les pays — le christianisme n'est pas raciste, heureusement ! — et tous les missionnaires chassés de France, tous ces pauvres Frères des Ecoles chrétiennes, mes premiers maîtres, dont le Frère Florin était à mes yeux la pure et noble incarnation.

Et la doctrine du Christ devenait pour moi passionnante, pas seulement sa doctrine sociale qui contient tout ce qu'il y a de bon et d'applicable dans les doctrines socialistes les plus modernes, non seulement sa doctrine morale qui est le plus haut idéal de perfection auquel des hommes puissent aspirer, mais surtout la consolation qu'elle promet aux justes, aux miséricordieux, aux humbles et aux pacifiques de connaître un jour la lumière éternelle et le royaume des Cieux.

Voilà deux ans que se faisait cette imprégnation à mon insu, et ce travail de la grâce, quand s'ouvrit la Semaine Sainte de cette année.

Je me jetai avidement sur l'Imitation de Jésus-Christ, et j'y lus ceci, en conclusion de la dernière partie : « Celui qui veut approfondir la Majesté de Dieu sera accablé du poids de sa gloire : Dieu peut plus faire que l'homme ne peut comprendre ».

Et ceci : « Si vous n'entendez pas et ne comprenez pas les choses qui sont au-dessus de vous, comment comprendrez-vous celles qui sont au-dessus de votre portée ? »

Et ceci encore : « Dieu ne vous trompe point ; mais l'homme est trompé en se fiant trop à lui-même ». « Dieu marche avec les simples, il se découvre aux humbles : il donne l'intelligence, aux petits. Il ouvre l'esprit aux âmes pures et il cache sa grâce aux curieux et aux superbes. La raison humaine est faible et sujette à se tromper, mais la vraie foi ne peut être trompée ».

Et ceci enfin : « Dieu qui est éternel, immense et d'une puissance infinie fait sur la terre et dans le ciel des choses incompréhensibles et merveilleuses et l'on ne peut pénétrer la profondeur de ses merveilles ; si les œuvres de Dieu étaient telles que la raison humaine les pût aisément comprendre, elles ne seraient plus merveilleuses. »

Vendredi Saint, à 3 heures, à l'heure qui rappelle à tous les chrétiens la Mère du Sauveur, j'écrivis au Père Mariste dont le sermon sur la puissance surnaturelle de la prière avait été le jour de l'Ascension 1935 le début de conversion et je lui demandai de me présenter humblement le lendemain devant le tribunal de la pénitence pour que je fasse mes Pâques aujourd'hui dimanche.

Et c'est ainsi que le Christ que je n'avais pu atteindre par ma froide et pauvre raison d'intellectuel couvert de peaux d'âne universitaire est ressuscité dans mon cœur en ce grand jour de Pâques. »

Gustave HERVÉ (La Victoire, 28-29 Mars 1937.)

LA KERMESSE

DE LA PHALANGE D'ARVOR

a lieu le 9 MAI

Envoyez-nous des objets
Venez visiter nos comptoirs
Amenez-nous vos amis

Et n'oubliez pas d'assister
tous au grand film comique

“ SIDONIE PANACHE ”

avec BACH

CHRONIQUE QUIMPÉROISE

(Suite)

C'est ainsi encore que certaines notes des Archives départementales parlent d'un bourg et d'habitants aux alentours du château de Lanniron, d'une église paroissiale avec son cimetière, de chemins et de rues dont l'une s'appelait *la rue aux Moulins*.

Mais dès 1682, l'aveu constate que la paroisse de Lanniron est depuis plusieurs années desservie à la Cathédrale et unie à la paroisse du Saint-Esprit ou de *la rue Neuve*.

A la fin du XVII^e siècle, le manoir de Lanniron s'embellit sous l'épiscopat de Mgr de Coëtlogon de magnifiques jardins dessinés sur les plans du fameux Le Nostre, et c'est sans doute pour cela que dans le portrait de cet évêque, que l'on voit à la salle synodale, le fond du tableau représente les jardins de Lanniron avec sa terrasse sur les bords de l'Odet.

Mgr Annibal de Farcy de Cuillé (1730-1771) y fit son séjour habituel, comme l'atteste son testament conservé aux Archives de l'évêché.

L'inventaire des meubles, de la bibliothèque et des jardins de Lanniron, dressé à la mort du prélat, nous donne une idée de cette résidence épiscopale. C'est ainsi qu'au dire d'Alain Pernéz, premier jardinier, demeurant à Kerbaby, en Lanniron, et de Joseph Le Gall, second jardinier, demeurant rue Toul-al-Ler, en ville, 72 pieds d'orangers, citronniers, cédras, bergamotes chinois et autres, sont estimés 12.000 francs.

Après avoir parlé de la cathédrale, de son évêché et de ses belles chapelles du Guéodet et du Pennity, *la Chronique Quimpéroise* va donner maintenant des détails intéressants sur les abbayes, couvents, hôtels-Dieu, collèges et autres écoles de la ville.

L'Abbaye de Loc-Maria

Ce n'était d'abord qu'un monastère qui existait sous les rois bretons dont la dynastie prit fin au milieu du IX^e siècle.

Au XI^e, Hodiérne, fille d'Alain Canihart, comte de Cornouaille, y entra et en devint la première Abbessse. A cette époque, le monastère était gouverné par un Abbé et une Abbessse, selon la règle de Robert d'Arbrissel ; aussi comprenait-il deux clôtures.

Par suite de l'annexion de Loc-Maria à l'Abbaye de Saint-Sulpice de Rennes, au commencement du XII^e siècle, les Abbés et Abbesses furent remplacés par des Prieurs et

Prieures. Au ^{xvi}^e siècle, les Religieux disparurent, mais les Bénédictines s'y maintinrent avec une grande ferveur, jusqu'à la Révolution.

L'Evêché possède une crosse en bois doré qui a dû être la crosse d'une Abbesse. C'est un beau travail, où l'on voit les trois Personnes divines dont le Fils est représenté sous les traits du Bon Pasteur. On y voit aussi figurés les sept Sacrements et les trois Vertus théologales.

Jadis, le Grand-Chantre du Chapitre portait cette crosse aux fêtes solennelles, à la place de son bâton cantoral. Mais une année, durant la procession du 15 Août qui se rendait, après vêpres, à Loc-Maria, les soldats de faction près la Préfecture, lui ayant présenté les armes et ne les ayant pas présentées ensuite à Mgr Sergent, le prélat décida qu'il n'y aurait plus désormais *deux évêques* à cette cérémonie.

L'église de Loc-Maria est une vaste construction du ^{xi}^e, peut-être même du ^{ix}^e siècle, bâtie sur les ruines d'une église plus ancienne encore. Faite en forme de croix latine, cette église, par ses belles proportions et la simplicité rudimentaire de ses piliers, présente un type des plus curieux de l'architecture romane.

Au ^{xvii}^e siècle, les Bénédictines reconstruisirent l'abside dans le style ogival. Cette abside était immense, informe et sans proportions avec le reste de l'église. L'absidiole, près la sacristie, avait été aussi démolie pour faire place au chœur des religieuses et un mur allant du sol à l'arcature isolait complètement de l'église, le transept.

Pour remettre les choses dans l'état primitif et savoir au juste les proportions qu'il fallait donner à l'abside, M. Bigot (l'architecte des flèches), consulta le Père Tournesac, Jésuite, qui avait fait le plan de la chapelle Saint-Joseph. Celui-ci conseilla de percer les fouilles à Loc-Maria, et l'on retrouva les fondations romanes de la première abside sur lesquelles on reconstruisit l'abside que nous voyons aujourd'hui, ainsi que l'absidiole, après avoir démoli le grand mur et le chœur des religieuses.

De l'ancien cloître, il ne reste plus que trois arcades romanes qu'on voit dans le jardin du presbytère, ainsi qu'une pierre tombale de prieure, portant la date de 1656.

Dans l'église, il y a encore des dalles avec l'effigie d'Abbeses ou de religieuses. Si ces dalles n'indiquent pas leur sépulture, il faudrait les dresser contre le mur, sous peine de voir avant peu ces effigies effacées par les pieds des passants.

J'ai vu autrefois, dans la dernière travée à gauche quand on sort de l'église, (elle était alors bouchée entièrement) une grossière peinture d'un immense Saint Christophe portant l'Enfant Jésus sur ses épaules. Il faisait la joie et l'admira-

tion des visiteurs grands et petits, sans nuire le moins du monde à l'édifice.

Au contraire, il est fâcheux qu'on ait accolé à l'entrée d'une église du ^{xi}^e siècle, un porche gothique qui, malgré son mérite, ne s'harmonise pas plus avec elle que le trône en pierres blanches érigé à Notre-Dame de Loc-Maria, à l'entrée du chœur. C'est un véritable hors-d'œuvre que les Beaux-Arts n'auraient pas dû tolérer et dont M. Abgrall ne voulait pas. Les grands bâtiments contigus à l'église ont dû servir de lieux réguliers aux Bénédictins à partir du ^{xvii}^e siècle, comme l'indique leur architecture. Ces bâtiments ont grand air, bien qu'ils ne soient ni romans, ni gothiques, mais de l'époque de transition.

L'Abbaye de Kerlot

Cette Abbaye fut fondée en 1653, au manoir de Kerlot, en Plomelin, par le seigneur de Gégado, en faveur de sa sœur, Mme Elisabeth, religieuse professe de l'Ordre de Cîteaux, dans l'abbaye de la Joie, à Hennebont.

Elle devait en être la première Abbesse, étant déjà acceptée comme telle par Mgr de Cornouailles et le Supérieur général de l'Ordre.

Mais à peine avait-elle jeté à Kerlot, les fondations de l'église, que sa sœur Françoise, dame de Pontho, agissant au nom de Mme de Trécesson, épouse du fondateur, attaqua cette fondation, en revendiquant la propriété du manoir et une partie de la fortune que le seigneur de Gégado avait donnée, à charge de faire célébrer à perpétuité, deux messes par semaine, pour le repos de son âme.

De là une suite de procès qui dura plus de 10 ans. Ce n'est qu'à la mort de Mme Elisabeth, qui était retournée dans son Abbaye de la Joie, à Hennebont, que le Parlement de Rennes autorisa le 9 Octobre 1660, Anne Le Cogneux, nièce de Mme Elisabeth et professe de l'Abbaye de Pont-aux-Dames, au diocèse de Meaux, à prendre possession du manoir de Kerlot. Mais cela lui fut impossible, le seigneur de Pontho s'y opposant à main armée et voulant même empêcher Mgr de Cornouailles de lui donner la bénédiction abbatiale. Alors, ne se sentant plus en sûreté en rase campagne, elle résolut de transférer son monastère dans les faubourgs de Quimper.

Elle adressa à cet effet, une requête à Mgr de Cornouailles qui approuva ce projet, et la Communauté de la ville, par une délibération du 10 Juillet 1667, autorisa les Religieuses de Kerlot à s'établir au manoir de l'Isle, en Saint-Mathieu. Elles y restèrent jusqu'à la Révolution, refusant dignement de reconnaître Expilly pour leur évêque et repoussant les

subventions que leur offraient les Jacobins, pour se disperser. Malgré tout, après avoir été spoliées de l'argenterie de leur église, elles furent contraintes, comme les Bénédictines du Calvaire (Bourlibou), les Augustines Hospitalières de Sainte Catherine (la Préfecture), les Dames de la Retraite (la gendarmerie) et les Ursulines (la caserne de Saint-Mathieu), de chercher un gîte chez leurs parents ou dans quelque famille charitable.

L'Abbaye de Kerlot couvrait, jadis, tout le terrain des jardins Paugam, ainsi que la venelle du Kergoz avec ses dépendances et son grand logis, dont le fronton des fenêtres accuse le XVII^e siècle.

Aujourd'hui, il ne reste plus de ce monastère que les murs de l'église, sans style aucun, percés de larges baies et servant de fonderie. Quant à l'enclos embaumé jadis, du parfum des vertus des Trappistines et arrosé de leurs sueurs, il est devenu un quartier solitaire couvert de villas qu'habitent de bons bourgeois et quelques instituteurs en retraite, jusqu'au jour où les Communistes viendront à leur tour prendre leur place.

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHE ET FÊTES GARDÉES : *Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.*

b) SUR SEMAINE : *Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 30 (messe du Chapitre).*

c) EXERCICES DU MOIS DE MARIE : *Tous les soirs à 20 heures.*

II. CONFESSIONS. — a) TOUS LES JOURS : *Le matin, aux heures des messes ; — Le soir, de 17 à 19 heures.*

b) LES SAMEDIS ET VEILLES DES FÊTES : *De 16 à 19 heures et après 20 heures.*

III. — RETAITES DE COMMUNION SOLENNELLE. — a) *Ouverture le mercredi 12, à 17 heures. — b) Les 3 jours suivants : Prières, messe et conférence à 7 h. 30 ; 2^e conférence à 10 h. 30 ; 3^e conférence à 13 h. 30 ; 4^e conférence à 16 h. 30. — c) Le dimanche de la Pentecôte : Messe de communion à 7 h. 30. Grand'messe à 10 heures. Chapelet à 14 h. 15. Rénovation des vœux, procession et bénédiction.*

d) *Le lundi de la Pentecôte : Messe d'actions de grâce à 8 heures. — Fête de la Sainte-Enfance à 13 h. 30.*

IV. NEUVAIN AU SAINT-ESPRIT. — *Du jeudi 6 au samedi de la Pentecôte, tous les jours à la Cathédrale, à 20 heures. Bénédiction. — Sauf le 1^{er} vendredi, 7, où elle aura lieu à 17 heures.*

Mois de Mai

1, SAMEDI. — Saints Philippe et Jacques, apôtres.

✠ 2, DIMANCHE. — 5^e après la Pâque. — Offices du dimanche. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, Mois de Marie.

3, LUNDI. — Invention de la Sainte Croix. — Les Rogations. — A 9 heures, procession. — Messe de la Station à Saint-Mathieu.

4, MARDI. — Sainte Monique, veuve. — Les Rogations. — A 9 heures, procession. — Messe de la Station à Kerfeunteun.

5, MERCREDI. — Saint Pie V, pape et confesseur. — Les Rogations. — A 9 heures, procession. — Messe à Loc-Maria.

6, JEUDI. — *L'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ.* — Offices comme les dimanches. — A 20 heures, Mois de Marie. — Neuvaine au Saint-Esprit.

7, VENDREDI. — Saint Stanilas, évêque et martyr. — Exercices du 1^{er} vendredi du mois. — Exposition du Très Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

8, SAMEDI. — Apparition de Saint Michel, archange.

✠ 9, DIMANCHE. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. — *Solennité de Sainte Jeanne-d'Arc.* — A 9 heures, panégyrique de la Sainte. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, Neuvaine au Saint-Esprit.

10, LUNDI. — Saint Antonin, évêque et confesseur.

11, MARDI. — Translation des Reliques de Saint Corentin et de Saint Pol de Léon.

12, MERCREDI. — Saint Nérée et ses Compagnons, martyrs. — Ouverture de la retraite des enfants à 17 heures.

13, JEUDI. — Octave de l'Ascension.

14, VENDREDI. — Saint Brieuc, évêque et confesseur.

15, SAMEDI. — Vigile de la Pentecôte (pas de jeûne ni d'abstinence). — A 16 heures, Bénédiction des Fonts baptismaux.

✠ 16, DIMANCHE. — *La Pentecôte.* — Communion solennelle des enfants. (Voir plus haut.)

17, LUNDI DE LA PENTECÔTE. — Offices comme le dimanche, mais pas de messe à 11 h. 30.

18, MARDI DE LA PENTECÔTE. — Offices du jour.

19, MERCREDI. — De l'Octave. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

20, JEUDI. — De l'Octave.

21, VENDREDI. — De l'Octave. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

22, SAMEDI. — De l'Octave. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

✠ 23, DIMANCHE DE LA TRINITÉ. — Offices du jour. — Vêpres à 15 heures. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, Mois de Marie.

24, LUNDI. — Saint Donatien et Rogation, martyrs.

25, MARDI. — Saint Grégoire VII, pape et confesseur.

26, MERCREDI. — Saint Philippe de Néri, confesseur.

27, JEUDI. — *Fête du Saint-Sacrement.* — Exposition du Saint-Sacrement toute la journée. — Le soir, à 20 heures, procession et bénédiction.

28, VENDREDI. — De l'Octave. — A 20 heures, sermon du *Triduum*.

29, SAMEDI. — De l'Octave. — A 20 heures, sermon du *Triduum*.

✠ 30, DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT. — 4^e messe à 8 h. 30. Grand'messe à 9 heures. — Procession du Saint-Sacrement avec reposoir à Saint-Mathieu et place Médard. — Dernière messe à 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures, dernier sermon du *Triduum*, bénédiction. — Toute la semaine, Exposition du Saint-Sacrement de la fin de la 1^{re} messe jusqu'à la fin des vêpres. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures.

31, LUNDI. — De l'Octave du Saint-Sacrement. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures. — A 20 heures, procession à Loc-Maria, où se fait la clôture du Mois de Marie. Sermon par M. Foulon. Bénédiction.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

- 14 Mars. Paul-William Gumbrell, 14, rue Kéréon.
 25 — Jean-Claude-Joseph Le Corre, Croix Saint-Yves.
 27 — Danielle Goraguer, Lycée.
 29 — Jean-Claude-Robert-Henri-Joseph Gayet, 23, rue Penn-ar-Stéir.
 4 Avril. Charles-Cosmo Peluso, 1, impasse de l'Odé.
 4 — Marie-Thérèse-Louise Le Breton, 5, rue Feunteunik-al-Lez.
 11 — Albert-Alain-Marie Coustans, 14, rue du Froût.
 18 — Annik-Marie-Louise Stervinou, 43, rue Elie-Fréron.
 21 — Jean-René-Marie Le Brusq, 10, rue du Salé.
 25 — Jacques Hammaret, 72, rue Neuve.
 25 — Jacques Hammaret, 72, rue Neuve.
 25 — François Le Goff, 30, rue Aristide-Briand.
 26 — Louis-Anne-Marie Bourbigot, 30, rue de Brest.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :

- 29 Mars. Marcel Laporte et Marguerite-Jeanne Le Page.
 29 — Paul Boissel et Marie-Louise-Joséphine Séhédic.
 3 Avril. René-Jean Le Pannetier et Germaine-Vincente Hémon.
 12 — Yves-Joseph-Marie Nédélec et Marie-Anne Raphael.
 12 — Jean-Louis-René Piclet et Yvonne Nédélec.
 17 — Jean-Louis-Marie Le Brusq et Isabelle-Marie-Louise Cojen.

Décès.

Ont reçu la sépulture ecclésiastique :

- 23 Mars. Marie-Gaël-Marguerite-Lucje Bodet, 3 mois, 15, rue de l'Hospice.
 25 — René Laurent, 19 ans, Brest.
 26 — Charles-Auguste Calvé, époux de Marie-Corentine Le Grill, 51 ans, 13, rue Jean-Jaurès.
 27 — Hélène-Marie Autrou, veuve de Jean-Marie Lozac'h, 78 ans, 20, rue Aristide-Briand.
 27 — Pascal Nicolas, époux de Joséphine Monot, 68 ans, boulevard de Kerguelen.
 30 — Yves-Marie Le Pérennou, époux de Marie-Louise Le Calvez, 68 ans, 8, rue Penn-ar-Stang.
 1 Avril. Marie-Jeanne Kerno, veuve de Noël Le Bris, 67 ans, quartier Saint-Yves.
 5 — Paul Bouté, Neuilly-sur-Seine.
 6 — Marie-Augustine David, épouse Yves Le Piton, 63 ans, 1, rue Aristide-Briand.
 12 — Marie-Perrine Autret, veuve Faquet, 80 ans, Hospice.
 17 — Louise Guichaoua, épouse Jean-Marie Menez, 42 ans, 4, rue Sainte-Thérèse.
 21 — Yves Maio, veuf d'Anne-Marie Fulcran, 52 ans, Hospice.
 23 — Jean-René Daniel, veuf de Jeanne-Marie L'Helgoualc'h, 59 ans, Hospice.
 25 — Mathias-François-Marie Menez, époux de Marie Thomas, 52 ans, Hospice.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.

l'Hôtel de la Paix et de la Poste

à QUIMPER
est connu de tous

Grande Salle à Manger pour Mariages et Banquets

L. LE RESTE, Propriétaire

Entreprise Générale de Serrurerie

LE FEUNTEUN

24, rue de Brest

QUIMPER

Téléphone : 0-89

Art

Bâtiment

Tout le fer forgé, martelé.

Copie de tous styles.

Installation de Magasins,

Devantures, Vitrites, etc...

Décoration Moderne.

Acier inoxydable, Métal blanc,
Cuivre nickelé et chromé.

Coffres-Forts.

Soudure autogène.

Constructions métalliques

Hangars, Charpentes et
toutes Couvertures.

Menuiserie métallique.

Chassis à guillotine,
Portes et fenêtres.

Divers.

Balcons, Grilles, Rampes,
Marquises, Serres, etc...

FAITES VOS ACHATS DE BRODERIES - DENTELLES
RIDEAUX - LAINES - FAIENCES

A LA VILLE D'YS

16, BOULEVARD DE KERGUÉLEN, 16

Près de la Poste - QUIMPER

MAISON SPÉCIALISÉE DANS LES JOLIES LAINES

Le plus grand choix de toute la région

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

m^{me} COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre

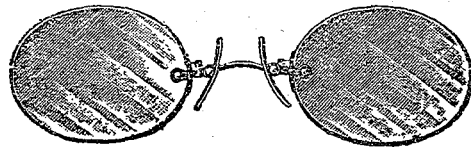


P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

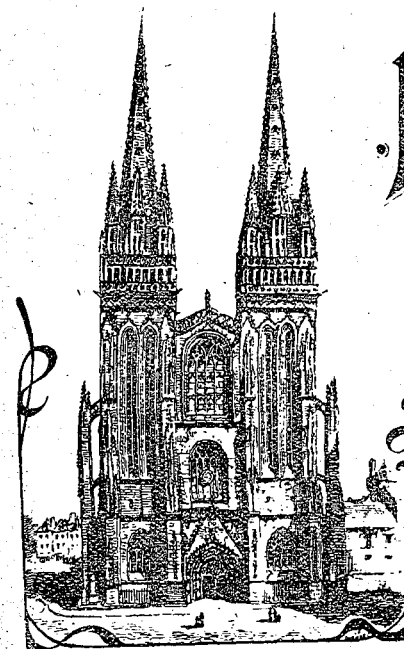
Lunetterie et Orthopédie

DELBENN

16, rue Kéréon **QUIMPER**



Maison de Confiance spécialement recommandée



LA VOIX de
St CORENTIN
QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue St-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.

Abonnement 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



*La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.*

*Aimez votre église.
Allez à votre église.*

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
E s c o m p t e
Dépôt de Fonds
A v a n c e s

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
 26 rue du Parc

Sous-Agences
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

LA VIE PAROISSIALE

M. l'abbé Suignard, recteur de Tréboul

Monseigneur l'Evêque vient de nommer recteur de Tréboul M. l'abbé Suignard, premier vicaire de la cathédrale.

C'est une belle et grande paroisse qui est confiée à son zèle. La paroisse de Tréboul compte, en effet, plus de cinq mille habitants. Elle possède des écoles libres de garçons et de filles.

M. Suignard sera aidé dans son ministère par deux vicaires. Il fera le bien à Tréboul comme il l'a fait pendant les dix-huit ans qu'il a passés à Saint-Corentin, et pendant les onze ans qu'il avait précédemment passés comme vicaire à Concarneau.

Prêtre très dévoué, très actif, assidu à visiter ses malades, se donnant sans compter à l'enseignement du catéchisme, M. Suignard laisse à Saint-Corentin de très profonds regrets.

Nous prions pour que Dieu bénisse son ministère à Tréboul. Son installation solennelle a lieu le dimanche 6 Juin, sous la présidence de M. le Curé-Archiprêtre de la cathédrale.

M. l'abbé Foulon, vicaire à Saint-Corentin

Pour remplacer M. l'abbé Suignard, Monseigneur l'Evêque a nommé vicaire à la cathédrale M. l'abbé Foulon qui, depuis quelques années, était professeur au collège Saint-Yves.

Connu et apprécié des familles qui confiaient leurs enfants à ce bel établissement secondaire, très dévoué aux œuvres de jeunesse, M. Foulon est le bienvenu parmi nous. Nous prions pour le succès de son ministère.

Le Pèlerinage diocésain à Lourdes

Déjà une quarantaine de paroissiens de Saint-Corentin sont inscrits pour le pèlerinage et nous croyons savoir que

ce chiffre sera dépassé. Il faut se hâter désormais pour les inscriptions, car sous peu de jours, sans doute, la liste des pèterins sera close.

Mort du père de M. l'abbé Pichon

M. l'abbé Pichon, vicaire, vient d'avoir la douleur de perdre son vénérable père, à l'âge de 83 ans. Nous recommandons son âme aux prières des paroissiens.

Deux premières messes à la Cathédrale

Les Révérends Pères Laurent et Mao, dont la *Voix de Saint-Corentin* a annoncé l'ordination sacerdotale, il y a quelques mois, le dimanche du Rosaire, à Chevilly, vont, avant de recevoir leur obédience, passer quelques jours au milieu de nous.

L'un et l'autre célébreront le même jour, à la cathédrale, leur première messe « solennelle ».

Solennelle ? Seuls les chanoines titulaires ou honoraires ont le privilège de chanter la messe à l'autel du grand chœur de la cathédrale et nos deux chers jeunes prêtres ne sont pas chanoines.

La paroisse de Saint-Corentin veut cependant honorer ceux de ses fils que la divine Providence élève au sacerdoce et elle a trouvé le moyen, sans déroger aux prérogatives des chanoines, de fêter ses jeunes prêtres.

Le dimanche 18 Juillet, le Père François Mao célébrera la messe au chœur, à 9 heures ; le Père Jean Laurent célébrera la messe de 11 h. 30.

Pendant ces messes, la chorale de Saint-Corentin fera entendre ses chants. M. l'abbé Cadiou, qui fut le premier maître des deux jeunes prêtres, prêchera à la messe de 9 heures. M. le Curé fera le sermon à la messe de 11 h. 30.

Les paroissiens sont invités à unir dans leurs prières nos deux chers jeunes prêtres. Choristes à la cathédrale tous les deux, élèves à l'école libre de Saint-Corentin tous les deux, ils sont partis ensemble tous les deux à Langonnet. Ils se sont suivis tout le long de leurs études, ils ont reçu la prêtrise le même jour et... ils s'aiment très fraternellement. Il était indiqué que leur première messe à la cathédrale eût lieu le même jour et que les deux prêtres qui les ont assistés lorsqu'ils sont montés à l'autel pour la première fois en la chapelle de la maison-mère des Pères du Saint-Esprit, à Paris, soient les prédicateurs de leur première messe à Saint-Corentin.

Que le Bon Dieu bénisse leur apostolat.

Communion privée

Quarante petits enfants de l'école Sainte-Anne ont reçu pour la première fois, en la fête du Sacré Cœur de Jésus, la visite de l'Ami divin Jésus dans l'hostie. Ils s'y sont préparés avec une piété angélique.

Que le Maître tout aimant et tout puissant défende ses petits amis contre les assauts du mal et les réunisse tous un jour près de lui au ciel.

La Procession de la Fête-Dieu

Favorisée par un temps superbe, elle s'est déroulée très pieuse, très belle, dans les rues de Quimper, le dimanche matin 30 Mai. En tête s'avançaient les orphelines de l'Adoration, conduites par quelques-unes de leurs maîtresses, puis venaient les Guides, les élèves de l'école libre des filles de Sainte-Thérèse, les filles des écoles publiques, l'école libre des filles de Saint-Mathieu, l'institution Notre-Dame d'Espérance, l'école Sainte-Anne, les Mères chrétiennes de la Congrégation des Dames, les membres de l'Adoration Réparatrice et de l'Apostolat de la prière, le nombreux groupe franciscain, les religieuses des diverses congrégations ; puis les garçons de l'Orphelinat Massé, les garçons des écoles publiques, des patronages de Sainte-Thérèse et de Saint-Mathieu, de la Phalange d'Arvor, les garçons des écoles paroissiales, le Likès au grand complet avec son excellente musique, les Scouts, le collège Saint-Yves, les Cheminots catholiques ; venaient enfin les enfants de chœur de toutes les paroisses de Quimper, le Grand Séminaire, le clergé de la ville, les chanoines, les prêtres parés en chasubles et en chapes.

Son Excellence Monseigneur Cogneau portait le Saint-Sacrement que suivaient les hommes d'Action Catholique et une foule nombreuse.

Tout le long du parcours, les rues étaient fleuries ; les maisons recouvertes de blanches draperies ; aux fenêtres flottaient les oriflammes.

Après avoir parcouru les rues du Roi-Gradlon, la rue du parc, la rue René-Madec, la rue Saint-Mathieu, le Saint-Sacrement entra, précédé des séminaristes et des prêtres, dans l'église Saint-Mathieu où fut donnée une première bénédiction. Reprenant sa marche par la rue du Chapeau-Rouge, la procession parvint à la place Médard, où un splendide reposoir était dressé. Disons, en passant, un merci bien mérité aux bonnes personnes qui, de si bonne grâce, ont accepté de se charger de l'érection du reposoir, à celles qui ont offert des arbustes, des fleurs, à tous les habitants du quartier qui,

par leur travail, leurs offrandes, ont contribué à rendre honneur à Jésus Hostie, puis par la rue Kéréon, le Très-Saint-Sacrement rentra à la cathédrale au chant des hymnes, des cantiques, pendant que le carillon faisait retentir de sa voix harmonieuse et puissante toute la ville.

Quimper a dignement fêté Notre Seigneur.

Que Notre Seigneur répande ses bénédictions sur tout Quimper.

Correspondance de Saint-Jean Discalcéat

Il y a plusieurs mois que cette rubrique n'a pas paru dans la *Voix de Saint-Corentin*. Nous savons qu'elle a vivement intéressé et... étonné nos lecteurs. Beaucoup d'entre eux nous demandent des nouvelles de saint Jean et de ses correspondants et insistent pour que nous continuions à publier les lettres que nous recevons.

Puisque ces lettres, en attestant la confiance qu'inspire au loin notre cher petit Saint quimpérois, attestent aussi sa puissance près du Bon Dieu, nous nous décidons, en gardant toute la discrétion utile, à publier quelques-unes des lettres reçues ces derniers mois.

Tout d'abord, quelques billets sans indication de date ni de lieu d'origine :

1. Je vous envoie 0.50 pour mettre dans le tronc de saint Jean dit Calcea. Merci pour avoir obtenu une journée de beau temps à la date demandée. Sincère reconnaissance.

2. A mettre dans le tronc de saint Jean Discalcéat à une intention particulière : 0.50.

3. Ci-joint deux timbres dans le tronc de saint Jean dit Calcée pour une grâce obtenue. Respectueuses civilités.

4. Je vous envoie deux timbres pour saint Jean pour lui demander 4 jours de beau temps. — P. de L.

Puis avec dates et lieux d'envoi.

1. *Patinges par Portuon (Cher)*, 18-10-36. — Je vous envoie 1 fr. 50 en timbres. Vous aurez la bonté de changer pour de la monnaie pour mettre au tronc de saint Jean Discalcéat pour avoir du beau temps le 7 Novembre prochain. — R. P.

2. *Villevoisson*, 20-11-36. — Ci-joint un timbre de 10 centimes pour avoir du beau temps le 24, pour un mariage. — L. T.

3. *Bénévent-l'Abbaye (Creuse)*, 26 Nov. — Je vous envoie 0.50 pour le tronc de saint Jean Discaléen, pour avoir du beau temps le 1^{er} Décembre.

4. *Liguières (Cher)*, 12 Déc. — Je vous serais très obligée de m'obtenir du beau temps pour le dimanche 20 Décembre. Ci-joint 1 franc en timbres. — H. L.

5. Ci-joint 5 francs pour l'œuvre de saint Jean d'Iscalea, pour qu'il obtienne du beau temps pour un mariage, le 9 Décembre courant. — G. S.

6. *Nemours, rue Hôtel-de-Ville*, 13 Décembre. — Veuillez faire dire une messe à la chapelle saint Jean de Calcée pour la protection d'un militaire que je recommande et qui est en Algérie. — D.

7. Je vous envoie deux sous pour avoir beau temps demain 29 Décembre. — De la H.

8. *L. (Cher)*, 28 Déc. — Veuillez m'obtenir du beau temps le mercredi 30 courant. Au cas où ces lignes vous parviendraient trop tard, ce serait pour le lendemain jeudi 31. — E. L.

9. 29 Déc., *Cosne*. — 1 franc en timbres à mettre dans la « caisse » du petit saint Jean pour qu'il nous envoie tout de suite de la neige au Mont-Dore. — Christiane P.

10. *La Guerche (Cher)*, 31-12. — Je vous envoie une petite offrande en vous priant de la mettre « à la statue » de saint Jean lui demandant du beau temps pour le 11 Janvier. — D.

11. *Germigny-l'Exempt (Cher)*, 12 Janvier. — Je viens vous demander de faire votre possible pour que nous ayons du beau temps les 26 et 27 Janvier pour un mariage. Ci-joint une offrande pour le tronc de saint Jean Discalcéat. — Marg. Ch.

12. Je vous envoie deux sous (il y en a dix) pour avoir beau temps le dimanche 7 Février. — C^{te} L. P.

13. *La Guerche*, 27 Février. — Sur le conseil de plusieurs amis, je vous ai déjà écrit afin de prier que nous ayons du beau temps. Pour le même motif, je reviens vers vous « car vos prières ont été exaucées », pour que les 15 et 16 Mars nous soyons favorisés. En espérant que cette fois-ci il en sera comme lorsque nous avons eu besoin de votre heureux concours, recevez, etc. — Ci-joint 2 fr. 50 pour le tronc de saint Jean Discalcéat.

14. *Mehun*, le 2 Février 37. — Je prie saint Jean Discaléen de me donner du beau temps pour le samedi 6 Février, à Pesselière, commune de Jalogne, dans le Cher. — H. R.

15. *La Guerche (Cher)*, 18-2-37. — Je vous adresse une petite offrande pour le tronc de saint Jean Discalcée, pour la journée du 27 Février. — R. L.

16. *Morngy-sur-Allier*, 15 Mars. — Je vous adresse une offrande de 10 francs pour saint Jean Discaléat et vous de-

mande de me faire une neuvaine pour demander le beau temps pour le 3 Avril. — L.

17. 4 Mars. — Dans une précédente lettre, je vous demandais de prier saint Jean Discalceat afin que nous ayons du beau temps les 15 et 16 Mars. Ayant fait une erreur dans l'adresse (pour le département), je ne sais si ma lettre vous est parvenue ; dans le cas contraire, il est donc préférable que je joigne une autre offrande à ma lettre.

18. Lignières, 15-2-37. — Je vous serais très obligée de vouloir bien m'obtenir du beau temps pour samedi et dimanche prochains, c'est-à-dire les 20 et 21 courant.

19. Saint-Raphaël, 11 Mars. — Ci-joint une offrande pour saint Jean d'Icalcéatre, à qui j'adresse une nouvelle requête. Déjà je me suis adressé à lui deux fois avec succès. Si j'obtiens satisfaction comme par le passé, je vous prierai à nouveau de lui remettre ma dette de reconnaissance. — M. C. Ch.

20. Moissa, par Betête (Creuse). — Ci-joint une petite offrande pour saint Jean. Je demande du beau temps les 29 et 30 Mars prochain. Je dois me marier le 30. — 3 Mars 1937.

21. Paris, 24 Mars. — Je vous prie de mettre dans le tronc de saint Jean le montant du timbre-poste ci-joint en reconnaissance de la grâce obtenue par son intermédiaire. — M. Ch.

22. Mehun-sur-Yèvre, 26 Mars. — Je prie saint Jean de me donner du beau temps pour le jeudi 1^{er} Avril, à Mehun-sur-Yèvre. — H. R.

23. Jargeau, 12 Avril 37. — Saint Jean deux sous. Il y a quelques années, avec le conseil de quelques amies, je vous écrivais pour vous demander du beau temps, car je devais aller à un mariage. Vous avez bien voulu exaucer mon souhait. C'est pourquoi cette année (ayant bien confiance en vous), je vous demande du beau temps pour samedi prochain 17 Avril. Je vous en serai reconnaissante et vous en remercie d'avance.

24. 13 Avril. — Veuillez m'obtenir du beau temps les 17 et 18 courant. — El. L.

25. Gien, le 15-4-37. — Je vous adresse la somme de 3 fr. Veuillez dire des prières à saint Jean pour qu'il fasse beau temps à Gien toute la journée du 19 Avril.

26. Magny-Cour (Nièvre). — Pour mettre dans le tronc de saint Jean, pour le 24 et 25 Avril.

27. Paris, 18 Avril. — Je vous serais très reconnaissante si vous pouviez m'obtenir le beau temps pour le 9 Mai, jour de la communion de ma fillette à Saint-Pierre-les-Nemours. — Mme C.

Vierzon, 20-4-37. — Veuillez trouver ci-inclus une petite offrande à saint Jean, pour avoir beau temps le 26 Avril, jour de mon mariage. — B.

Vierzon, 22. — Je vous adresse 5 francs en timbres pour obtenir, par l'intercession de saint Jean, qu'il fasse beau temps lundi prochain 26, pour un mariage. — S. N.

Orléans, 23 Avril 1937. — Afin d'obtenir du beau temps à l'occasion du mariage de ma sœur, le 28, je vous serais reconnaissante d'intercéder auprès de saint Jean Ica-les-Cas. Je vous joins une offrande pour vos œuvres. — M. H.

Que saint Jean exauce les demandes qui lui sont adressées avec tant de confiance !

Qu'il bénisse aussi tous ceux qui viennent à la cathédrale prier devant sa statue et ses reliques !

Avis

Le départ de M. Suignard nécessite quelques modifications dans la répartition des œuvres paroissiales. Le prochain numéro de la *Voix de Saint-Corentin* donnera la liste des diverses œuvres avec, pour chacune d'elles, le nom du prêtre qui en sera chargé.

Dès aujourd'hui, nous informons les paroissiens que MM. Hervé et Foulon s'occuperont de l'Action Catholique, des œuvres de jeunes gens, cercle d'étude, patronage, sports et cinéma.

M. le Curé a fait convoquer à la Phalange, le lundi 7, à 20 heures 30, les hommes et les jeunes gens pour leur présenter le nouveau vicaire, et exprimer toute sa reconnaissance à M. l'abbé Pichon qui, sans compter avec sa peine, s'est jusqu'ici dévoué à cette œuvre importante.

Pour le repos dominical

Nous sommes très heureux de nous faire l'écho des recommandations faites dimanche dernier à ses paroissiens par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Corentin :

« Les nouvelles lois civiles réglementant le travail et le commerce me donnent l'occasion de rappeler à tous : patrons et ouvriers, commerçants et clients, de tenir compte plus que jamais de la grande loi chrétienne, la grande loi divine du respect du dimanche.

C'est le jour de Dieu. Pour nous, catholiques, c'est le jour sacré par excellence.

Beaucoup de commerçants ont déjà pris le parti de fermer leurs magasins et boutiques le dimanche.

Je m'en réjouis, je les félicite, et je ne puis qu'engager très fortement tous les catholiques à les imiter.

J'engage les fidèles à faciliter cette fermeture en ne faisant pas leurs achats, leurs approvisionnements le dimanche.

Cela pourra leur imposer une petite gêne au début parce que cela changera leurs habitudes, mais si marchands et clients apportent un peu de bonne volonté et de sens chrétien, cette habitude du respect du jour de Dieu se réalisera facilement et sans qu'aucun intérêt véritable soit compromis. »

Aux catholiques de faire très loyalement un examen de conscience et de comprendre ce qui est en même temps leur devoir et leur droit.

Leur devoir, car la sanctification du dimanche impose aux patrons catholiques non seulement d'assister à la messe, mais de permettre aux autres d'y assister...

Leur droit, car la loi de 1906 n'a pas seulement établi un jour de repos par semaine ; elle l'a en principe fixé au dimanche. Les lois qui tiennent compte des convictions religieuses de la majorité des Français ne sont pas, hélas ! tellement nombreuses qu'on puisse laisser tomber en désuétude celles qui existent...

La France est une vieille nation chrétienne. L'observation du repos dominical est une de nos traditions nationales. Nous serions impardonnables si, par égoïsme ou simplement par négligence, nous permettions qu'on y porte atteinte. Car les « dérogations exceptionnelles » ont tôt fait de devenir une redoutable habitude... (Progrès du Finistère.)

Après la Kermesse de la Phalange d'Arvor

Malgré le mauvais temps de la veille et la pluie menaçante de la matinée, la Kermesse de la Phalange a obtenu, encore cette année, son succès habituel. Dans l'après-midi surtout, la foule très nombreuse et très... généreuse. Plusieurs comptoirs, pourtant bien achalandés, durent terminer leur vente bien avant l'heure de la fermeture.

Nous remercions tous les visiteurs de leur grande générosité ; nous remercions tous les bienfaiteurs des lots si nombreux et si importants dont ils ont fait don au patronage ; nous remercions surtout toutes les dames et demoiselles, tous les messieurs qui se sont dépensés sans compter à faire le succès de la vente de charité, acceptant le mauvais temps... avec le sourire, et se dévouant, toute la journée, malgré les fatigues et les causes multiples d'énervement.

Nous n'oublierons pas, dans nos remerciements, l'école Sainte-Anne et ses « petits lapins », qui ont donné sur la scène un ballet qui captiva tous les spectateurs. Pour attirer sur toutes les personnes dévouées à la cause du patronage la bénédiction du bon Dieu, une messe sera dite à leur intention le jeudi 17 Juin, à 8 heures.

CHRONIQUE QUIMPÉROISE

(Suite)

Le Chapitre Cathédral

Avec nos grandes Abbayes bénédictines de Loc-Maria, et notre Abbaye Cistercienne de Kerlot (fondrie de la venelle du Kergoz) ; avec nos Couvents de Capucines (place La Tour-d'Auvergne), et de Cordeliers (où sont maintenant les Halles), la prière publique, officielle de l'Eglise, avait disparu de Quimper, à la Révolution.

De ces centres bénis, en effet, s'élevait nuit et jour, la louange perpétuelle, *laus perennis*. Cette louange a survécu dans le Chapitre.

Comme beaucoup de nos compatriotes, voire même de paroissiens de Saint-Corentin, n'en connaissent ni le but, ni l'importance, j'ai résolu d'éclairer ici leur religion sur ce point.

Dans chaque ville épiscopale où l'évêque réside il y a un collège de prêtres vénérables qui, pour la plupart, ont occupé jadis, dans le diocèse, un poste important. L'évêque les ayant appelés près de lui et leur fournissant un logement et un traitement convenables, ils ont certaines fonctions à remplir, dont la première est d'assurer quotidiennement, au chœur, la récitation ou le chant de la prière liturgique de l'Eglise.

Aussi, deux fois le jour, la cloche de la cathédrale les appelle à l'office. Alors on les voit, quittant leur demeure, se rendre à la sacristie où ils revêtent, en été, leur rochet et la mozette, et en hiver, la cappa violette (d'évêque) que Sa Sainteté le Pape Pie IX leur a concédée, avec l'hermine qui ouate leurs épaules et la croix en vermeille portant d'un côté l'effigie de saint Corentin, et de l'autre, celle du Pape, bienfaiteur.

A l'heure sonnante, ils commencent Prime qui débute par cette hymne attribuée à saint Ambroise :

Le soleil du matin rayonne,

Supplions Dieu très humblement

Pour passer ce jour qu'il nous donne

Avec sa grâce innocemment.

A Prime on lit le Martyrologe qui est le glorieux catalogue des Saints de tous les pays, en commençant par celui dont on va faire la fête le lendemain.

Prime est suivie de Tierce après laquelle l'hebdomadier célèbre le Saint-Sacrifice autour duquel gravitent les Heures canoniales comme les astres gravitent autour du soleil.

La messe conventuelle terminée, on récite Sexte et Nône.

Dans la soirée, la cloche appelle de nouveau les chanoines aux Vêpres qui sont suivies des Complies dont voici encore la belle hymne :

*Veille sur nous, Dieu de clémence
Avant que la nuit ne commence,
Nous t'implorons, Dieu Créateur,
Montre-Toi notre protecteur
Bannis les ténébreux mensonges,
Rends impuissants nos ennemis :
Contre les souillures des songes,
Défends notre corps endormi.*

L'antienne à la Sainte Vierge termine l'office du jour. Il est suivi des Matines et Laudes de la fête du lendemain.

Outre que la fonction principale du chanoine titulaire est d'assurer chaque jour au chœur la prière officielle de l'Eglise, il en a d'autres encore à remplir.

C'est ainsi qu'il est appelé, parfois, à donner son avis à l'évêque quand celui-ci le lui demande, comme en fait foi la formule traditionnelle du Mandement du Carême :

« Après avoir consulté nos Vénérables Frères, les Doyens et Chanoines de notre cathédrale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit. »

C'est encore dans son Chapitre que l'évêque prend son grand chantre, le pénitencier et le théologal (si ces dignités y sont conservées), ainsi que le curé-archiprêtre de sa cathédrale, l'official, les membres du Conseil de vigilance, les examinateurs, les juges synodaux et les censeurs diocésains.

Des titres pareils démontrent que, si le Canonat est un honneur, ce n'est pas une sinécure. Aussi bien, comme un diocèse réclame des activités incessantes, certains chanoines, quoiqu'étant de par leur âge canonique, en humeur de Complies, *Ad opus suum extens, venit ad vitam vespeream*, ne laissent pas de dire Prime d'un accent égal, et acceptent encore d'être chapelain, aumônier, directeur de la *Semaine religieuse*, chercheurs de documents, prédicateurs de retraites, pardonners français et bretons.

Que de confrères et de laïcs sont heureux alors de les revoir, retrouvant chez eux, un ancien recteur ou curé de leur paroisse ; un directeur de séminaire qui a guidé leurs pas de la première tonsure au sacerdoce ; un professeur de rhétorique, d'histoire ou de philosophie qui a embelli leur intelligence.

Enfin, au décès de l'évêque, ses pouvoirs passent de droit au Chapitre qui se hâte de nommer un vicaire capitulaire pour régir en son lieu et place le diocèse, le siège étant vacant.

Puis, quand un nouvel évêque est nommé, c'est encore au Chapitre qu'il doit adresser ses Bulles, pour qu'il en réfère au Saint-Siège au plus tôt.

Les touristes qui, à l'heure de l'office, visitent la cathédrale, ne voyant que l'architecture, le style, l'ampleur de l'édifice, le coloris des vitraux, regardant d'un air amusé les chanoines, ne remarquent ni l'Hôte divin du tabernacle et ne prêtent aucune attention aux voix qui rendent à cet Hôte l'hommage perpétuel de leur voix. Ce sont pourtant les vrais chantres de l'église.

« Aussi, dit le Déal du Chapitre, le Doyen, après avoir fait le nouveau chanoine prendre possession de l'autel majeur et d'une stalle, le conduit à l'Aigle », c'est-à-dire au lutrin dont il ouvre et ferme l'antiphonaire pour montrer par ce geste symbolique qu'il est constitué chantre de l'office divin.

Après la Révolution, l'Aigle n'ayant pas repris sa place, et la maîtrise étant composée en grande partie d'instrumentistes, le Doyen, je l'espère, ne conduisait pas le nouveau chanoine jouer de l'ophicléide (du serpent), ni de la contrebasse.

Mais depuis, on a substitué à la tradition de l'Aigle, une cérémonie aussi insolite qui consiste à faire le nouveau chanoine aller s'asseoir au petit orgue, à la place du maître de chapelle, à poser les mains sur le clavier, les pieds sur le pédalier et à esquisser un geste en ouvrant et fermant un petit livre de chant, ce qui le laisse tout ébahi d'être si vite sacré organiste.

Mais on va revenir à la tradition en plaçant au chœur, le jour de l'installation, un pupitre avec l'antiphonaire que le nouveau chanoine ouvrira et fermera, comme geste symbolique de sa fonction principale.

CHANOINE LE BORGNE.

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — 1° Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2° les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

Mois de Juin

1. MARDI. — De l'octave du Saint-Sacrement. Grand-messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures. Exposition du Saint-Sacrement de 6 heures à la fin des vêpres. A 7 heures, à la chapelle des Œuvres, messe de la Ligue féminine d'Action Catholique.

2. MERCREDI. — De l'octave. Exposition, grand-messe et vêpres comme hier.

3. JEUDI. — De l'octave du Saint-Sacrement. Exposition, grand-messe et vêpres comme le mardi. Confession à partir de 16 heures, en vue de la fête du Sacré-Cœur. De 21 heures à 6 heures, adoration nocturne pour les hommes de la ville.

4. VENDREDI. — Fête du Sacré Cœur de Jésus. Messes comme le dimanche, sans messe de 11 h. 30. A 10 heures, messe pontificale. Vêpres à 16 heures. Bénédiction. A 20 heures, sermon par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. Procession au chant des litanies du Sacré Cœur. Bénédiction. Pendant la bénédiction, Acte de Réparation au Sacré Cœur.

5. SAMEDI. — Sainte Jeanne d'Arc, vierge. Exposition, grand-messe et vêpres comme le mardi.

✠ 6. DIMANCHE. — 3^e après la Pentecôte. Solennité du Sacré Cœur. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 heures. Procession à l'intérieur de la cathédrale ; arrêt au reposoir de l'autel du Sacré-Cœur. Bénédiction. 2^e bénédiction au grand chœur. Récitation des litanies. Acte de Réparation au Sacré Cœur. Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

7. LUNDI. — De l'octave du Sacré Cœur. Jusqu'à la fin du mois, la messe de 6 heures se dit, sauf le dimanche, à l'autel du Sacré-Cœur. Récitation des litanies à la fin de la messe.

8. MARDI. — De l'octave.

9. MERCREDI. — De l'octave. Confession des filles des catéchismes.

10. JEUDI. — Sainte Marguerite, reine, veuve. Messe de communion à 7 h. 30.

11. VENDREDI. — Octave du Sacré Cœur. A 20 heures, Mois du Sacré Cœur.

12. SAMEDI. — Saint Jean Facond, confesseur. Confession des garçons.

✠ 13. DIMANCHE. — 4^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche ; messes et vêpres aux heures habituelles. A 20 heures, réunion bretonne : sermon, prières et bénédiction.

14. LUNDI. — Saint Basile, évêque et docteur de l'Eglise. A 8 heures, messe des Mères chrétiennes à la chapelle des Œuvres. Conférence par M. le Curé, à 15 heures.

15. MARDI. — Saint Vite et ses Compagnons, martyrs.

16. MERCREDI. — De la férie.

17. JEUDI. — Saint Hervé, confesseur.

18. VENDREDI. — Saint Ephrem, diacre, confesseur et docteur de l'Eglise. Confession des petits enfants qui n'ont pas encore communie. A 20 heures, mois du Sacré Cœur.

19. SAMEDI. — Sainte Julienne de Falconerie, vierge.

✠ 20. DIMANCHE. — 5^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche : messes et vêpres aux heures habituelles. A 20 heures, réunion des Confréries du T. Saint-Sacrement, de l'Adoration perpétuelle et du Sacré-Cœur. Procession.

21. LUNDI. — Saint Louis de Gonzague, confesseur.

22. MARDI. — Saint Paulin, évêque et confesseur.

23. MERCREDI. — Vigile de saint Jean Baptiste.

24. JEUDI. — Nativité de saint Jean Baptiste. messes à 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe). Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

25. VENDREDI. — Saint Guillaume, abbé. A 20 heures, Mois du Sacré Cœur.

26. SAMEDI. — Saint Jean et saint Paul, martyrs.

✠ 27. DIMANCHE. — 6^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche : messes et vêpres aux heures habituelles. Après la grand-messe, prières de l'Itinéraire. A 16 heures, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre. A 20 heures, réunion bretonne : sermon, vêpres des morts.

28. LUNDI. — Saint Irénée, évêque et martyr.

29. MARDI. — Saint Pierre et saint Paul, apôtres.

30. MERCREDI. — Commémoration de saint Paul, apôtre.

Mois de Juillet

1. JEUDI. — Fête du Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ. Confession en vue du 1^{er} vendredi.

2. VENDREDI. — Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. 1^{er} vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, bénédiction. A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

3. SAMEDI. — Saint Léon, pape et confesseur.

✠ 4. DIMANCHE. — 7^e dimanche après la Pentecôte. Solennité de saint Pierre et de saint Paul. Messes et vêpres aux heures habituelles. Quête pour le denier de saint Pierre. A 20 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

5. LUNDI. — Saint Antoine-Marie Zaccharie, confesseur.

6. MARDI. — Octave de saint Pierre et de saint Paul. A 7 heures, à la chapelle des Œuvres, messe de la Ligue féminine d'Action Catholique.

7. MERCREDI. — Saints Cyrille et Méthode, évêques et confesseurs. Confession des filles des catéchismes.

8. JEUDI. — Sainte Elisabeth, reine, veuve. A 7 h. 30, messe de communion.

9. VENDREDI. — De la férie.

10. SAMEDI. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, martyrs. Confession des garçons du catéchisme.

✠ 11. DIMANCHE. — 8^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes et vêpres aux heures habituelles. A 20 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

12. LUNDI. — Saint Jean Gualbert, abbé. A 8 heures, à la chapelle des Œuvres, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence par M. le Curé.

13. MARDI. — Saint Thurien, évêque et confesseur.

14. MERCREDI. — Saint Bonaventure, évêque et docteur de l'Eglise.

15. JEUDI. — Saint Henri, empereur et confesseur.

16. VENDREDI. — Notre-Dame du Mont Carmel. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

17. SAMEDI. — Saint Alexis.

✠ 18. DIMANCHE. — 9^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes et vêpres aux heures habituelles. A 9 heures, première messe officielle du Père Mao, de la Congrégation du Saint-Esprit. A 11 h. 30, première messe officielle du Père Laurent, de la même Congrégation. A 20 heures, réunion des Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle. Procession. Bénédiction.

- 19, LUNDI. — Saint Vincent de Paul, confesseur.
 20, MARDI. — Saint Jérôme Emilien, confesseur.
 21, MERCREDI. — Saint Thénénan, évêque et confesseur.
 22, JEUDI. — Sainte Marie-Madeleine, pénitente.
 23, VENDREDI. — Saint Apollinaire, évêque et martyr.
 24, SAMEDI. — Vigile de S. Jacques.
 25, DIMANCHE. — 10^e dimanche après la Pentecôte. Fête de saint Jacques, apôtre. Messes et vêpres aux heures habituelles. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre, à la chapelle. A 20 heures, réunion bretonne, sermon, vêpres des morts.
 26, LUNDI. — Sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie.
 27, MARDI. — De l'octave de sainte Anne.
 28, MERCREDI. — Saint Samson, évêque et confesseur.
 29, JEUDI. — Sainte Marthe, vierge.
 30, VENDREDI. — De l'octave de sainte Anne.
 31, SAMEDI. — Saint Ignace, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

- 27 Avril. Brigitte-Anne-Marie-Pia-Marguerite Manière, 10, quai du Stéir.
 2 Mai. Marie-Jeanne-Josèphe Le Berre, 10, place Saint-Corentin.
 6 — Paul-René Bocher, 12, rue Toul-al-Laër.
 9 — François Bourry, 17, Goarem-Dro.
 9 — Sylvestre-Pierre-Marie Le Meur, 23, rue Kéréon.
 16 — Anne-Marie Mazéas, 23, rue de Kerfeunteun.
 17 — Jean-Pierre Guyader, 25, rue de Kerfeunteun.
 17 — Robert Micout, rue Sainte-Catherine.
 23 — Corentin-Yves-Bernard Malléol, 34, rue Kéréon.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :

- 5 Mai. Pierre Lommersum et Jeanne-Marie L'Helgoualc'h.
 10 — Henri-Joseph-M^{re} Bernard et Catherine-Joséphine-Hélène Corneec.
 17 — Jean-Yves Riou et Paule-Jeanne Manach.
 18 — Louis-Marie Kerviel et Françoise-Marie Hypolite.

Décès.

Ont reçu la sépulture ecclésiastique :

- 28 Avril. Marie-Claire Herrou, 10 jours, quartier de La Forêt.
 6 Mai. Hervé Le Berre, époux de Françoise Doucin, 32 ans, 12, rue Elie-Fréron.
 12 — Marie-Jeanne Coatmen, épouse de Jean Le Donge, 76 ans, Hospice de Morlaix.
 15 — Yves-Joseph Le Berre, 49 ans, 3, rue Le Déan.
 19 — Anne-Marie Mazo, veuve d'Auguste Mary, 59 ans, 19, rue Pen-ar-Stéir.
 20 — Yvonne-Corentine Nodé, 25 ans, 27, rue de Kerfeunteun.
 22 — Robert Micou, 3 jours, 14, rue Sainte-Catherine.
 22 — Georges-Yves Maréchal, 31 ans, 43, rue Kéréon.
 24 — François-Louis-Eugène Maurial, époux de Claire Ligneau, 81 ans, 39, rue Aristide-Briand.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale
Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CIERGES

LOUISE SAVINA

43, Rue Kéréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL
- ENCENS -
HUILES ET MÈCHES
- POUR SANCTUAIRES -

KODAKS

PATHÉ-BABY
PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent 14, Boul. Kerguelen
direct de 4, rue St-François
«Meccano» QUIMPER — Tél. 3-59

T
S
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KÉRÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Kéréon
QUIMPER

M^r & M^{me} LE GRAND

Selliers

Place de Brest

Literie en tout genre

Sommiers - Matelas

vieux et neufs

Marchandises de 1^{er} Choix

Faites vos Achats

aux

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale

QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
MÉNAGE
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

m^{me} COSMEO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre



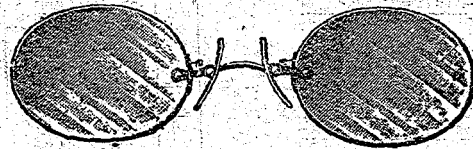
P. LE GUENEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

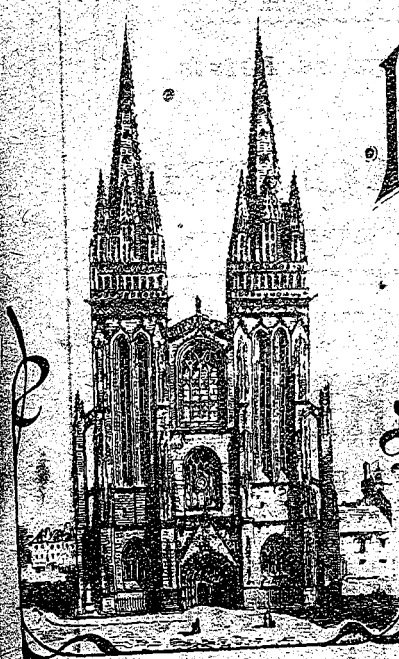
DELBENN

16, rue Kéréon

QUIMPER



Maison de Confiance spécialement recommandée



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue St-François
Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.
Abonnement..... 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
Escompte
Dépôt de Fonds
Avances

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
 26 rue du Parc

Sous-Agences
 ~ **Brest** ~
 ~ **Concarneau** ~
 ~ **Lorient** ~
 ~ **Morlaix** ~
 ~ **Vannes** ~

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

LA VIE PAROISSIALE

Quimper à Lourdes

Ce fut un beau et pieux pèlerinage. Nous n'avons pas trouvé à Lourdes la foule des grands jours. Quelques-uns le regrettent, personnellement, nous n'en avons aucun regret.

Assurément, quand vingt mille, trente mille pèlerins ou plus, venus des divers points de la France et de l'étranger, se trouvent ensemble à Lourdes, quand une vraie marée humaine est en permanence devant la grotte, quand sur l'esplanade du Rosaire les acclamations se font entendre en cinq et six langues différentes, quand les rues de la cité sont remplies par la foule, Lourdes nous apparaît comme le carrefour de la Chrétienté. C'est beau ! C'est impressionnant ! On aime à se le rappeler après coup. Mais les jours que l'on passe dans ces conditions en pèlerinage sont bien fatigants, le recueillement est difficile, l'accès aux sanctuaires, aux piscines, à la grotte devient tout un problème. Les cérémonies : grand'messes, vêpres doivent pour la plupart être célébrées au dehors, quel que soit le temps.

Quand nous allons à Lourdes, nous aimons pour notre compte à nous sentir un peu chez nous près de la Vierge. Il en fut ainsi du 28 Juin au 2 Juillet de cette année.

A notre arrivée le 28 au matin, nous avons trouvé les pèlerins du diocèse d'Arras qui se préparaient à nous laisser la place et qui faisaient le soir même leurs adieux à la Sainte Vierge.

La veille de notre départ, le 1^{er} Juillet, arrivaient les pèlerins du Limbourg Hollandais, diocèse de Ruremonde.

Le 2, les Hollandais prenaient part avec nous à la procession du Saint Sacrement que présidait le nonce apostolique Son Excellence Monseigneur Valeri.

Des pèlerins isolés, ou en petits groupes, des Anglais, quelques Espagnols, un évêque de l'Inde accompagné d'un prêtre du plus beau noir. Tout cela nous laissait bien entendre que la Sainte Vierge voit passer devant elle tout l'univers catholique.

La pluie nous accueillait à Lourdes. Elle y tombait depuis plusieurs jours, mais une bonne prière adressée à la Sainte Vierge dès la première réunion par l'intercession de « Santic Du » chassa vite les nuages et fit revenir un radieux soleil.

Les journaux ont donné le compte rendu du pèlerinage, nous ne le référons pas ici.

Plus de soixante paroissiens de Saint-Corentin y ont pris part ainsi que M. le Curé et M. l'abbé Cadiou. Tous ont été heureux de leur pèlerinage et ont dit à la Vierge de Lourdes : Au revoir !

Nous reproduisons ci-dessous l'allocution adressée aux pèlerins par M. le Curé, directeur spirituel, dès la réunion d'ouverture. Les lecteurs de la « Voix » qui n'ont pu être que des pèlerins de désir trouveront leur profit dans les conseils donnés à ceux qui ont pu aller prier chez elle Notre Dame de Lourdes.

BIENS CHERS PÈLERINS,
MES BIENS CHERS FRÈRES,

Nous sommes à Lourdes !

Nous sommes à la grotte bénie que la Reine du Ciel a visitée.

Et nous sommes à Lourdes en cette année 1937 si pleine d'inquiétudes et d'angoisses pour le monde entier, pour notre France bien aimée, pour notre société, pour chacun de nous.

Derrière ces montagnes le canon gronde, le sang coule, des frères s'entretuent. Et toutes les nations regardent impuissantes se dérouler un drame douloureux.

Mais nous sommes aux pieds de celle que l'Eglise appelle la consolatrice des affligés, le secours des chrétiens, la reine de la paix.

Je voudrais vous dire avec quels sentiments de ferveur, de surnaturelle confiance nous devons faire notre pèlerinage.

Il y a quelques mois, un écrivain catholique, le R. Père Merklen, rédacteur en chef de notre grand journal religieux « La Croix », annonçant le Congrès de la Presse à Rome, disait : « Le Vatican est un phare, le pape est un chef et un père ».

Ne croyez-vous pas que nous pouvons dire aussi : « Lourdes est un phare, la Vierge Marie est un chef et une mère » ?

Lourdes est un *Phare*.

Ce n'est pas à vous, chers pèlerins bretons qu'il faut apprendre ce que c'est qu'un phare. Nous sommes les fils d'Arvor, les enfants de la mer. Nous entendons le bruit des vagues s'élançant à l'assaut des rocs de granit de nos falaises. Tous, du moins, nous sentons passer sur nos têtes la brise du large.

Lorsque chez nous la nuit étend ses ombres, lorsque dort notre Bretagne, au-dessus d'elle, dans les cieux, des faisceaux lumineux s'entrecroisent. Toute une ceinture de phares nous entourent : Phares de Penmarc'h, de la Pointe du Raz, de la Pointe de la Chèvre, du Cap Saint-Mathieu, de la Vierge qui veille aux confins de la Manche et de l'Océan, phares de nos Iles de Sein, de Molène, d'Ouessant, de Batz, phares de nos îlots, de nos rochers, Glénans, Armen, etc...

Que font-ils ces phares ? Ils éclairent les navigateurs, ils les mettent en garde contre les récifs et les écueils, ils montrent le chemin qu'il faut suivre pour arriver au port.

Mes frères, nous sommes des voyageurs en route pour le port du Ciel. L'impiété étend ses sombres voiles ; l'égoïsme, la haine, le matérialisme comme autant d'écueils menacent de nous jeter à l'abîme.

Lourdes est un phare, mieux que cela. La Vierge de Lourdes est une étoile lumineuse, l'Etoile de la Mer. *Ave Maris Stella*. Nous venons ici éclairer notre âme des lumineuses clartés de la foi.

Quelles clartés ont jailli de cette grotte bénie depuis que la lumineuse étoile qu'est Marie y a passé !

L'incrédulité disait : Le ciel est vide, la religion a fait son temps, il n'y a pas de Dieu !

Et la Vierge a dit : Regardez le Ciel. Ce n'est pas une fiction que le Ciel ! Il n'est pas vide le Ciel ! J'en suis la Reine et c'est du Ciel que je descends vers vous et c'est au Ciel que je veux vous conduire.

L'impiété disait : La vertu n'est qu'un mot, la jouissance, le plaisir, voilà ce qu'il faut chercher.

Et la Vierge a dit : Fuyez la fange du péché, soyez vertueux, soyez purs. Je suis l'Immaculée Conception !

L'impiété disait : Le progrès, la science, voilà ce qui assurera le bonheur de l'humanité. Science et progrès n'ont empêché ni les guerres ni les discordes, ni les misères ; et la Vierge a dit : Priez, priez. La prière est l'arme la plus puissante parce qu'elle pénètre jusqu'au Ciel et en fait descendre les bénédictions divines.

A un monde avide de jouissances, la Vierge a dit : Pénitence, pénitence. Elle a rappelé que la terre est le lieu de l'épreuve et le Ciel seulement le séjour du bonheur : Je ne te promets pas le bonheur sur la terre, mais tu seras heureuse au Ciel, disait la Vierge à Bernadette.

Phare lumineux, brillante étoile, vous êtes venue, ô Notre Dame de Lourdes, éclairer les âmes.

Eclairez les âmes de vos chers pèlerins, de vos chers enfants de Bretagne. Qu'ils puissent dire, en rentrant chez eux, avec plus de force et de conviction que jamais, qu'ils sont fiers de leur foi, leur seul trésor.

La Vierge Marie est un chef.

Elle est le plus puissant et le meilleur des chefs.

Le grand ennemi de Dieu et de nos âmes, celui qui dresse des embûches sous nos pas, le grand prédicateur de la révolte et de l'orgueil, celui qui est pétri de haine, celui qui répand dans le monde l'erreur, le mensonge, le vice, celui qui veut notre perte, la perte des âmes, vous savez qui il est, mes frères, c'est Satan, c'est le démon.

La Vierge Marie a écrasé la tête du démon, du serpent infernal. Elle l'a vaincu.

Impuissant à triompher de la Vierge Marie, il s'acharne contre nous. Notre vie à tous est un combat. Rapide comme les eaux du Gave nos jours s'écoulent, nous entraînant vers notre éternité. Quelle sera notre éternité ? Nous sommes des faibles, l'ennemi est perfide, ses ruses sont nombreuses.

Mettons notre main dans les mains de la Très Sainte Vierge, abritons notre cœur dans le cœur de la Sainte Vierge. Marchons sous sa bannière, suivons-la comme le bon soldat doit suivre son chef.

Elle a vaincu le démon, elle continue à le vaincre dans la personne de ses suppôts : *Cunctas hæreses sola interemisti*. A vous seule, Vierge Marie, vous avez vaincu, vous avez détruit toutes les hérésies.

Combien d'hérésies, d'erreurs monstrueuses se répandent aujourd'hui dans le monde :

Négation de la famille, du droit du père et de la mère ;

Négation du lien sacré et indissoluble du mariage ;

Négation de la morale ; des devoirs des époux ;

Négation du patriotisme, ou, au contraire, chauvinisme odieux fait de mépris et d'injustice pour les autres nations ;

Négation de la propriété.

La lutte des classes érigées en système et supprimant toute fraternité chrétienne.

O Vierge Sainte, vos pèlerins vous demandent de les garder, de les défendre contre tous ces prédicateurs de mensonges, de garder leurs cœurs, leurs âmes dans la vérité, dans le devoir, dans la fidélité à Notre Seigneur et à la Sainte Eglise, de ramener à la vérité, au devoir, à la sagesse et à la foi les pauvres égarés.

Vous êtes un chef, notre chef, ô bonne Vierge. Nous voulons vous suivre. Votre devise, vous nous l'avez faite entendre lorsque vous avez répondu au message de l'Archange Gabriel : *Ecce ancilla Domini...* Je suis la servante du Seigneur. Nous voulons comme vous être de loyaux et généreux serviteurs du Bon Dieu.

Que ce soit là, avec l'accroissement de notre foi, un des fruits de notre pèlerinage de 1937.

Mais si la Vierge est un phare, une étoile qui éclaire notre route, si elle est un chef qui soutient et protège nos âmes dans le combat de la vie, elle est plus que cela :

Elle est une Mère ! Et ce nom doit remplir nos cœurs d'amour et de confiance joyeuse.

Elle est une Mère. Il n'y a pas dans le langage humain un nom qui soit plus doux que le nom de Mère et il n'y a pas de cœur qui soit meilleur que le cœur d'une Mère.

La Vierge est Mère. Mère de Dieu d'abord ! Mam Doue !

Le cœur de Marie renferme plus d'amour pour Dieu, possède plus de puissance sur Dieu sur son divin Fils que ne peuvent avoir d'amour et posséder de crédit tous les chérubins, tous les esprits célestes, tous les saints du paradis.

Et cette Mère de Dieu est notre mère, la vôtre, la mienne, la mère de chacun de nous.

Nous ne sommes donc pas ici des étrangers, nous sommes chez nous, nous sommes à la maison, dans la maison de notre mère.

Si nous venons de bien loin, de l'extrémité de la presqu'île d'Armorique, du Finistère, fin de la terre, nous n'avons pas de présentation à faire.

La Vierge de Lourdes connaît chacun de nous, même ceux qui viennent à Lourdes aujourd'hui pour la première fois. Elle nous connaît non seulement par les traits de notre visage, mais par les sentiments intimes, les aspirations, les besoins de notre cœur. Elle nous a vus là-bas au pays d'Arvor dans ses basiliques ou ses humbles chapelles.

Nous sommes e ty Mam Doue, e ty hor Mam : chez la Mère de Dieu, chez notre Mère.

Parlons-lui en enfants aimants et confiants.

Parlons-lui, mes frères, du père vénérable, du père aimé qui, de là-bas, de Quimper, nous bénit, notre grand et saint Evêque.

Parlons-lui de tous ceux qui sont les chefs et les pères de nos âmes, depuis Son Excellence Monseigneur l'Auxiliaire, que nous avons la joie de voir présider notre pèlerinage, jusqu'au plus humble des pasteurs et des prêtres de chez nous, nos guides spirituels.

Parlons à notre Mère du Ciel de nos mères de la terre, de tous ceux que nous aimons, de tous ceux pour lesquels parfois peut-être nous pleurons.

Parlons-lui de nos chers malades, demandons-lui de les soulager, de les guérir pour la plus grande gloire de Dieu.

Que ces jours soient des jours pieux, mes biens chers pèlerins. Vous êtes à la source des grâces.

Remplissez vos âmes d'amour de Dieu, de confiance en Marie.

Mon dernier mot sera pour adresser en notre nom à tous à la Vierge Immaculée cette demande d'un de nos beaux cantiques :

*Entends la prière
De tes pèlerins.
Montre-toi leur mère,
De tous fais des Saints.*

Succès scolaires

Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs les succès remportés aux divers examens par les élèves de nos établissements libres.

Nous ne citons pas les résultats obtenus par nos deux collèges catholiques de la paroisse : Ecole Saint-Yves et Ecole du Likès, si appréciées des familles, la Presse régionale les a déjà publiés.

Nous voulons seulement relever les beaux succès qu'ont obtenus aux divers examens l'Ecole Saint-Corentin, de la rue de Brest, le Cours Notre-Dame d'Espérance, de la rue des Reguaires, et l'Institution Sainte-Anne, de la rue des Douves.

ECOLE SAINT-CORENTIN

Certificat d'Etudes Officiel. — Ont été reçus : Julien Gustin, François Le Berre, Félix Helmot, Paul Le Bras, Raymond Guyader, Jean Le Nir, Pierre Prigent, Alfred Thomas, Albert Laurent.

Certificat Diocésain. — Ont été reçus : Pierre Prigent (Mention Bien), Julien Gustin, Jean Le Nir, Félix Helmot, Raymond Guyader, François Le Berre, Paul Le Bras, Alfred Thomas, Albert Laurent.

Certificat Complémentaire Diocésain. — Ont été reçus : Laurent Nodé et René Goulitquer.

COURS NOTRE-DAME D'ESPERANCE

Le Cours Notre-Dame d'Espérance a présenté au baccalauréat : En 1^{re} partie, 7 élèves ; 7 ont été proclamées admissibles et 5 ont été reçues définitivement.

En philosophie, 4 élèves sur 6 ont été reçues et les 4 admissibles ont été reçues définitivement, deux avec la Mention Assez Bien.

INSTITUTION SAINTE-ANNE

Certificat d'Etudes Primaires. — 18 élèves présentées, 18 reçues : Marie-Thérèse Canivet, de Briec-de-l'Odé ; Marie-Josèphe Kernaléguen, de Plonévez-Porzay ; Eliane Kerbrat, du Cloître ; Simone David, Marie Ropars, Hélène Maltret,

Suzanne Mazé, de Quimper ; Aline Le Naour, de Rosporden ; Germaine Talbot, Yvette Castel, Simone Hamard, Madeleine Le Diascorn, Anne Bourlès, Josette Guillon, Anne Le Bec, Marie-Thérèse Tanguy (Mention Bien), Henriette Le Corre (Mention Très Bien), Yvonne Louboutin, de Quimper.

Certificat Supérieur. — 14 élèves ont passé avec succès cet examen : Colette Chirot, de Quimper ; Juliette Daniel, de Saint-Nic ; Marie Daoudal, de Landudal ; Marie-Thérèse Diquélou, de Combrit ; Henriette Dorval, de Quimper ; Jeanne Gourmelen, d'Odé ; Marie-Thérèse Larour, de Saint-Nic ; Jeanne Manach, de Quimper ; Louise Morvan, de Pont-de-Buis ; Annick Ménez, de Saint-Nic ; Thérèse Le Roux, de Plomodiern ; Elise Talgorn, de Rosporden ; Janine Mariel, de Quimper ; Jeanne Nédélec, de Quimper.

Diplôme d'Enseignement ménager. — 12 élèves ont obtenu ce diplôme : Ida Torillec, de Camaret ; Geneviève Fouquet, de l'Île-de-Sein (Mention Bien) ; Louise Fertil, de Douarnenez (Mention Bien) ; Anna Duchemin, de Cloart ; Simone Hénaff, Germaine Mallécol, Jeanne Le Gars, Louise Briand, Anne Douguet (Mention Bien), Marie Tulipo (Mention Bien), de Quimper ; Alice Bonizec, du Moulin-Vert (Mention Bien) ; Catherine Cornic, de Penhars (Mention Bien).

Brevet Élémentaire. — 7 élèves présentées, 7 reçues : Annette Bourhis, de Bénodet ; Marie Castric, d'Odé ; Georgette Bideau, de Penmarc'h ; Yvonne Moalic, de Mahalon ; Anna Larour, de Saint-Nic ; Marie Le Rest, d'Elliant ; Odette Fertil, de Gourlizon.

Concours des Facultés de l'Ouest. — Mlle Thérèse Le Berre, de Plogonnec, a obtenu la sixième mention en version latine.

Baccalauréat. : 1^{re} Partie A'. — Mlles Geneviève Kermorant, de Quimper ; Yvonne Cadiou, de Locronan.

Philosophie. — Mlle Paulette Galiot, de Pleyben.

Brevet d'Instruction Religieuse : Certificat de Liturgie. — Mlles Marie Balbous, Yvette Beulze, Renée Le Beux, Marie Le Bras, Léa Catto, Colette Chirot, Françoise Cozanet, Marie Daoudal, Marie-Thérèse Diquélou, Henriette Dorval, Monique Larnicol, Marie-Thérèse Larour, Jeanne Lelièvre, Janine Mariel, Jeanne Nédélec, Yvette Rouat, Thérèse Le Roux (Mention Bien), Annick Ménez (Mention Bien), Aline Briand (Mention Très Bien).

Certificat de Dogme, 3^e Année. — Paulette Lefebvre, Louise Lemoine, Odette Desse, Jeanne Danic, Marie-Anne Cariou, Jeanne Bernard (Mention Bien), Yvonne Le Pape (Mention Bien), Renée Jeanson (Mention Très Bien), Annic Léon (Mention Très Bien), Thérèse Le Berre (Mention Très Bien).

Une Kermesse pour les Œuvres Paroissiales

M. le Curé pour faire face aux charges très lourdes que lui imposent les œuvres se voit dans la nécessité de faire appel à la générosité de ses paroissiens.

Il s'adresse à eux en toute confiance. Tôt après les vacances une Kermesse sera organisée.

L'établissement de la Retraite avait bien voulu prêter son local à la Kermesse faite il y a quelques années par Monseigneur Mesguen. L'Institution Sainte-Anne donnera, avec la même bienveillance, l'hospitalité à notre prochaine Kermesse. La date n'en est pas encore arrêtée. Elle ne se fera pas avant la fin des vacances.

Toutes les bonnes volontés seront utilisées avec reconnaissance. Elles ne feront pas défaut !

Que les dames, que les demoiselles de la paroisse pensent dès maintenant à la prochaine fête de charité et mettent à profit les loisirs des vacances pour préparer leurs comptoirs.

Nous les convoquerons en temps utile et nous les remercions bien sincèrement d'avance.

Deux premières messes

Le dimanche 18 Juillet deux jeunes prêtres de la paroisse ont célébré à Saint-Corentin leur première messe.

Tous deux appartiennent à la Congrégation Missionnaire des Pères du Saint-Esprit.

Le Révérend Père Francis Mao qui doit dans quelques semaines s'embarquer pour la Martinique a dit la messe à 9 heures et M. l'abbé Cadiou qui fut son premier guide, comme il le fut aussi du Révérend Père Laurent, a célébré en une touchante allocution les grandeurs du Sacerdoce et de la vie religieuse et missionnaire.

A 11 h. 30 c'était au tour du R. P. Laurent de monter à cet autel du grand chœur, où, comme son ami et confrère, il avait si souvent jadis rempli les fonctions de serviteur de messe, et devant ses parents et amis, il offrait le Saint Sacrifice.

Il n'aura pas, lui, la joie de partir immédiatement pour les Missions. Ses supérieurs le retiennent comme professeur dans l'une des écoles apostoliques de leur institut. Mais puisque l'obéissance est le grand mérite de la vie sacerdotale et religieuse, il apportera tout son dévouement à la formation des futurs missionnaires. M. le Curé, dans son allocution, remercia Notre Seigneur du grand honneur qu'est pour la paroisse l'élévation au Sacerdoce de ses enfants.

La Chorale de Saint-Corentin, dont firent partie autrefois les deux jeunes célébrants d'aujourd'hui, a prêté son concours à la double fête.

Les prêtres de "chez nous"

A l'occasion des premières messes des Pères Laurent et Mao, nous avons pensé qu'il serait agréable aux paroissiens de Saint-Corentin de voir réunis ici les noms des prêtres vivants qui ont reçu le saint baptême à la Cathédrale :

S. Exc. Mgr Cessou, Vicaire apostolique du Togo ;

MM. les chanoines Georges Le Borgne ; Eugène Le Berre ; Corentin Le Grand, official du Chapitre cathédral ; Alexandre Le Louët, supérieur de Saint-Yves ; René Cardaliaguet, directeur de la Presse.

Les RR. PP. Adolphe Cabon, Pierre Hascoët, Ludovic Huitric, Jean Laurent, Francis Mao, de la Congrégation du Saint-Esprit ; Mazé, des Pères Blancs ; Massé, des Sacrés-Cœurs de Picpus ; Pierre Le Grand, de l'Ordre des Franciscains.

MM. les abbés Jean-Louis Mayet, organiste de la Cathédrale ; Jean-Joseph Bédéric, curé-doyen du Faou ; Joseph Brénéol, directeur au Grand Séminaire ; Hervé Le Grand, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Joseph Balbous, recteur de la Forêt-Fouesnant ; Yves Balbous, économe de Saint-Yves ; Jean-Marie David, recteur de Loqueffret ; Joseph Trévidic, ancien curé de Bourg-Madame (Perpignan) ; Alexandre Trévidic, aumônier (Perpignan) ; Louis Riou, vicaire à Pouldergat ; Alphonse Poupon, vicaire à Plouescat ; Yves-Marie Le Scao, vicaire à Saint-Renan ; Charles Ruppe, instituteur à Rosporden.

Cette liste est, croyons-nous, incomplète.

Ajoutons que le jeudi 22, trois séminaristes originaires de Saint-Corentin ont été ordonnés sous-diacres : MM. Yves Boucher, Jean Feunteun, André Kéraval ; et que d'autres élèves du Grand Séminaire ou de divers noviciats religieux sont en marche vers le Sacerdoce.

Deo Gratias !

CHRONIQUE QUIMPÉROISE

(Suite)

Nos vieilles écoles

On a prétendu que la Bretagne était autrefois plongée dans l'ignorance la plus profonde, et que c'est la Révolution qui a répandu chez elle l'instruction.

La première partie de cette assertion est exagérée, et la seconde est fausse.

En effet, d'après des documents assez rares sans doute, mais suffisants, il résulte que si l'on consulte les registres de l'état civil, aussi bien que ceux de l'église, on y relève, non seulement des signatures de nobles et de bourgeois, mais

encore de nombreuses signatures de gens du peuple, ce qui prouve qu'au xvi^e siècle et xvii^e siècles, l'instruction était plus répandue qu'on ne le dit, dans les villes comme à la campagne.

L'importance des collèges avant 1789, dont quelques-uns comme celui de Quimper et de Rennes comptaient au xvii^e siècle plus de 1.000 élèves fournis par les paroisses, en est encore une preuve, car, comme les études dans ces collèges commençaient vers la cinquième, il fallait bien que les enfants eussent déjà appris non seulement à lire et compter, mais encore les rudiments du latin, ce qui suppose l'existence de nombreuses écoles chrétiennes élémentaires tenues par des prêtres.

Enfin, Quimper, dès le xvii^e siècle, avait sa *chambre littéraire*, en dépit de cette prévention que « *les Quimpérois aiment mieux un bon dîner qu'un bon livre* » et en dépit aussi de cette boutade de La Fontaine que « *C'est à Quimper qu'on envoie les gens quand on veut les faire enrager* ».

Cambry nous a vengés en disant que « *Quimper-Corentin est une ville très aimable, très éclairée, où l'on trouve le plus de connaissances, de talents, d'amour pour l'étude* ».

Il ajoute : « *On y a gardé pour les lettres ce vieux respect qui a disparu dans une partie de la France* ».

Bien que les écoles ne fussent pas très nombreuses, dès 1530 on peut les classer en 5 catégories :

1° Celles qui étaient tenues par le scolastique dans les villes épiscopales ;

2° Celles qui avaient été établies par les communautés de ville ou les généraux des paroisses ;

3° Celles qui étaient fondées par des particuliers (appelées *écoles de charité*). Ces fondations étaient nombreuses ;

4° Celles qui étaient ouvertes par des Congrégations religieuses. Elles étaient subventionnées et donnaient gratuitement l'instruction aux indigents ;

5° Celles qui étaient tenues par des maîtres d'école, à leurs frais.

Ces maîtres d'école étaient le plus souvent des membres du clergé, vicaires ou clercs pauvres, attendant l'Ordination, qui trouvaient dans ces fonctions un appoint pour vivre.

Les Conciles, d'ailleurs, et le Droit canon exigeaient que les jeunes prêtres débutent dans l'exercice de leur ministère, comme maîtres d'école.

Mais les prêtres n'étaient pas seuls à assurer l'instruction, les maîtres laïcs étaient nombreux aussi, surtout dans les villes.

Leur traitement se composait de rentes provenant de « *fondations* » faites par des particuliers ou de sommes versées par les communautés de ville ou de paroisse.

Mais traitement fixe et rétribution scolaire n'enrichissent guère le maître d'école. Alors, tout en faisant l'école, il était aubergiste, servant à boire et à manger, ou bien il recherchait un supplément de ressources à l'église, comme chantre, organiste, remonteur de l'horloge, voire même « *chasse-gueux* », tel Charles Valentin qui était chargé de la police de la Cathédrale, d'où il chassait les mendiants, les importuns et les chiens.

Quoique pauvre, le maître d'école jouissait d'une certaine considération. « *S'il y a noces, Monsieur le maïste y sera ; un mortuaire, il chantera ; ommères, il y friponnera* », dit Noël du Fail, gentilhomme bas-breton, excellent observateur.

Le maître prenait part aussi aux réjouissances populaires et même aux luttes bretonnes. « C'est ainsi, dit Ambroise Paré, que dans un tournoi de ce genre, survint un grand *magister d'eschole*, nommé Datino qu'on disait l'un des meilleurs lutteurs de Bretagne. Il entra en lice avec un petit Bas-Breton bien quadraturé, fessu et matériel. Mais le petit fessu se jeta en sursaut et d'emblée sous ce grand Datino, et le jeta en terre sur les reins, tout estendu comme une grenouille. »

Un certain nombre de maîtresses laïques enseignaient aussi dans les villes ; mais les statuts du diocèse leur interdisaient de recevoir, sous quelque prétexte que ce soit, des garçons, comme aux maîtres de recevoir des filles dans leurs écoles, et, alors même que le mari instruisait les garçons et son épouse les filles, les écoles devaient être tenues dans des maisons différentes.

LA PREMIÈRE ÉCOLE DE QUIMPER

C'est sur la colline de Mez-Gloaguen que s'ouvre au xiv^e siècle, la 1^{re} école de Quimper, comme l'atteste le Cartulaire du Chapitre, dans la rue *Viniou* que l'on a mal traduit par *rue des Vendanges*, alors qu'en latin, c'est *Vicus vineæ* et en breton, *Viniou*, c'est-à-dire rue des Vignes (aujourd'hui rue du Lycée) dans la maison prébendale qu'occupe l'école Jules-Ferry actuellement. On faisait dans cette école, le *trivium* embrassant : rhétorique, grammaire et dialectique.

Le *trivium* achevé, les adolescents qui voulaient pousser plus loin leurs études, allaient à l'Université de Paris, même les plus pauvres, grâce à de bons chanoines et de dignes ecclésiastiques comme Guistry qui donne sa maison, ainsi que Guléran qui, en 1317, fonde 5 bourses à cet effet.

Grâce à la haute protection du Chapitre, l'école de la rue Viniou étant devenue trop petite, l'évêque Bertrand de Rosmadec, qui venait de bâtir la nef et les tours de la Cathédrale, fonde une seconde école dite la *Psalette*, où conjointement aux rudiments sont enseignés les chants d'église.

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — 1° Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2° les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

III. — Pendant les mois d'Août et Septembre, les réunions du dimanche soir sont supprimées.

Mois d'Août

✠ 1^{er} DIMANCHE. — 11^e dimanche après la Pentecôte. — Solennité de Sainte Anne. — Messes aux heures habituelles. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

2, LUNDI. — Octave de Sainte Anne.

3, MARDI. — Invention du Corps de Saint Etienne, premier martyr.

4, MERCREDI. — Saint Dominique, confesseur. — Confession des filles des Catéchismes.

5, JEUDI. — Dédicace de Sainte Marie aux Neiges. — Messe de communion à 7 h. 30. — A partir de 16 heures, confessions en vue du 1^{er} vendredi.

6, VENDREDI. — Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ. — 1^{er} vendredi du mois. — Exposition du Très Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet, Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

7, SAMEDI. — Saint Cajetan, confesseur. — Confession des garçons des Catéchismes.

✠ 8, DIMANCHE. — 12^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — Messes aux heures habituelles. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

9, LUNDI. — Saint Jean-Marie Vianney, confesseur.

10, MARDI. — Saint Laurent, martyr.

11, MERCREDI. — Saints Tiburce et Suzanne, vierge, martyrs.

12, JEUDI. — Sainte Claire, vierge.

13, VENDREDI. — Saint Hippolyte et Cassien, martyrs.

14, SAMEDI. — Vigile de l'Assomption. — Il n'y a ni jeune ni abstinence.

✠ 15, DIMANCHE. — 13^e dimanche après la Pentecôte. — ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. — Messes aux heures habituelles. — Vêpres à 14 h. 30. Sermon par M. l'abbé Trévidic. Procession du vœu de Louis XIII (place Saint-Corentin, rue Toul-al-Laër, rue Luzel, rue Juniville, boulevard Kerguelen, rue du Roi-Gradlon). Bénédiction solennelle.

16, LUNDI. — Saint Joachim, père de la Bienheureuse Vierge Marie.

17, MARDI. — Saint Hyacinthe, confesseur.

18, MERCREDI. — Octave de l'Assomption.

19, JEUDI. — Saint Jean Eudes, confesseur.

20, VENDREDI. — Saint Bernard, abbé, docteur de l'Eglise.

21, SAMEDI. — Sainte Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, veuve.

✠ 22, DIMANCHE. — 14^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — Messes aux heures habituelles. — Vêpres à 15 heures.

23, LUNDI. — Saint Philippe Benitti, confesseur.

24, MARDI. — Saint Barthélémi, apôtre.

25, MERCREDI. — Saint Louis, roi de France, confesseur.

26, JEUDI. — Saint Zéphyrin, pape et martyr.

27, VENDREDI. — Saint Joseph Calasance, confesseur.

28, SAMEDI. — Saint Augustin, confesseur et docteur de l'Eglise.

✠ 29, DIMANCHE. — 15^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — Messes aux heures habituelles. — Vêpres à 15 heures.

30, LUNDI. — Sainte Rose de Lima, vierge.

31, MARDI. — Saint Raymond Nonnat, confesseur.

Mois de Septembre

1, MERCREDI. — Saint Egide, abbé. — Confession des filles des Catéchismes.

2, JEUDI. — Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, martyrs. — Messe de communion à 7 h. 30. — Confession en vue du 1^{er} vendredi du mois.

3, VENDREDI. — De la férie. — 1^{er} vendredi du mois. — Exposition du Très Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet. Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

4, SAMEDI. — Office de la Vierge. — Confession des garçons des Catéchismes.

✠ 5, DIMANCHE. — 16^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures.

6, LUNDI. — De la férie.

7, MARDI. — De la férie.

8, MERCREDI. — NATIVITÉ DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE. — Messe comme le dimanche. — Pas de messe à 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures.

9, JEUDI. — Saint Gorgon, martyr.

10, VENDREDI. — Saint Nicolas de Tolentino.

11, SAMEDI. — Office de la Très Sainte Vierge.

✠ 12, DIMANCHE. — 17^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — Messes aux heures habituelles. — Vêpres à 15 heures. — Cette semaine ont lieu les Quatre-Temps.

13, LUNDI. — De la férie.

14, MARDI. — Exaltation de la Sainte Croix.

15, MERCREDI. — Fête des Sept Douleurs de la Sainte Vierge. — Quatre-Temps. — Jeûne et abstinence.

16, JEUDI. — Saint Corneille, pape, et Saint Cyprien, évêque, martyrs.

17, VENDREDI. — Impression des Stigmates de Saint François. — Quatre-Temps. — Jeûne et abstinence.

18, SAMEDI. — Saint Joseph de Cupertino, confesseur. — Quatre-Temps. — Jeûne et abstinence.

✠ 19, DIMANCHE. — 18^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — Messes aux heures habituelles. — Vêpres à 15 heures.

20, LUNDI. — Saint Eustache et ses Compagnons, martyrs.

21, MARDI. — Saint Mathieu, apôtre.

22, MERCREDI. — Saint Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.

23, JEUDI. — Saint Lin, pape et martyr.

24, VENDREDI. — Notre Dame de la Merci.

25, SAMEDI. — Office de la Sainte Vierge.

✠ 26, DIMANCHE. — 19^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — Messes aux heures habituelles. — Vêpres à 15 heures.

27, LUNDI. — Saint Cosme et Damien, martyrs.

28, MARDI. — Saint Wenceslas, duc, martyr.

29, MERCREDI. — Dédicace de Saint Michel, Archange. — Confession des filles des Catéchismes.

30, JEUDI. — Saint Jérôme, confesseur, docteur de l'Eglise. — Messe de communion à 7 h. 30. — Confession en vue du 1^{er} vendredi du mois.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

- 30 Mai. Marie-France Riou, rue Goarem-Dro.
 31 — Marie-Odile-Georgina Le Thœuff, place Saint-Corentin.
 6 Juin. Maryvonne Guittard, 17, rue Jean-Jaurès.
 — Anne-Marie Péron, 51, rue Elie-Fréron.
 9 — Yves-Marie-Joseph Le Roy, rue de l'Hippodrome.
 13 — Pierre-Marie Floch'lay, 18, rue de Brest.
 13 — Christiane-Jeanne Berréhouc, 1 bis, rue Le Déan.
 20 — Albert-Yves-Marie Meurisse, 15, rue Le Déan.
 6 — Michel-Marie-Joseph Queinnec, rue Voltaire, Audierne.
 4 Juillet. Yvonne-Josette Hascoët, coteau du Frugy.
 4 — René-Gérard-Henri Guibert, 24, rue du Frouit.
 4 — Marie-Josée-Jeanne Castrec, 19, rue Le Déan.
 8 — Marie-Thérèse Madec, 4, rue du Lycée.
 11 — Aline-Amélie-Marie Jannès, avenue des Sports.
 15 — Jacqueline-Yvette-Noëlle Hémon, 7, r. Amiral de la Grandière.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :

- 1 Juin. Joseph-Jackie Marconi et Bernadette-Louise Le Douguet.
 7 — Jean-Hervé-Marie Quillou et Marie-Jeanne Quéau.
 10 — Henri-Gustave Dubosq et Marie-Jeanne-Augustine Laurent.
 12 — Henri Kernoa et Louise Perrot.
 15 — René-Louis-Marie Bodénan et Anne-Philomène Pérennou.
 28 — Marcel-Adolphe Perronnelle et Yvonne Mazé.
 3 Juillet. Noël-Edouard-Marie Le Bars et Anne-Marie Rospars.
 5 — Louis-Corentin Madec et Simone-Jeanne-Julienne Morice.
 12 — Jean-Marie Tessier et Marguerite-Berthe Maray.
 13 — Yves-Marie Mendez et Joséphe-Yvonne Gouër.
 15 — Georges-Louis Bordry et Marie-Joséph-Yvonne Pilven.

Décès.

Ont reçu la sépulture ecclésiastique :

- 5 Juin. Vincent L'Helguen, époux de M^{ie} Pennec, 62 ans, à l'Hospice.
 10 — Marie-Catherine Guellec, veuve de Jean Morvenne, 83 ans, 23, rue Jean-Jaurès.
 21 — Marie-Jeanne Le Goff, 2 ans, 23, rue Jean-Jaurès.
 24 — Gustave-Marie Pottier, 24 ans, quartier de La Forêt.
 28 — Gustave Treffel, époux de Marie Herry, 48 ans, rue de Kerfeunteun.
 1 Juillet. Marie Feunteun, veuve de René Le Noac'h, 72 ans, à l'Hospice.
 3 — Jeanne-Marie Dupont, 73 ans, rue des Boucheries.
 5 — Marie Stot, veuve de Thomas Bodénant, 72 ans, à l'Hospice.
 8 — René-Jean-Marie Le Poupon, époux de Marie-Louise Le Gall, 33 ans, à l'Hospice.
 9 — Hélène-Françoise-Félicie-Charlotte-Anne Forget, 14 ans, 15, rue de Kergariou.
 12 — Alice-Marie Huibant, 17 ans, à l'Hospice.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale

Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CIERGES

LOUISE SAVINA

43, Rue Keréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL

- - ENCENS - -

HUILES ET MÈCHES

- POUR SANGUAIRES -

KODAKS

PATHÉ-BABY

PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent

direct de

«Meccano»

14, Boul. Kerguelen

4, rue St-François

QUIMPER — Tél. 3-59

T
S
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KERÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Keréon
QUIMPER

M^r & M^{me} LE GRAND

Selliers

Place de Brest

Literie en tout genre

Sommiers - Matelas
vieux et neufs

Marchandises de 1^{er} Choix

Faites vos Achats

aux

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale

QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ

MÉNAGE

AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

m^{me} cosmao

16, rue Elle-Freron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre

DELBENN

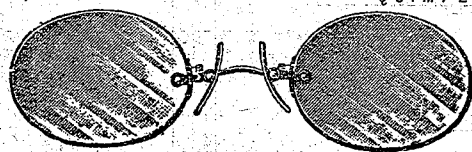


P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

DELBENN

16, rue Kéréon - QUIMPER

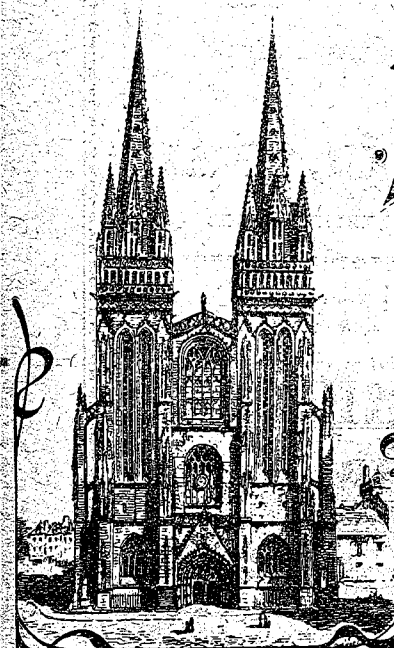


Maison de Confiance spécialement recommandée

27^e ANNÉE

Octobre 1937.

N° 7.



LA VOIX de
S^t CORENTIN
QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue S-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.

Abonnement 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



La paroisse est une famille.

L'église paroissiale est la maison de famille.

A l'église se fait l'union de tous les enfants.

A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.

Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.

Allez à votre église.

qui conduit au Ciel. *Et dans l'une ou l'autre de ces écoles, votre enfant va passer 6, 8, 10 ans ou plus.*

- Avez-vous le droit d'hésiter entre les deux ?

Que répondrez-vous à votre enfant si au jour du jugement, il vous dit : vous ne m'avez pas aimé vraiment parce que vous n'avez pas aimé mon âme.

La courte vie de la terre est passée ; vous ne m'avez préparé qu'à elle. Pourquoi n'avez-vous pas fait de moi un bon, un vrai, un solide, un fervent chrétien ? Pourquoi ne m'avez-vous pas fait tout ce que vous pouviez, tout ce que vous deviez pour m'aider à faire mon salut ?

Parents, que répondrez-vous ? Réfléchissez et concluez.

La rentrée des classes

Elle a eu lieu le 17 Septembre, à l'école Saint-Corentin de la rue de Brest.

Le même jour, les classes enfantines ont repris à l'école Sainte-Anne. La rentrée pour les grandes élèves s'est faite le 29 Septembre. La directrice a été dans la douloureuse nécessité de refuser un assez grand nombre de pensionnaires. Cette affluence de demandes est la preuve de la confiance des familles. Nous souhaitons vivement que l'école puisse sans tarder accueillir toutes les pensionnaires qui demandent à y être admises.

Quant aux externes, les portes, grâce à Dieu, leur sont largement ouvertes et nous engageons les familles de la paroisse à en profiter.

Nous sommes heureux de publier la note que nous communiqua M. le Supérieur du collège Saint-Yves :

« A Saint-Yves, la rentrée est déjà commencée depuis le 14, pour les élèves des classes enfantines. La rentrée aura lieu le mercredi 29, à 8 heures du matin, pour les externes du grand collège. Les parents peuvent se présenter à l'école et seront reçus par M. le Supérieur ou M. l'Econome, le mercredi et le samedi, de 10 heures à 17 heures, pendant l'année scolaire, comme pendant les vacances.

Le Synode

Monseigneur l'Evêque, se conformant aux prescriptions du droit ecclésiastique qui ordonne une assemblée synodale tous les dix ans, a convoqué les 21 et 22 Septembre, au Grand Séminaire, les chanoines, curés-doyens, supérieurs d'établissements secondaires, un recteur délégué par canton, et quelques autres prêtres du diocèse.

Les principales questions qui ont été étudiées au cours des journées synodales concernaient les catéchismes, les

écoles libres, les œuvres et l'Action catholique, la vie ecclésiastique, les cérémonies religieuses, les sacrements.

Entr'autres décisions prises, nous signalons l'adoption dans le diocèse du manuel de catéchisme, dit catéchisme national, qui sera employé dans tous les diocèses de France. Ce manuel, depuis longtemps désiré, soigneusement préparé par une commission de prêtres très compétents, est à la fois doctrinal et clair.

Les enfants de fonctionnaires, d'officiers dont les familles sont sujettes à des changements de domicile, n'auront donc plus à changer de manuel de catéchisme en changeant de diocèse. A Paris, à Lyon, à Lille, à Marseille ou ailleurs en France, ce sera le même texte présenté de la même façon.

Une autre décision particulièrement importante impose trois années de préparation à la communion solennelle. L'enfant, au lieu d'y être admis dans sa onzième année, n'y sera admis désormais que dans sa douzième année.

Plus que jamais l'enfant a besoin d'une formation religieuse sérieuse et soignée. Nous espérons que tous nos paroissiens comprendront et accueilleront avec joie et respect les prescriptions diocésaines et s'y conformeront très fidèlement.

Plus que jamais, nous comptons sur le dévouement des catéchistes volontaires et nous accepterons avec reconnaissance toutes les bonnes volontés qui s'offriront à nous.

Nominations et départs

Le R. P. Francis Mao, qui célébrait sa première messe solennelle à la cathédrale le 18 Juillet dernier, vient de nous quitter. Après quelques semaines de vacances dans sa famille, il a pris le train le 8 Septembre, jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, pour se rendre à Bordeaux. Deux jours après, le 10, à bord du transatlantique *Flandre* qui devait le conduire à la Martinique, il a dit adieu à la France.

Nos vœux et nos prières accompagnent le cher missionnaire.

Le R. P. Jean Laurent aurait aimé, lui aussi, s'en aller comme son confrère et ami, vers les missions lointaines. Mais l'obéissance est la loi du religieux. C'est en Auvergne qu'elle l'appelle. Là, dans la maison de formation que possèdent, à Cellule, les Pères du Saint-Esprit, son rôle sera d'enseigner. Mais n'est-ce pas être missionnaire que de cultiver les esprits et les âmes des futurs missionnaires ?

M. l'abbé Charles Ruppe, jusqu'ici instituteur à Rospenden, passe de l'enseignement primaire à l'enseignement

secondaire. Il est nommé professeur d'Histoire à l'Institution de N.-D. du Kreisker, à Saint-Pol de Léon.

M. l'abbé Creignou remplace comme aumônier de la Re-traite et du Cours N.-D. d'Espérance *M. l'abbé Conseil*. Nous lui offrons nos félicitations et nos vœux.

M. l'abbé Yves Boucher reprend son poste de surveillant au Petit Séminaire Saint-Vincent, à Pont-Croix.

M. l'abbé André Kéraval devient collègue de *M. l'abbé Boucher* : il est désigné comme maître d'étude au Petit Séminaire.

M. l'abbé Jean Feunteun entre dans l'enseignement. Il devient professeur à l'école chrétienne très belle et très florissante de Crozon.

Chacun a sa place marquée et sa tâche à remplir dans le champ du Père de famille... Vive labeur !

La clinique Sainte-Anne

C'est avec tristesse que nous avons vu se fermer la clinique Sainte-Anne, de la rue de Brest. Le bon docteur Gaumé continuera à mettre ailleurs sa science et son dévouement au service des malades, mais la fermeture de la clinique Sainte-Anne a amené le départ des chères filles du Saint-Esprit qui avaient la respectueuse estime de tout le quartier en même temps que la reconnaissance des malades auxquels elles prodiguaient leurs soins.

Leur bonne Supérieure, Mère Yves-Amélie, laisse de grands regrets. Elle était connue et aimée des Quimpérois. Avant de prendre, il y a six ans, la direction de la clinique de la rue de Brest, elle avait passé plusieurs années à la communauté de la Charité, rue de l'Hospice et avait visité et soulagé et guéri ou aidé à mourir pieusement de nombreux malades de notre ville. Elle ne sera pas oubliée à Quimper.

Que les bénédictions du Ciel l'accompagnent, et accompagnent ses Sœurs là où elles vont être appelées à apporter leur dévouement.

Répartition des Œuvres Paroissiales

A MONSIEUR LE CURÉ :

- 1° Le catéchisme des petits enfants de l'école Sainte-Anne ;
- 2° Le catéchisme des aspirantes et des communions solennelles de la même école ;

- 3° Le catéchisme de 2° et de 3° communion des écoles communales des filles ;
- 4° L'Association des Mères chrétiennes ;
- 5° L'œuvre du Denier du culte.

A MONSIEUR CADIOU :

- 1° La direction des choristes et de la chorale ;
- 2° Les offices du culte ;
- 3° Le catéchisme des aspirantes et de la 1^{re} communion des écoles communales des filles ;
- 4° La Croisade eucharistique ;
- 5° L'œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol.

A MONSIEUR PICHON :

- 1° Le cours de religion des jeunes filles ;
- 2° Catéchisme des enfants de 8 ans de l'école S^{te}-Anne ;
- 3° Catéchisme des petits enfants des écoles communales ;
- 4° L'œuvre de Saint-François de Sales ;
- 5° La Conférence de Saint-Vincent de Paul ;
- 6° La Ligue féminine d'Action catholique.

A MONSIEUR HERVÉ :

- 1° Le catéchisme de communion des élèves de l'école chrétienne des garçons de la rue de Brest ;
- 2° Le catéchisme de 2° et 3° communion des garçons des écoles communales ;
- 3° Le Patronage (directeur) ;
- 4° La Ligue des hommes d'Action catholique ;
- 5° Les œuvres missionnaires (Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Œuvre de Saint-Pierre Apôtre.

A MONSIEUR FOULON :

- 1° Catéchisme des aspirants et des enfants de la 1^{re} communion des garçons des écoles communales ;
- 2° Catéchisme des petits à l'école libre, rue de Brest ;
- 3° Le Patronage (sous-directeur) ;
- 4° Les hommes du Sacré-Cœur ;
- 5° La Presse.

La Colonie de Vacances

L'avez-vous vu ? L'avez-vous lu ?

Qui ? Mais *Le P'tit Colon* ? Si vous ne l'avez pas vu, si vous ne l'avez pas lu, je vous plains, et si l'édition n'est pas épuisée, dépêchez-vous de vous procurer un exemplaire.



Qu'est-ce que *Le P'tit Colon* ? Un journal qui paraît au moins une fois par an, qui est rédigé par nos deux jeunes vicaires et par l'équipe de séminaristes qui, avec eux et sous leur direction, règlent et surveillent les loisirs de nos chers petits Quimpérois, au pays enchanteur de Fouesnant.

Le numéro de 1937 vient de nous arriver. *Le P'tit Colon* est paru. Un artiste l'a illustré depuis la première page jusqu'à la dernière, faisant revivre devant les lecteurs les gentilles frimousses de nos jeunes colons, amusées pendant les ébats sur la plage, graves en écoutant le mot du directeur, énergiques dans les exercices sportifs... hilares autour du feu de camp... toute la gamme.

Et le texte nous donne l'illusion de vivre là-bas, au milieu d'eux et ce fut une bonne vie, que celle de nos colons. Appétit, obéissance, respect, camaraderie, pitié, entrain, endurance, rien n'a manqué.

P'tis Colons, avec votre directeur en chef, nous vous disons :

Restez fidèles à tous vos devoirs.

On n'est vraiment heureux que lorsqu'on fait son devoir.

Nous allons finir, quand une crainte nous est venue.

Que vont dire nos petites filles qui, elles aussi, font de la colonie, si nous ne parlons que de leurs frères et pas d'elles ?

Elles n'ont pas de journal, elles, pour vous tenir au courant de leur vie à Fouesnant, mais nous sommes allés leur rendre visite et nous avons pu constater qu'elles ont des mines heureuses et réjouies et leurs dévouées maîtresses nous ont assuré qu'elles sont aussi obéissantes qu'épanouies.

Tout est donc pour le mieux à la colonie des filles comme à celle des garçons.

Et après d'aussi bonnes vacances, l'année scolaire recommencera dans les conditions les plus favorables pour tous les chers enfants de la paroisse.

La prochaine Kermesse paroissiale

Nous disions dans le dernier numéro de la *Voix de Saint-Corentin* qu'une kermesse serait faite tôt après les vacances, pour les œuvres paroissiales.

Nous n'ignorons pas que les temps sont durs, que la vie est chère et cependant c'est avec la plus grande confiance que nous faisons appel à la générosité de nos paroissiens.

Les charges qui nous incombent sont très lourdes et il nous serait *absolument impossible* d'y faire face par les seules ressources du budget de la cathédrale. Certaines œuvres, dont l'utilité est incontestable, n'ont pas réussi ces dernières années à faire face à leurs charges et nous placent devant un déficit qu'il faut s'efforcer de combler.

En tête de chaque numéro de la *Voix* sont écrits ces mots : « La paroisse est une famille ». Il est juste que le père fasse appel à la bonne volonté de tous les enfants pour assurer la bonne marche de la famille.

C'est ce que nous nous proposons de faire.

Très prochainement nous convoquerons les bonnes personnes qui sont disposées à nous prêter leur concours ; nous fixerons d'accord avec elles la date de la kermesse et nous réglerons les détails de l'organisation.

D'avance, nous leur adressons nos remerciements.

Avec les Bretons du Havre

Il y a au Havre plus de cinquante mille Bretons nés en Bretagne ou nés au Havre de familles bretonnes.

Un prêtre du diocèse de Quimper, M. l'abbé Gourmelon, précédemment vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, est chargé de cette nombreuse colonie de chez nous.

Dans la paroisse de Saint-François, en plein accord avec le dévoué curé, l'aumônier breton réunit chaque dimanche ses compatriotes ; il leur dit la messe, leur prêche en breton et on chante les cantiques de chez nous.

Le pardon des Bretons du Havre, pardon de Sainte-Anne, a eu lieu le 25 Juillet. L'église Saint-François, à la grand' messe et plus encore à vêpres, était remplie d'une foule qui débordait sur la place voisine. C'était bien un pardon de Bretagne, costumes anciens et nouveaux d'hommes et de femmes, un parterre fait de coiffes de tous les cantons bretons.

M. le Curé de Saint-Corentin a eu la joie de présider la fête. Il a célébré la grand'messe. A vêpres, il a parlé à nos compatriotes en breton, puis en français ; il a présidé la procession où bannières, drapeaux, statues, petits bateaux pavoisés étaient portés et où on a chanté de tout son cœur : *D'hor Mam Santez Anna*. Il lui a fallu poser devant les photographes avec chacun des groupes. Léonards, Trégorrois, Cornouaillais, Vannetais, c'est une grande famille bretonne qui vit dans la cité normande. Si tous nos compatriotes ne gardent pas au loin leur piété, il en est un grand nombre qui là-bas comme au pays restent fidèles au bon Dieu. Nous l'avons constaté avec une grande joie.

L'Illumination de la Cathédrale

Il y avait foule sur la place Saint-Corentin, dans la rue Kéréon et les autres rues d'où l'on pouvait, le soir du 14 Août, admirer la cathédrale toute resplendissante de clarté.

La Société des Lampes Mazda a organisé un voyage à travers la France dans le double but de montrer la puissance

de son éclairage et de faire admirer les édifices et monuments les plus remarquables du pays.

La veille de la fête patronale, notre cathédrale, dont des connaisseurs assurent qu'elle est la plus belle église, non seulement de la Bretagne, mais de tout l'Ouest de la France, était comme embrasée sous les feux de puissants réflecteurs. Pas un des détails de son architecture qui ne fut en pleine lumière depuis le bas des portails jusqu'au sommet des flèches. Le vieux roi Gradlon, sur son cheval, a pu voir, groupés à ses pieds, des milliers de ses Quimpérois.

« Oh ! qu'elle est belle ! Vrai ! nous ne la savions pas si belle ! » C'était la parole qui tombait de toutes les lèvres. Et la cathédrale, toute heureuse de se voir ainsi admirée de ses fidèles, voulut, en même temps que les yeux, réjouir les oreilles et, malgré l'heure tardive (il était 10 heures du soir), elle fit entendre son splendide carillon. Toutes les cloches sonnèrent à la fois pendant un long quart d'heure.

Quimpérois, vos pères ont magnifiquement manifesté leur foi en élevant cette splendide cathédrale en l'honneur de saint Corentin et de la Sainte Vierge.

Vous êtes fiers, et vous avez raison d'être fiers de votre église.

Gardez aussi fièrement votre foi.

M. le chanoine Gargadennec

Le jeudi 16 Septembre a été enterré, dans le cimetière de Pont-Croix, sa paroisse natale, M. le chanoine Gargadennec.

Vicaire à la cathédrale de 1898 à 1911, il a laissé le meilleur souvenir à tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Prêtre très surnaturel, d'un jugement sûr, prédicateur apprécié, il était d'une bonté de cœur exquise.

Il s'est attaché très particulièrement à faire éclore et à cultiver les vocations ecclésiastiques. A Saint-Marc, où il débuta comme vicaire, à Saint-Corentin, à Carantec et à Roscoff dont il fut recteur, ce fut sa constante préoccupation. Il donnait tout ce qu'il avait, il se faisait quêteur pour procurer à ses chers enfants les moyens de faire leurs études. Ils sont nombreux, tant dans le diocèse que dans les diverses congrégations, les prêtres qui lui doivent leur sacerdoce.

Monseigneur, qui l'avait en haute estime, le nomma chanoine honoraire, il y a quelques années.

La fin de sa vie fut sanctifiée par la souffrance, saintement supportée. Pendant 18 mois, il lutta avec énergie contre son mal, puis sentant qu'il n'avait plus de guérison à attendre, il se démit de sa charge de recteur de Roscoff en Mai dernier. Après un court séjour dans sa famille, il se retira

à Pont-l'Abbé, chez les Religieuses Augustines. Là il s'est endormi pieusement dans le Seigneur le 14 Septembre.

Son Excellence Monseigneur Cogneau, son ami, son disciple, tint à présider lui-même la cérémonie funèbre, à Pont-l'Abbé.

M. le Curé de Saint-Corentin, ami de longue date lui aussi du cher défunt, l'a conduit à Pont-Croix à sa dernière demeure.

Requiescat in pace.

CHRONIQUE QUIMPÉROISE

Nos vieilles Ecoles (suite)

PREMIÈRE ÉCOLE GRATUITE DE QUIMPER

Pour se conformer à l'Ordonnance royale de 1560, obligeant chaque ville à fonder *une école gratuite*, à frais communs par la mense épiscopale et la caisse communale, le Syndic quimpérois en construisit une provisoire, rue Verdelet, dans le terrain de la maison prébendale qui appartenait jadis, au chanoine Pierre du Quinquis, dont on voit la belle statue sur son tombeau, dans la chapelle Saint-Paul, à la cathédrale.

Mais seuls les petits citadins externes pouvaient profiter de cette école.

Aussi, après les guerres de La Ligue, au mois de Mars 1611, un nombre imposant de nobles, de bourgeois et de manants, demande à l'évêque, Mgr de Liscoët, de fonder un collège qui serait tenu par les Jésuites dont la ville assurerait l'entretien, à condition qu'il y ait 4 classes pour les Humanités et une pour la Philosophie.

Bientôt les Jésuites arrivent à Quimper. Ils s'installent par des moyens de fortune dans le vieux logis de la rue Verdelet (où le Vénérable Père Maunoir a séjourné en passant) et ouvrent provisoirement 3 classes dans l'école de cette maison prébendale que leur offre gracieusement Jean Briand, Abbé de Landévennec et Archidiacre de Cornouaille ; jusqu'à ce que les fonds nécessaires pour bâtir le collège, aient été trouvés, les Pères étant autorisés à accepter les dons, ainsi que les meubles et immeubles qu'on voudrait bien leur offrir.

FONDATION DU COLLÈGE DE QUIMPER

Cependant les premiers fonds étant recueillis, on achète le *Jardin du Chapitre* qui n'est autre que tout le terrain que couvre le Lycée actuellement. Le collège n'est pourtant achevé

qu'au bout de 20 ans, et la chapelle n'est terminée qu'en 1748.

Mais, sitôt ouvert, le collège devient le plus important de toute la Bretagne.

Les Pères ne prennent pas de pensionnaires, les externes des environs se logent en ville, mais l'enseignement *est gratuit pour tous*.

Depuis la 5^e jusqu'à la seconde année de philosophie, la population scolaire au XVIII^e siècle est de 800 élèves environ.

Et pourtant la discipline est sévère et le travail sérieux. C'est ainsi qu'il ne fallait pas fouler d'un pied léger les *plates-bandes des racines grecques*, et sitôt franchie la porte des classes, la langue d'Homère et celle de Virgile étaient seules tolérées.

Au jour des examens publics, la cloche dont la devise était : *Quā horā non putātis* (à l'heure que vous ne pensez pas) sonnait à toute volée. Alors les mères, les sœurs et les cousines se pressaient vers la haute ville. Les candidats leur distribuaient leur *pancarte* ornée de pompeux attributs mythologiques et donnant le nom de thèses à soutenir. Puis, sur le coup d'une *Heure, in aula collegii post meridiem prima*, les joutes commençaient. La 5^e et la 6^e ouvraient le feu par l'explication des Fables de Phèdre et des Métamorphoses d'Ovide. Puis, les Moyens discutaient Grammaire et Géographie, et enfin, les Grands présentaient leur thèse de Logique, Morale ou Métaphysique.

Voici venir un rhétoricien *Ponsabbatensis*, originaire de Pont-l'Abbé.

Il va démontrer à grand renfort de citations que « *les Belles Lettres concourent au perfectionnement de l'homme qui vit en société* ». Son répondant soutient l'opinion contraire. L'argumentation de chaque point est suivie d'une réplique jusqu'à ce que l'un des deux soit déclaré hors de combat par le Jury.

La distribution des prix n'est pas moins solennelle. Le public s'y presse encore plus nombreux. Les livres qu'on donne ne sont pas ces mesquins cartonnages de toile rouge à tranches dorées de notre époque, mais de somptueuses éditions classiques à relire : de lourds in-folios reliés de chagrin ou de maroquin dont la couverture estampée de fers spéciaux, porte le nom ou les armes d'un seigneur ou d'un dignitaire ecclésiastique.

C'est ainsi qu'en 1651, un superbe Suétone doré sur tranche est offert comme prix d'exercices latins par Messire Georges Ferrand, chanoine officiel et Grand Vicaire de Cornouailles, à Vincent Martin, et le prix de discours grec à Yvon Le Facheux qui deviendra plus tard curé de Penmarc'h.

Il n'est pas jusqu'aux livres de classe qui ne témoignent du souci apporté par les Pères, à graduer d'année en année

les programmes que l'on imprimait sous leurs yeux, au bas de la rue du collège, dans un obscur atelier.

Aussi bien les Pères n'avaient pas seulement conquis les élèves, mais encore leurs familles tout entières.

Le coup de foudre de la disgrâce des Jésuites en 1762, vint brutalement mettre fin à cette admirable mission-pédagogique exercée à Quimper, pendant un siècle et demi, par cette phalange d'éminents éducateurs.

Le collège n'en resta pas moins ouvert, mais aux religieux succédèrent des prêtres séculiers, dont les deux plus célèbres furent Bérardier et Claude Le Coz, mêlés tristement plus tard aux événements révolutionnaires.

(A suivre.)

CHANOINE LE BORGNE.

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) *Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes : le 1^{er} matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2^o les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.*

III. EXERCICE DU MOIS DU ROSAIRE. — *Chaque soir à 20 heures, sauf le 1^{er} vendredi, à 17 heures, et le 1^{er} dimanche, après vêpres.*

Mois d'Octobre

1^{er}, VENDREDI. — Saint Remi, évêque et confesseur. 1^{er} vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, exercices du Rosaire. Bénédiction du Saint-Sacrement. A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

2, SAMEDI. — Les Saints Anges Gardiens.

✠ 3, DIMANCHE. — 20^e dimanche après la Pentecôte, Solennité du T. S. Rosaire. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Procession. Exercices du Rosaire. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Pas de réunion à 20 heures.

4, LUNDI. — Saint François, confesseur.

5, MARDI. — Saint Maurice, abbé. A 7 heures, à la chapelle des Œuvres, messe de la Ligue d'Action féminine catholique.

6, MERCREDI. — Saint Bruno, confesseur.

7, JEUDI. — Le Très Saint Rosaire. A 9 h. 30, messe d'ouverture des catéchismes. Instruction. Bénédiction. Inscription des noms.

8, VENDREDI. — Sainte Brigitte, veuve.

9, SAMEDI. — Saint Denys et ses Compagnons, martyrs. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 10, DIMANCHE. — 21^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, exercices du Rosaire.

11, LUNDI. — Fête de la Maternité de la B. Vierge Marie. A 8 heures, à la chapelle des Œuvres, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence.

12, MARDI. — Bienheureux Charles de Blois, confesseur.

13, MERCREDI. — Saint Edouard, roi, confesseur. Confession des filles des catéchismes.

14, JEUDI. — Saint Calixte 1^{er}, pape et martyr. Messe de communion à 7 h. 30.

15, VENDREDI. — Sainte Thérèse, vierge. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

16, SAMEDI. — Apparition de saint Michel Archange.

✠ 17, DIMANCHE. — 22^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, exercices du Rosaire.

18, LUNDI. — Saint Luc, évangéliste.

19, MARDI. — Saint Pierre d'Alcantara, confesseur.

20, MERCREDI. — Saint Jean Cantien, confesseur.

21, JEUDI. — Saint Conogan, évêque et confesseur.

22, VENDREDI. — Anniversaire de la dédicace de la Cathédrale de Quimper.

23, SAMEDI. — Saint Mélar, martyr.

✠ 24, DIMANCHE. — 23^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. A 20 heures, exercices du Rosaire.

25, LUNDI. — Saint Gouesnou, évêque et confesseur.

26, MARDI. — Saint Alor, évêque et confesseur.

27, MERCREDI. — Saint Magloire, évêque et confesseur.

28, JEUDI. — Saints Simon et Jude, apôtres.

29, VENDREDI. — Octave de la dédicace de la Cathédrale.

30, SAMEDI. — Vigile de la fête de tous les Saints. Confessions en vue de la fête.

✠ 31, DIMANCHE. — 24^e dimanche après la Pentecôte. Fête du Christ-Roi. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, exercices du Rosaire.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

14 Juillet. Joël-Victor-Paul Raulic, 22, Croix-Saint-Yves.

27 — Hélène-Marie-Jacqueline Hémar, 2, rue Brizeux.

1 Août. Alain-Jean Corai, 29, rue de Kerfeunteun.

1 — Janine-Marcelle Cloarec, avenue des Sports.

1 — Jacqueline-Marie-Thérèse Le Pape, coteau du Frugy.

4 — Patrice-Georges-Marie Cadiou, 1, rue de la Halle.

5 — Micheline-Suzanne-Marie Michelet, Alfortville (Seine).

8 — Danielle-Marie Coathalem, 33, rue Jean-Jaurès.

8 — Pierre-Yves-Marie Pape, Goarem-Dro.

8 — Suzanne Bernard, 9, rue de Marseille, Paris (10^e).

15 — Jean-Claude Louboutin, 12, rue des Gentilshommes.

15 — Andrée-Renée-Marie Jégou, 10, rue du Sallé.

22 — Geneviève-Marie-Joséphine-Victorine Diyerrès, 22, impasse de l'Odé.

22 — Denise-Anne-Catherine Garrec, 37, rue de Kerfeunteun.

23 — Jean-Pierre Hardouin, 9, rue Sainte-Catherine.

- 27 — Mirey-Garbine-Arrèse Martin, Bilbao (Espagne).
 28 — Robert-Marie Le Floc'h, 50, rue Jean-Jaurès.
 30 — Jean Guyonnet, rue Kéréon.
 4 Sept. — Paul-Bertrand Médard, 7, rue Aristide-Briand.
 5 — Lucienne-Marie-Claire Scotet, 4, rue de l'Abattoir.
 5 — Hubert-Jean Rannou, 22, rue du Frouit.
 9 — Yvonne-Marie-Thérèse Le Roux, 16, rue Astor.
 11 — Anne-Marie Goubin, 13, rue Sainte-Thérèse.
 19 — Marie-Reine Treussier, 10, rue des Gentishommes.
 20 — Nicole Le Gall, 26, rue des Reguaires.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :

- 2 Août. — Jean-Joseph Mélenec et Louise-Corentine-Marie Le Roux.
 18 — François-Louis-Olivier Morzellec et Maria Bariou.
 23 — Jean-Louis Joncour et Marie-Françoise Viol.
 24 — Germain-Corentin Luven et Louise-Corentine Le Floc'h.
 28 — Jules-François Chapalain et Anne-Marie Kervarrec.
 4 Sept. — Pierre-Marie Hippolyte et Joseph-Marie Le Roy.
 7 — Jean-René-Marie Bidon et Jeanne-Renée Tanguy.
 11 — Louis-Germain-Joseph Pouliquen et Marguerite Daoudal.
 14 — Corentin-Henri-Marie Bronnec et Henriette-Rose-M^{le} Fontaine.
 14 — Bernard-Benoît-Aristide Besson et Micheline-Josèphe-Cécile Arthuis.
 20 — René-Yves-Marie Bernard et Yvonne Cadic.
 20 — Hervé Kermaol et Anna Calloc'h.

Décès.

Ont reçu la sépulture ecclésiastique :

- 19 Juillet. — Marie-Renée Rospab, veuve Caradec, 81 ans, 47, rue Jean-Jaurès.
 21 — Françoise Corler, veuve Créau, 75 ans, rue Feunteunick-a-Lez.
 21 — Angèle Kerbourc'h, épouse Ollivier, 26 ans, Champ de Foire.
 28 — Hervé-Jean Le Doaré, époux Gouritin, 31 ans, 13, rue Jean-Jaurès.
 3 Août. — Jean Darcillon, veuf Joncour, 83 ans, place Médard.
 7 — Jean-François Cabon, époux Le Dervouët, 66 ans, Hippodrome.
 9 — Marguerite-Yvonne Kergoat, célibataire, 17 ans, 14, rue Pen-ar-Stang.
 14 — Jean Kerbourc'h, 15 mois, 8, rue Elie-Fréron.
 17 — Henri-Vianney Giffo, 7 mois, 5, boulevard de Kerguén.
 25 — Marie-Anne Le Floc'h, épouse Le Floc'h, 63 ans, Hospice.
 28 — Pierre-Ange Donnart, 15 ans, 30, rue Kéréon.
 2 Sept. — Catherine-Marie Ham, célibataire, 43 ans, rue Astor, 8.
 3 — Jean-Joseph Dacé, célibataire, 23 ans, rue Jean-Jaurès, 55 bis.
 7 — Zélie-Marie Le Breton, veuve Bouard, 83 ans, 40, rue Kéréon.
 9 — Marie-Anne Le Marc, veuve Le Du, 81 ans, coteau du Frugy.
 10 — Marie-Catherine Guéguen, épouse Canévet, 63 ans, rue Jean-Jaurès, 13.
 10 — André-Pierre Plantec, époux Riou, 73 ans, Hospice.
 13 — Yves-Henri-Marie-Joseph de Lécluse de Longraye, célibataire, 20 ans, 23, rue Aristide-Briand.
 13 — Jérôme Quéméré, veuf Le Guyader, 71 ans, Saint-Athanase.
 18 — Jean Raby, 54 ans, école Saint-Yves.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale

Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CIGARES

LOUISE SAVINA

43, Rue Kéréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL

- - ENCENS - -

HUILES ET MÈCHES

- POUR SANCTUAIRES -

KODAKS

PATRÉ-BABY

PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent

direct de

«Meccano»

14, Boul. Kerguén

4, rue St-François

QUIMPER — Tél. 3-59

T
S
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KÉRÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Kéréon

QUIMPER

M^r & M^{me} LE GRAND

Selliers

Place de Brest

Literie en tout genre

Sommiers - Matelas

vieux et neufs

Marchandises de 1^{er} Choix

Faites vos Achats

AUX

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale

QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
MÉNAGE
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

M^{me} COSMAO

16, rue Elle-Freron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre

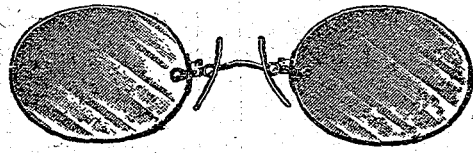


P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

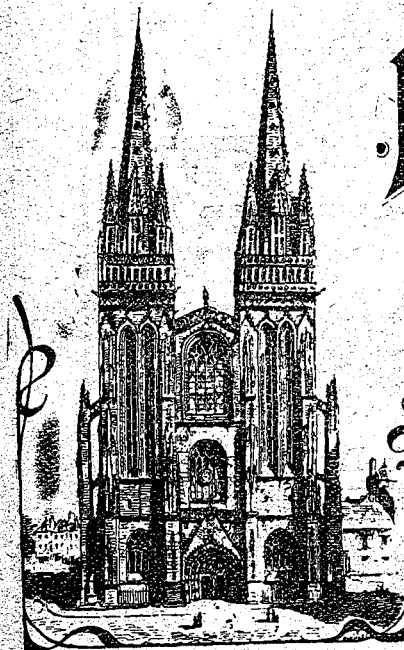
Lunetterie et Orthopédie

DELBENN

16, rue Kéréon **QUIMPER**



Maison de Confiance spécialement recommandée



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue St-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.

Abonnement 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



La paroisse est une famille.

L'église paroissiale est la maison de famille.

A l'église se fait l'union de tous les enfants.

A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.

Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.

Allez à votre église.

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
E s c o m p t e
Dépôt de Fonds
A v a n c e s

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
 26 rue du Parc

Sous-Agences
 ~~~~~ **Brest** ~~~~~  
**Concarneau**  
**Lorient**  
**Morlaix**  
**Vannes**

## LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

### LA VIE PAROISSIALE

#### La Kermesse

Elle est en bonne voie d'organisation. De nombreux et précieux concours sont déjà assurés. La date choisie est le dimanche 5 Décembre. M. le Directeur du Likès, avec une parfaite amabilité qui nous a touché et dont nous lui sommes très reconnaissant, a bien voulu nous accorder la grande salle des fêtes de son établissement.

Les dames ont arrêté la liste des comptoirs et attractions, et dès maintenant travaillent activement à tout préparer.

Une décoration artistique ajoutera au charme de la fête. Les soirées seront laborieusement occupées dans les familles chrétiennes de la paroisse qui ont répondu si aimablement à notre appel. Déjà des lots nous parviennent de divers côtés.

On peut faire porter les lots, soit aux directrices des comptoirs, soit au presbytère.

Encore merci !

VOTRE CURÉ.

#### Le voyage « ad limina » de Son Excellence Mgr Duparc

Le droit canonique veut que, une fois tous les cinq ans, nos évêques se rendent à Rome pour rendre compte au Souverain Pontife de l'état de leurs diocèses et de leurs œuvres.

Malgré son âge avancé, notre évêque vénéré a voulu entreprendre lui-même le voyage de Rome. Nous savons qu'il a voulu, en même temps que remplir un devoir de sa charge, répondre à un besoin de son cœur. Monseigneur a une ardente et respectueuse dévotion pour le Saint-Père Pie XI, et nous savons aussi que Sa Sainteté a une très particulière et très paternelle amitié pour notre grand et saint évêque.

Nos prières accompagnent Son Excellence Monseigneur Duparc dans son voyage à Rome.

Nous demanderons à Dieu de garder longtemps encore

à la tête de son Eglise le grand Pape Pie XI, qui est entré il y a quelques mois, dans sa quatre-vingt-et-unième année, et de garder longtemps aussi à la tête du diocèse de Quimper le grand Evêque qui, le 6 Février prochain, entrera dans sa quatre-vingt-deuxième année.

### Dix-neuvième anniversaire de l'Armistice

Le 11 Novembre, la Cathédrale sera une fois de plus remplie par une foule pieuse. Les autorités civiles et militaires, les anciens combattants, les veuves et les enfants de ceux qui sont tombés au cours de la grande guerre, et tous ceux qui ont gardé au cœur le culte du souvenir et de la reconnaissance viendront prier pour nos héros illustres ou obscurs.

Le catafalque recouvert des trois couleurs nationales et encadré des drapeaux de toutes les sociétés militaires et patriotiques sera dressé dans le chœur.

Son Excellence Monseigneur Cogneau, en l'absence de Monseigneur Duparc, a bien voulu accepter de présider la cérémonie et de prononcer l'allocution traditionnelle.

### Fête de la Toussaint et des Morts

M. l'abbé Poupon, directeur au Grand Séminaire, prononcera, à l'issue des vêpres, le sermon de la Toussaint le 1<sup>er</sup> Novembre. Le même soir, à 20 heures, M. l'abbé Nédélec, également directeur au Grand Séminaire, donnera en breton le sermon sur les Trépassés.

### Horaire des Catéchismes (1937-1938)

#### GARÇONS DE L'ECOLE LIBRE

ENFANTS QUI N'ONT PAS COMMUNIÉ. — *Lundi*, à 11 heures, par M. FOULON.

ASPIRANTS, 1<sup>re</sup> ET 2<sup>e</sup> COMMUNION. — *Mardi et vendredi*, à 11 heures, par M. HERVÉ.

#### GARÇONS DES ECOLES COMMUNALES

PETITS ENFANTS QUI ONT COMMUNIÉ. — *Jeudi*, à 10 heures, rue Valentin, par M. PICHON.

CEUX QUI N'ONT PAS COMMUNIÉ. — *Jeudi*, à 11 heures, rue Valentin, par M. PICHON.

ASPIRANTS. — *Lundi*, à 11 heures, et *jeudi*, à 10 heures, chapelle Neuve, par M. FOULON.

1<sup>re</sup> COMMUNION. — *Lundi*, à 16 h. 30, et *jeudi*, à 9 heures, chapelle Neuve, par M. FOULON.

2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> COMMUNION. — *Jeudi*, à 10 heures, à la chapelle Neuve, par M. HERVÉ.

### FILLES : ECOLE LIBRE SAINTE-ANNE

PETITES FILLES QUI N'ONT PAS COMMUNIÉ. — *Lundi*, à 15 heures, par M. le CURÉ.

PETITES FILLES QUI ONT COMMUNIÉ. — *Mardi*, à 16 heures, par M. PICHON.

ASPIRANTES ET 1<sup>re</sup> COMMUNION. — *Mardi et vendredi*, à 16 heures, par M. le CURÉ.

2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> COMMUNION. — *Lundi*, à 16 heures, par M. le CURÉ.

Des cours au Brevet d'Instruction Religieuse et des cours d'Apologétique sont donnés aux grandes élèves par M. le CURÉ et M. PICHON.

### FILLES DES ECOLES COMMUNALES

PETITES FILLES DE 6, 7, 8 ANS (comme les garçons). — *Jeudi*, à 10 et 11 heures, rue Valentin, par M. PICHON.

ASPIRANTES ET 1<sup>re</sup> COMMUNION. — *Lundi*, à 11 heures, et *jeudi*, à 9 heures, rue Valentin, par M. CADIOU.

2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> COMMUNION. — *Jeudi*, à 9 heures, rue Valentin, par M. le CURÉ.

### Ecoles Saint-Yves et Sainte-Anne : Succès aux examens

Nous sommes très heureux de faire connaître aux lecteurs de *La Voix de Saint-Corentin* les beaux succès obtenus à la session d'Octobre du Baccalauréat par les élèves de l'école Saint-Yves, et d'offrir nos félicitations aux élèves et à leurs professeurs.

*En Philosophie*, ont été déclarés admissibles : Claude Esun, de Quimper ; Charles Friant, de Quimper ; Germain Morvan, de Braspartis ; Louis Yvonnoù, de Concarneau ; Louis Maurice, de Bannalec ; Louis Fraval, du Faouët.

*En Mathématiques* : Pierre Poupat, de Camaret.

*En Première A et A'* : René Cloître, de Quimper ; Jacques Dupeux, de Quimper ; Jacques Goulesque, de Quimper ; Jean Hénaff, de Poulgoazec ; Charles de Kermadec, de Plouézoc'h ; Jacques Le Berre, de Quimper ; Maurice Le Scanff, de Quimper ; Jean Pernez, de Plonéis ; Fernand Tanneau, de Plouneour-Lanvern.

Au total, entre Juillet et Octobre : 26 admissibles.



À l'école Sainte-Anne, les nouveaux succès remportés à la session d'Octobre donnent pour 1937 du cent pour cent. Tant au Brevet élémentaire qu'aux divers Baccalauréats, toutes les élèves présentées ont été définitivement reçues.

### MM. les abbés Mayet et Cadiou, médaillés du « Souvenir Français »

Dans une cérémonie intime qui groupait autour de M. le général Dizot les membres du Comité du « Souvenir Français », M. le Curé-Archiprêtre, M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'Evêché, MM. les Abbés, la médaille du « Souvenir Français » a été remise à MM. les abbés Mayet, organiste, et Cadiou, maître de chapelle de la Cathédrale.

Dans une de ces allocutions délicieuses, dont il a le secret, le général Dizot a exprimé la reconnaissance du Comité du « Souvenir Français » aux deux Abbés qui, avec amabilité et empressément, donnent chaque année le plus précieux concours à la cérémonie célébrée en l'honneur des marins et soldats morts pour la France.

Nos plus sincères félicitations aux deux médaillés.

### Plutôt le Purgatoire jusqu'à la fin du monde

*Nous relevons dans la Semaine religieuse de Versailles le fait suivant qui prouve combien certaines âmes d'élite savent faire des sacrifices pour les séminaires. Elle est touchante cette histoire que conte Mgr Millot, directeur de l'Œuvre des Vocations de Versailles. Puisse la conduite de cette pauvre vieille femme avoir chez nous de nombreux imitateurs.*

Une zélatrice, sortant d'un salon d'où elle venait d'être éconduite assez froidement par une riche mondaine, entre chez une pauvre vieille femme afin de lui demander son offrande pour l'Œuvre des Vocations.

— Ah ! dit celle-ci, je suis heureuse de vous voir. Il y a longtemps que j'ai résolu de sacrifier pour un prêtre mes petites économies.

Et, ouvrant une armoire, elle en tire un petit sac rondet qu'elle vide sur la table.

Il y avait là, avec quelques billets, beaucoup de piécettes.

— Tenez, dit la bonne vieille, je ne sais ce qu'il y a. Si vous voulez, comptons, nous deux.

Et quand ce fut compté, il y eut la somme de 750 francs.

— Mais vraiment, Madame, dit la zélatrice confuse et émerveillée, je ne sais si je dois accepter tout cela, et vous priver du fruit de toutes vos économies.

— Allons, n'ayez pas peur. Je vous le donne de bon cœur.

— J'en suis convaincue. Mais vous en aurez besoin pour vos vieux jours, surtout si vous étiez malade.

— Le bon Dieu y pourvoira. Si je suis malade, j'irai à l'hôpital.

— Mais quand vous serez morte, vous aurez besoin qu'on

prie pour vous. Gardez au moins quelque chose pour vous faire dire des messes.

Alors, la bonne vieille se redressant :

— Madame, dit-elle posément, je consentirais à rester en purgatoire jusqu'à la fin du monde, plutôt que de priver l'Eglise d'un prêtre.

Evidemment, son sacrifice eût pesé gros dans la balance de la justice divine, et son purgatoire n'aurait pu être bien long !

La zélatrice, émue jusqu'au fond de l'âme, sortit en essuyant ses larmes.

### Mères, faites prier vos enfants

Parmi tous les spectacles que peut offrir le genre humain, en est-il un plus aimable, plus doux, plus touchant que l'enfant en prière ?

Sa mère l'a mis à genoux, le tient embrassé et joint ses petites mains sous les siennes. Elle lui fait redire une à une les paroles de la courte oraison.

S'il est tout petit, quelques mots ; par exemple, le cri naïf : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur ! » et, s'il est plus grand, l'admirable texte du *Notre Père*, ou le délicieux appel *Je vous salue, Marie !*

Le matin, l'enfant lève les yeux vers l'azur du ciel, et ces deux puretés se contemplent.

Est-ce le soir, près de la lampe voilée, dans la chambre tiède et calme ? Alors il semble que, dans l'ombre, derrière la blancheur des rideaux, un ange se tient immobile et assiste, pour aller en témoigner dans le paradis, à cet adorable acte de foi.

François COPPÉE.

### L'unique nécessaire

Ce qui fait la gravité de l'heure présente, ce n'est pas le nombre de difficultés auxquelles nous devons faire face : crises économiques, désarroi financier, affaiblissement de l'autorité dans tous les domaines, conflits des intérêts contradictoires dans chaque pays et dans le monde, problème de la sécurité s'imposant plus que jamais, montée de plus en plus inquiétante de la vague d'immoralité, menaces en plus d'un pays de la guerre civile, conséquence de profondes discordes politiques et sociales.

Certes, chacune de ces difficultés est énorme et suffirait à elle seule à préoccuper singulièrement ceux qui ont la lourde charge de gouverner ; et que dire de l'ensemble de ces difficultés ? Fut-il un temps, depuis des siècles, où l'on en vit une telle accumulation et d'une telle importance pro-

portionnée à celle de la plus grande guerre mondiale qui en a été l'une des principales causes ?

Et cependant ce n'est pas cela qui est encore le plus angoissant. Ce qui l'est encore plus, c'est qu'à cette situation on n'apporte que des palliatifs et des remèdes empiriques, parce qu'on ne pénètre pas jusqu'à la racine du mal pour appliquer le grand remède. Et si on le voit, ce remède, on ne veut pas s'en servir, parce qu'on n'a pas le courage d'en reconnaître la nécessité et de l'appliquer : car il faudrait pour cela brûler ce qu'on a jusqu'à ce jour adoré et adorer ce qu'on a brûlé.

Si en France, comme ailleurs dans le monde entier, la société est branlante et désaxée, c'est que les bases sur lesquelles elle doit être solidement établie ont été profondément ébranlées, et si sa marche est si incertaine, c'est qu'elle n'a pas de boussole.

Depuis le jour où des doctrines aussi fausses que funestes ont proclamé que l'homme est le maître de ses destinées en affirmant l'autonomie de sa volonté ; depuis le jour où l'on a limité ses regards et ses aspirations aux horizons du monde matériel ; depuis le jour où l'on a enseigné à la jeunesse et au peuple, chez nous et en beaucoup d'autres pays, une morale individuelle et sociale sans obligation ni sanction, l'humanité a perdu son « point de direction » et les moyens de se conduire.

Ce n'est pas à dire que tout fut parfait dans les siècles où ces idées directrices existaient. Ils eurent, eux aussi, leurs misères matérielles et morales, parce que l'humanité porte en elle des causes de faiblesse, parce que le mal existe et que l'homme a grande peine à s'en préserver. Mais, au moins, on avait un idéal supérieur, indiscutable, infaillible ; quand on s'en écartait, on savait qu'on errait et qu'on voilait pour un moment l'image de Dieu ; mais là passion une fois éteinte et ses lamentables conséquences une fois démontrées, on revenait à Celui que l'on reconnaissait comme « le Roi des rois », « le Seigneur des seigneurs », et on lui demandait les lumières et les forces nécessaires à la vie de l'humanité qui s'appelait la chrétienté.



Aujourd'hui ne manquent pas les personnes reconnaissant que les problèmes de l'heure présente sont autant d'ordre moral que d'ordre matériel ; qui voient, par exemple, dans le déchaînement des appétits matériels que l'on veut à tout prix satisfaire, sans y parvenir jamais, dans cet appétit insatiable des jouissances matérielles, les causes principales de l'agiotage formidable qui depuis la guerre a pris un développement jusqu'à ce jour insoupçonné et multiplié dans le

monde entier les krachs les plus formidables, le désordre de la production avec le chômage qui en a été l'une des conséquences.

On sait aussi que, si un grand nombre d'êtres appelés à la vie sont arrêtés au seuil de l'existence par d'abominables pratiques — ce qui est l'une des plaies de notre société et la principale cause du fléau de la dépopulation, — c'est parce que l'égoïsme jouisseur ne veut plus accepter les lourdes charges et les graves responsabilités de la famille.

On sait encore que si les familles se désagrègent après avoir perdu leur forte organisation des siècles passés, c'est parce que l'autorité du chef y a été singulièrement affaiblie, et avec elle, la solidité des liens qui rattachaient entre eux tous ses membres autour du père et de la mère.

On sait que si la guerre est toujours menaçante, c'est parce que les haines nationales ne désarment pas, et que si à la guerre des canons a succédé la guerre économique des tarifs et des prohibitions, c'est parce que la force matérielle a été présentée comme la suprême loi des rapports internationaux, la plupart des nations prétendant s'approprier par tous les moyens ce qui leur paraît utile et profitable.

Tout cela, beaucoup d'hommes politiques le voient et le disent, mais tout cela aussi n'est trop souvent que matière à développements oratoires devant le grand public et les assemblées nationales et internationales. « Des paroles, toujours des paroles, et finalement rien ! »

C'est même moins que rien, parce que, après avoir constaté le mal, on l'aggrave ; parce que, loin d'appliquer le remède entrevu, on prend des mesures qui lui sont diamétralement opposées. On constate la désagrégation de la famille et on la déplore, mais en même temps on vote des lois qui accélèrent cette désagrégation, comme celles qui ne cessent d'élargir le divorce et substituent de plus en plus l'union libre au mariage indissoluble.

On constate l'affaiblissement de l'autorité paternelle et on la déplore, mais en même temps on lui porte des coups répétés en facilitant le mariage des enfants en dehors de tout conseil du chef de la famille, et en réclamant pour l'Etat la fonction de l'éducation et de l'établissement des enfants dans la vie.

On se plaint de la criminalité de la jeunesse, des désordres épouvantables d'adolescents émancipés trop tôt de l'autorité familiale par nos mœurs, notre organisation économique et par nos lois, et l'on ne fait rien contre cette vague d'immoralité qui s'acharne surtout contre la jeunesse à l'heure où les passions bouillonnent.



Pourquoi ces contradictions ?

C'est parce que nos sociétés matérialisées et laïcisées ont rejeté la pierre angulaire sur laquelle seulement on peut édifier solidement la société avec ses éléments essentiels, ses institutions, ses mœurs et ses lois.

C'est parce que, aux fantaisies du caprice, à la violence des appétits, aux rêveries malsaines, on ne veut pas opposer une morale avec obligation et sanction; et si on recule devant cette obligation et cette sanction, sans lesquelles il y a non pas une morale, mais des usages et des modes en perpétuels changements, c'est parce qu'on ne veut pas reconnaître le Législateur suprême, éternel et tout-puissant, duquel émanent l'obligation et la sanction.

Ces vérités mises en pleine lumière, enseignées à la jeunesse et pénétrant toute la vie individuelle, politique et sociale, peuvent seules apporter à la société les disciplines et les règles indiscutables qui la rétabliront sur ses bases et être la source des austères devoirs qu'impose la gravité des circonstances.

« Les hommes, dans leur fol orgueil, avaient espéré pouvoir se passer du souverain Maître : ils croyaient être parvenus à l'âge de l'indépendance et capables d'arriver par leurs propres forces à la réalisation de l'âge d'or, et voici qu'ils retournent à l'âge du fer !

« Il faut bien reconnaître avec humilité que l'on a fait fausse route et déclarer la faillite des méthodes modernes qui excluent Dieu, sa religion, son Evangile. »

(Echo Paroissial de Brest.)

### Indulgence plénière à l'heure de la mort

A l'occasion de la Toussaint, nous encourageons vivement nos lecteurs à réciter souvent la courte prière à laquelle une indulgence plénière a été accordée par S. S. Pie X pour l'heure de la mort, et à la propager autour d'eux.

*Seigneur, mon Dieu, dès aujourd'hui, j'accepte de votre main, avec résignation et de plein cœur, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses angoisses, ses peines et ses douleurs.*

*Il n'y a pas d'hommes, là où il n'y a pas de caractères. Il n'y a pas de caractères, là où il n'y a pas de principes, de doctrines, d'affirmations. Il n'y a pas de doctrines, d'affirmations, de principes, là où il n'y a pas de foi religieuses. Faites ce que vous voudrez ; vous n'aurez des hommes que par Dieu.*

Mgr GIBIER.

## CHRONIQUE QUIMPÉROISE

### Nos vieilles Ecoles (suite)

#### LAICISATION DU COLLÈGE

C'est seulement en 1830 que le personnel enseignant ecclésiastique fut remplacé par des professeurs laïcs. Alors l'effectif des élèves qui avait déjà baissé, baissa davantage quand s'ouvrit le Petit Séminaire de Pont-Croix.

Parmi les maîtres qui passèrent par le collège de Quimper, voici les plus marquants : Le Père Caussin, confesseur de Louis XIII, exilé à Quimper jusqu'à la mort de Richelieu ; le Père Hayneuf, savant cité par Boileau ; le Père Huby, l'un des fondateurs de la Retraite de Quimper, et de l'Adoration usitée dans chaque paroisse du diocèse, tous les 4 ans ; le Père Martin, appelé le Massillon de la langue bretonne ; le Père Maunoir, l'évangélisateur de la Basse-Bretagne.

Parmi les élèves : le Père de Rozaven qui fut, pour la France, Assistant du Général des Jésuites ; Dupleix, le créateur des établissements français aux Indes ; de Kerguelen, l'explorateur de ces contrées ; Elie Fréron, le redoutable polémiste de Voltaire, si bien vengé par le chanoine Cornou ; La Tour d'Auvergne, 1<sup>er</sup> Grenadier de France ; Laënnec, inventeur de l'auscultation ; Audrein, l'évêque constitutionnel ; Mgr Graveran, qui fit les flèches de Saint-Corentin ; Louis de Carné, historien et membre de l'Académie.

*Ce n'est que depuis 1886 que le Collège est Lycée.*

#### LA PREMIÈRE ÉCOLE PRIMAIRE DE QUIMPER

Mgr de Poulpiquet, voulant fonder une école primaire à Quimper, avait acheté au prix de 12.000 francs un immeuble situé dans la rue du Collège, qui sert actuellement d'école laïque aux garçons. Mais la commune ayant bien voulu accorder les fonds qui lui étaient demandés, c'est la ville et non l'évêque qui en devint propriétaire.

Mgr Dombideau\* de Crousheille confia cette école aux Frères de la Salle qui arrivèrent à Quimper le 6 Décembre 1828.

Ils se mirent aussitôt à l'œuvre pour former au travail et à la discipline les élèves qu'on s'empressa de leur confier.

Jusque là, la situation d'un nombre considérable de pères de famille était affligeante chez nous. Ils étaient dépourvus, en effet, de cette éducation première sans laquelle même les

professions les plus vulgaires ne pouvaient être embrassées par leurs enfants, sans parler de leurs devoirs de religion qui leur seraient désormais enseignés dans une école chrétienne.

Aussi bien, quelques mois après l'ouverture de l'école, le 14 Mai 1829, la Municipalité votait les fonds nécessaires pour les quatre Frères des classes et un plus grand nombre d'élèves.

Mais bientôt la loi du 28 Juin 1833 décidant que les indigents seuls auraient l'école gratuite, les autres devant payer une rétribution, les Frères refusèrent cette rétribution comme étant contraire à l'esprit de leur Règle. Ce ne fut qu'après le Chapitre général de 1861, que cette modification fut acceptée par l'Institut.

#### LE LIKÈS

Les enfants des cultivateurs des environs qui suivaient l'Externat de l'école primaire étaient en pension en ville, et par là-même, exposés à bien des dangers. Il leur fallait un local.

Le maire exposa cette nécessité au Préfet, en lui demandant d'établir à cet effet, une nouvelle école dans la partie Ouest du collège, autrefois affectée au Petit Séminaire.

Cette école ayant été obtenue et admise par l'Instruction publique, commença avec un personnel entièrement ecclésiastique, Monseigneur n'ayant pu obtenir d'autres Frères.

Ce n'est que le 11 Décembre 1838 que les deux Frères qui avaient été demandés, arrivèrent à Quimper, mais ils résidaient à la Communauté de Saint-Corentin, et ne se rendaient à l'école du collège que pour la classe.

En 1843, un troisième Frère fut adjoint aux deux autres, et par les soins du Conseil général, une chaire d'agriculture fut fondée et confiée à M. Olive, qui l'occupa pendant 43 ans. A sa mort, survenue en 1886, cette chaire fut supprimée.

D'après la loi du 28 Juin 1833, une *école primaire supérieure* devait être établie dans chaque chef-lieu de département et dans les villes de plus de 6.000 habitants.

Quimper avait déjà la sienne, mais on attribuait aux Frères son peu de prospérité, leur reprochant de conserver les meilleurs élèves qui auraient dû aller à l'école supérieure.

Pour l'alimenter, le Conseil municipal invita M. le Maire à faire subir des examens annuels aux élèves les plus avancés de l'école des Frères : mais l'école supérieure ne se releva pas pour cela. Alors, on décida l'annexion d'une classe élémentaire, à l'école primaire supérieure.

En 1834, la demande d'un traitement pour un cinquième Frère ayant été rejetée par le Conseil municipal, ce traitement resta à la charge de M. le Curé de la Cathédrale.

Le 26 Mars 1842, le Conseil municipal décida d'ajouter un bâtiment principal, une 5<sup>e</sup> classe, et, au-dessus, des man-

sardes pour coucher les Frères qui logeaient rue du Collège.

En 1844, un sixième et un septième Frère s'ajoutèrent au personnel de la maison, *mais sans traitement*. Ce n'est qu'en 1846 que, sur un mémoire du Frère Dagobert, adressé à la Municipalité, elle consentit à payer cinq Frères sur dix : M. le Curé de la Cathédrale en payait un, le Likès 3 et le dernier était au compte de la maison.

En Novembre de la même année, mourait l'abbé Moricette, quatrième Directeur ecclésiastique du Likès. Le Frère-Directeur lui succéda et les trois Frères qui y faisaient la classe cessèrent de faire partie de la Communauté de Saint-Corentin, rue du Collège.

#### OUVERTURE DU LIKÈS

Le 25 Novembre 1846, les Frères, sur l'ordre de M. le baron Bouillé, préfet du Finistère, prennent la direction du Likès ou Pensionnat Sainte-Marie. Le Frère Charlemagne en est le premier Directeur, tandis que le Frère Préside devient Directeur de l'école *Saint-Corentin* avec six Frères, dont l'un qui était d'abord à la charge de M. le Curé, finit par être payé par la ville.

En 1849, la Conférence de Saint-Vincent de Paul fonde une école du soir pour les jeunes apprentis de la ville et assure un traitement de 600 francs au Frère qui la dirige.

A partir de 1853, un Frère est aussi chargé de la surveillance des enfants de chœur de la Cathédrale durant les messes sur semaine et pendant les offices les dimanches et jours de fête, moyennant un traitement de 600 francs.

#### LAICISATION DE NOS ÉCOLES COMMUNALES

En 1871, à l'occasion de la reconstruction de l'école de Saint-Mathieu, M. Verchin, conseiller municipal, demande la fondation d'une école laïque pour les garçons, et d'une autre pour les filles : mais le maire Astor s'y oppose.

En Mai 1876, M. Verchin renouvelle sa proposition.

Elle est encore combattue par M. Astor.

C'est en 1875 que commence dans le Finistère la laïcisation des écoles chrétiennes, décrétée par les Loges.

A Quimper, on prétexte des imprudences de la part de Frères pour laïciser l'école normale qu'ils tenaient jusque-là. Mais aussitôt une pétition en leur faveur se couvre de milliers de signatures. Mgr Nouvel fait part de sa douleur et de sa surprise à M. le Maire, de la demande de laïcisation des deux écoles communales de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, par le Conseil municipal.

Le prélat fait observer que l'acquisition par Mgr de Poulpique, son prédécesseur, d'une maison avec ses dépendances,

sise rue du Collège, pour être affectée à une école chrétienne tenue par les Frères fut approuvée par une Ordonnance royale datée du 23 Septembre 1825, et que depuis, les Quimpérois n'ont eu qu'à se louer de l'instruction et de l'éducation données à leurs fils par les disciples de Saint Jean-Baptiste de la Salle.

M. Astor répond qu'il n'a rien à retirer de ces éloges, mais qu'il ne peut pas combattre la proposition présentée au Conseil municipal.

M. Guillou, conseiller, dépose sur le bureau les pétitions qui lui ont été remises et s'efforce de faire comprendre à ses collègues qu'ils doivent au nom des intérêts les plus chers de leurs compatriotes, rejeter la motion qui est faite.

Mais c'est en vain. Le vœu pour la laïcisation mis *au scrutin secret*, est voté par 11 voix contre 9 et un bulletin blanc.

Le Conseil municipal vote alors une indemnité de 12.000 francs aux Frères pour les travaux et aménagements qu'avait exigés leur immeuble.

(A suivre.)

Chanoine LE BORGNE.

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.  
b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) *Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes* : le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2° les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

### Mois de Novembre

1<sup>er</sup> LUNDI. — Fête de Tous les Saints. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (messe pontificale suivie de la bénédiction papale) et 11 h. 30. A 14 h. 15, prières du Rosaire. Vêpres pontificales à 14 h. 30. Sermon par M. l'abbé Poupon, professeur au Grand Séminaire. Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. A 20 heures, sermon breton par M. l'abbé Nédélec, professeur au Grand Séminaire. Vêpres des Morts.

2, MARDI. — Fête des Trépassés. A partir de 6 heures, messes de demi-heure en demi-heure. A 8 heures, office paroissial, chant du nocturne et de la messe, absoute. A 10 heures, office canonial. Procession autour de la place Saint-Corentin. Messe. Absoute. A partir de 14 heures, à la sacristie, inscription des noms dans la Confrérie des Trépassés. A 20 heures, clôture des exercices du Rosaire.

3, MERCREDI. — Saint Guinal, abbé. A 6 h. 30, service pour MM. les Curés et Vicaires défunts de la paroisse. A 7 heures, à la chapelle, messe de la Ligue féminine d'Action Catholique. A 9 heures, service pour Nosseigneurs les Evêques et MM. les Chanoines défunts. Confessions des filles des catéchismes. A 14 h. 30, réunion des dizainières de la Ligue à la Phalange d'Arvor.

4, JEUDI. — Bienheureuse Françoise d'Amboise, veuve. A 7 h. 30, messe de communion. Confessions en vue du 1<sup>er</sup> vendredi.

5, VENDREDI. — Fête des saintes Reliques conservées dans les églises du diocèse. 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

6, SAMEDI. — Saint Ildut, abbé. Confessions des garçons des catéchismes.

✠ 7, DIMANCHE. — 25<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. La grand'messe, à 10 heures, est une messe de *Requiem* chantée pour les morts qui ont été dépouillés de leurs fondations de prières par la loi de Séparation. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, procession des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Bénédiction.

8, LUNDI. — Octave de la Toussaint. A 8 heures, à la chapelle des Œuvres, messe des Mères chrétiennes. Conférence à 15 heures par M. le Curé.

9, MARDI. — Dédicace de l'archibasilique du Saint Sauveur.

10, MERCREDI. — Saint André Avellin, confesseur.

11, JEUDI. — Saint Martin, évêque et confesseur. A 9 h. 30, à la cathédrale, office pour les morts de la grande guerre. Allocution de circonstance par S. E. Mgr Cogneau. Chant du *Te Deum*. Absoute.

12, VENDREDI. — Saint Martin, pape et martyr. Confessions des enfants qui n'ont pas encore communiqué.

13, SAMEDI. — Saint Didace, confesseur.

✠ 14, DIMANCHE. — 26<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, sermon breton. Prières. Bénédiction.

15, LUNDI. — Saint Albert Le Grand, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

16, MARDI. — Sainte Gertrude, vierge.

17, MERCREDI. — Saint Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur.

18, JEUDI. — Dédicace des basiliques de Saint Pierre et de Saint Paul.

19, VENDREDI. — Sainte Elisabeth, veuve.

20, SAMEDI. — Saint Félix de Valois, confesseur.

✠ 21, DIMANCHE. — Dernier dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, procession des Confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration perpétuelle. Bénédiction.

22, LUNDI. — Sainte Cécile, vierge et martyre.

23, MARDI. — Saint Clément, pape et martyr. A 20 h. 30, à la Phalange d'Arvor, soirée artistique organisée par la chorale de Saint-Corentin, en l'honneur de Sainte Cécile. Entrée gratuite sur présentation de la carte d'invitation.

24, MERCREDI. — Saint Jean de Dieu, confesseur.

25, JEUDI. — Sainte Catherine, vierge et martyre.

26, VENDREDI. — Saint Silvestre, abbé.

27, SAMEDI. — Office de la Sainte Vierge.

✠ 28, DIMANCHE. — 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle des Œuvres. A 20 heures, sermon breton. Vêpres des morts.

29, LUNDI. — Saint Hoardon, évêque et confesseur.

30, MARDI. — Saint André, apôtre.

*Vêpres des Morts.  
Indulgence à  
chaque visite à  
la cathédrale.*

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :*

- 26 *Septembre.* Marie-Thérèse Bodénant, 26, rue Jean-Jaurès.  
 28 — Sylvia-Janine-Louise Le Lay, rue Goarem-Dro.  
 30 — Michelle-Pierrette-Jeanne-Marie Hackspill, 5, rue Saint-François.  
 3 *Octobre.* Anne-Marie-Emilienne Seznec, La Forêt.  
 3 — Jean-Michel-Adrien Allardin, 2, rue Le Déan.  
 3 — Marie-Aline Foucher, 18, rue Elie-Fréron.  
 10 — Ican-Christian-Ernest Cussonneau, 31, rue Jean-Jaurès.  
 11 — Maryvonne-Louise-Madeleine Quéméré, 26, rue Elie-Fréron.  
 13 — Roland-Louis-Vincent Guernalec, 20, impasse de l'Odé.  
 17 — Hervé-Marie Kerviel, 10, place du Champ-de-Foire.  
 18 — Françoise-Marie-Philomène Le Perru, 1, rue Le Déan.  
 21 — Pierre-André-Lucien-Prime Penther, 24, rue du Parc.  
 24 — Michelle-Corentine Dewaeghemaeker, 31, rue des Reguaires.

### Mariages.

*S'ont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 4 *Octobre.* Roger-Jean-Marie Piton et Marie-Yvonne-F<sup>se</sup> Taridec.  
 11 — Pierre-Jean-Marie Le Roux et Marguerite-Germaine Ararus.  
 18 — Laurent-François-Joseph Bodolec et Marie-Anne Salaün.  
 18 — Louis-Jean-Marie Micou et Suzanne Ripault.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture ecclésiastique :*

- 29 *Septembre.* Céline-Marie Cornec, 8 mois, 11, rue de Kerfeunteun.  
 2 *Octobre.* Sylvia-Janine-Louise Le Lay, 10 jours, rue Goarem-Dro.  
 2 — Noël Kervarec, époux Le Bihan, 58 ans, Hospice.  
 11 — Marie-Anne Capitaine, épouse Hentic, 73 ans, rue Aristide-Briand, 3.  
 20 — Yves-François-Marie Le Gars, époux Le Gars, 57 ans, 5, rue Aristide-Briand.  
 21 — Marie-Anne Doaré, épouse Penlaë, 51 ans, Pen-ar-Stang.  
 21 — Marie-Anne Coadou, célibataire, 56 ans, Goarem-Dro.  
 22 — Jean-Louis Briand, époux Le Goff, 54 ans, 10, rue des Gentilshommes.  
 22 — Jeanne Motté, célibataire, 28 ans, 19, rue Elie-Fréron.  
 23 — Léon-Désiré Bodivit, époux Le Meur, 60 ans, 21, rue du Frou.  
 27 — Vincent-Fernand Le Scaon, époux Thomas, 47 ans, Hospice.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



**H. Wolf**

En face la Cathédrale  
Tel. 0-63

ÉPICERIE  
CONFISERIE  
CIERGES

**LOUISE SAVINA**

43, Rue Keréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL  
- - ENCENS - -  
HUILES ET MÈCHES  
- POUR SANCTUAIRES -

**KODAKS**

PATHÉ-BABY  
PORTRAITS D'ART

**J. VILLARD**

PHOTO-CINÉ

Agent direct de  
«Meccano» 14, Boul. Kerguelen  
4, rue St-François  
QUIMPER — Tel. 3-59

T  
S  
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

28, RUE KERÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS  
LE CHAPEAU...

**A. DARCILLON**

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Keréon  
QUIMPER

**M<sup>r</sup> & M<sup>me</sup> LE GRAND**

Selliers

Place de Brest

Literie en tout genre

Sommiers - Matelas  
vieux et neufs

Marchandises de 1<sup>er</sup> Choix

Faites vos Achats

aux

**NOUVELLES GALERIES**

Place de la Cathédrale  
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ  
■ MENAGE ■  
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes TransformationsM<sup>me</sup> COSMEO16, rue Elie-Fréron, 16  
QUIMPER

CYCLES

MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTSM<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN66, rue Neuve, 66  
QUIMPER

## AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés  
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre

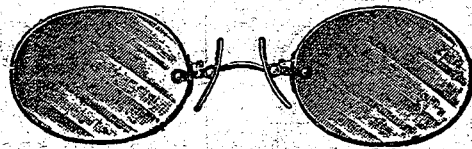
P. LE GUENNEC  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

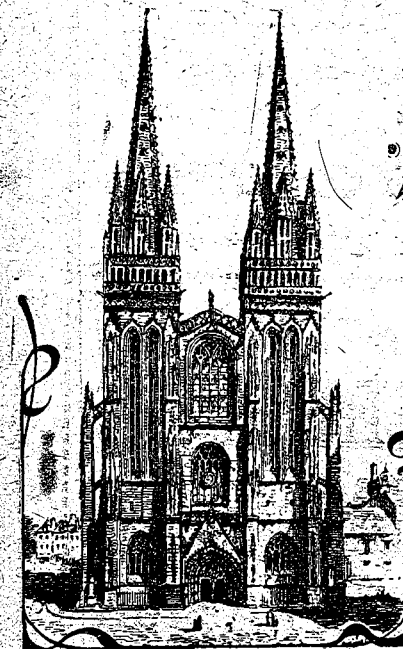
DELBENN

16, rue Kéréon

QUIMPER



Maison de Confiance spécialement recommandée

LA VOIX de  
St CORENTIN  
QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois

## BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,  
5, rue Valentin

## DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue St-François  
Guivarc'h, rue KéréonAbonnement d'honneur..... 20 francs par an.  
Abonnement..... 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



La paroisse est une famille.  
L'église paroissiale est la maison de famille.  
A l'église se fait l'union de tous les enfants.  
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.  
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.  
Allez à votre église.

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**Escompte**  
**Dépôt de Fonds**  
**Avances**

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme  
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence  
**QUIMPER**  
26 rue du Parc

Sous-Agences  
Brest  
Concarneau  
Lorient  
Morlaix  
Vannes

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

## LA VIE PAROISSIALE

### FÊTES DU MOIS

#### La grande Kermesse pour les œuvres paroissiales (4-5 Décembre)

Est-il permis d'inscrire la kermesse parmi les fêtes ? Oui, c'est une fête, une grande fête de charité ! Et comme la charité est une belle vertu et même la Reine des vertus, la kermesse peut et doit être en même temps qu'un secours très précieux aux œuvres paroissiales, une source de mérites surnaturels abondants pour tous ceux qui contribuent à assurer son succès.

Bonnes dames patronesses qui, depuis plusieurs semaines travaillez activement à garnir vos comptoirs de vente, qui multipliez courses et démarches pour obtenir les concours dont vous avez besoin, qui sollicitez des lots ou proposez des billets de tombola, vous n'avez pas manqué, en chrétiennes que vous êtes, d'offrir ces travaux, ces démarches, ces fatigues au Bon Dieu. En définitive, c'est pour Lui que vous travaillez. Réjouissez-vous ! vos pas sont comptés, vos travaux aussi. Tout cela est inscrit à votre actif sur les registres du Ciel, et au Ciel vous serez remboursées au centuple. Donc, allez-y avec le sourire, avec de la bonne humeur, comme à une fête.

Vous, chers paroissiens, qui avez répondu aux demandes de lots des dames du Comité, vous avez fait un bon placement (toujours le centuple). Donc soyez heureux comme le sont les financiers qui viennent de faire une « bonne affaire ».

Et vous tous qui, le 4 et le 5 Décembre (le 4 est le grand jour du comptoir d'alimentation), gravirez la rue Elie-Féron, la rue de Kerfeunteun et qui entrerez dans la belle et hospitalière salle des fêtes du Likès toute illuminée, ornée, fleurie, allez-y avec la joie que donne le sentiment d'une bonne action à faire.

Que cette fête de charité soit une fête de famille, une joyeuse fête de famille et que la pensée du Bon Dieu la remplisse !

C'est en son nom que je vous ai adressé mon appel. C'est à Lui que je demanderai d'acquitter ma dette de reconnaissance :

Tous au Likès, le dimanche 5 Décembre !

## L'Immaculée Conception de la Sainte Vierge

(8 Décembre)

Nous la fêtons, cette année, avec une particulière dévotion. C'est l'année du Jubilé Marial pour toute la France !

Notre Patrie a sans doute des fautes à se reprocher. Sa législation, sa vie publique, ses mœurs n'ont pas toujours été, ne sont pas, comme il le faudrait, en conformité avec la doctrine de Notre Seigneur. Les fautes de la France ont pu faire pleurer la Vierge Marie sur les hauteurs de la Salette, mais quelle est donc la nation qui n'a pas eu ses égarements et ses fautes ? La France, malgré ses erreurs, a mille raisons de remercier la Vierge de l'aimer, de lui donner toute sa confiance.

Il y a trois siècles, en 1637, un de nos souverains, le roi Louis XIII, a consacré par vœu la France à la Vierge Marie, et pour commémorer ce troisième centenaire le Souverain Pontife a daigné accorder à la France la grâce insigne du Jubilé (du 15 Août 1937 au 15 Août 1938).

Nous fêtons ce jubilé à Saint-Corentin, dans quelques mois. Préparons-nous-y en honorant, le 8 Décembre prochain, l'Immaculée.

« *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.* Le royaume de France est le royaume de Marie. » Que de fois cette parole a été dite ! Combien elle est vraie ! Le Ciel lui-même est venu l'affirmer. La Vierge du Ciel est venue souvent visiter son Royaume. Elle s'est montrée sur la montagne de la Salette à Maximin et à Mélanie, deux jeunes enfants qui gardaient leurs moutons. Elle s'est montrée aux petits enfants de Pontmain aux jours sombres de nos défaites de 1871 et dès le jour de son apparition l'invasion allemande s'est arrêtée. En 1854, le Pape Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge : Seule parmi les humains elle n'a pas eu le péché originel. Quatre ans plus tard, c'est en France que la Vierge Immaculée venait se montrer aux yeux innocents et purs d'une pauvre enfant, Bernadette de Lourdes, et à l'enfant extasiée qui lui demandait son nom elle répondait : « *Je suis l'Immaculée Conception !* »

Notre Dame de la Salette, Notre Dame de Pontmain, Notre Dame de Lourdes bénissez notre Patrie !

*Reine de France  
Priez pour nous.  
Notre Espérance  
Venez et sauvez-nous.*

Le sermon sera donné, le soir du 8 Décembre, par M. l'abbé Kerrien, professeur à Saint-Yves.

## Solennité de Saint Corentin, fête patronale

On dit souvent que l'hiver n'est pas l'époque des pardons. C'est aux beaux jours d'été, sous la lumière d'un soleil radieux que doivent se dérouler les belles processions et retentir les pieux cantiques en l'honneur de la Vierge, de Sainte Anne, de nos Saints bretons.

Et cependant, qui a pu assister sans une émotion religieuse profonde au pardon de Saint Corentin à la Cathédrale ?

Qui a pu entendre sans se sentir l'âme pénétrée de foi, de surnaturel, les strophes de l'hymne magnifique *Pange Solemnes*, ou les couplets composés par un ancien archiprêtre de la paroisse : *O Saint Pasteur, ô notre Père, protège-nous Saint Corentin ?*

Dans le cadre splendide qu'est la Cathédrale aux hautes voûtes, dans l'embrasement des cierges, des lampes électriques, quand la longue théorie des séminaristes aux blancs surplis, de tout le clergé de la paroisse, de la ville et des environs, des chanoines au grand manteau violet et au large camail d'hermine, passe, portée par des prêtres revêtus des ornements sacerdotaux la glorieuse relique du bras de Saint Corentin, dans son riche reliquaire, les fronts s'inclinent, comme ils s'inclinent sous la bénédiction des évêques qui président la procession. Et la foule remplit l'immense vaisseau. Pas une chaise n'est inoccupée, des centaines et des centaines de paroissiens et de pèlerins voisins sont là, debout, serrés, livrant avec peine un passage au glorieux cortège qui escorte les reliques du premier Evêque de Quimper. Il est beau notre pardon.

Vous y viendrez nombreux, très nombreux ! Nous savons que la recommandation est inutile.

Son Excellence Monseigneur Duparc officiera pontificalement à la grand'messe et à vêpres.

M. le chanoine Louvière, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, prononcera le panegyrique de Saint Corentin.

## Noël

C'était jadis chez nous le cri de joie : Noël ! Noël !

C'est toujours une joyeuse fête pour les chrétiens que la fête de la naissance du Sauveur. Les années passent, les siècles aussi et, après dix-neuf siècles écoulés, il y a de la douceur, de l'allégresse, de la reconnaissance dans les âmes chaque fois que revient la célébration du mystère de la Nativité.

Pendant quatre semaines, qui rappellent les quatre mille années de l'attente du Sauveur, c'est « l'Avent », l'attente, la préparation de la venue du Messie ; et lorsqu'au soir du 24 Décembre les carillons chantent dans les clochers les âmes fidèles sont en fête !

Joyeux Noël à vous tous, chers lecteurs.

Que l'Enfant-Dieu vous apporte sa paix. Paix dans vos âmes. Paix dans vos foyers. Paix entre les nations.

Les paroissiens de Saint-Corentin rempliront la Cathédrale à la messe de minuit et aux messes du jour. Ils viendront nombreux écouter le sermon de Noël que prêchera, à vêpres, M. l'abbé Coadou, professeur au Grand Séminaire.

## Le dernier soir de l'année

C'est une chère et pieuse coutume à Saint-Corentin de venir passer une heure, au soir du 31 Décembre, devant le Très Saint-Sacrement exposé.

Une année va finir ! Combien nous en reste-t-il à passer sur cette terre ? Que la vie est rapide ! Et cependant qu'elle est importante ! Car de son emploi, bon ou mauvais, dépend une éternité de bonheur ou de malheur.

Au dernier soir d'une année qui s'en va, à l'approche d'une nouvelle année qui vient, il est sage de venir méditer la brièveté de notre course terrestre et l'éternité qui nous attend.

Il est sage et il est consolant de venir s'agenouiller devant le Maître du temps et de l'éternité, le Dieu fait homme, le Sauveur, le miséricordieux Jésus, de lui dire le regret que nous avons de nos négligences, de nos fautes et lui en demander pardon, de le remercier de ses innombrables bienfaits, de prendre à ses pieds de sincères et généreuses résolutions de vie chrétienne, de solliciter ses bénédictions pour nous, pour les nôtres, pour la paroisse et le diocèse, pour notre Patrie, pour l'Eglise, pour le monde entier.

Nos paroissiens aiment cette heure sainte du 31 Décembre. Ils y viennent nombreux. Ceux qui y sont venus une première fois ne veulent plus y manquer.

Ils seront nombreux, plus que jamais, cette année. Nous y comptons.

## Vente du Timbre Antituberculeux

Monseigneur l'Evêque a reçu du Comité National de Défense contre la Tuberculose la lettre suivante :

« Paris, le 2 Novembre 1937.

» MONSEIGNEUR,

» Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le Comité National de Défense contre la Tuberculose organise, pour la onzième fois, la Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux « Sauvé ! ». Cette Campagne se déroulera du 1<sup>er</sup> Décembre au 5 Janvier 1938, dans la France entière, ses colonies et les pays de protectorat.

» Vous n'ignorez pas que, depuis 1928, le Comité National a consacré des sommes importantes sur le pourcentage de 5 % qu'il reçoit aux Œuvres Antituberculeuses du Clergé. Le montant de ces subventions atteint, à ce jour, 490.000 francs, versés au Sanatorium du Clergé de France à Thorenc.

» Le Comité National est heureux de reconnaître ainsi le concours généreux des membres du clergé ; il espère que, cette année encore, leur collaboration se fera aussi active et aussi dévouée au cours de la prochaine Campagne.

» Nous vous serions infiniment reconnaissants de vouloir bien intervenir auprès de MM. les membres du clergé et leur demander de faire appel à toutes les bonnes volontés pour acheter et faire acheter le nouveau Timbre.

» Veuillez agréer, Monseigneur, avec l'expression de notre profond respect, l'assurance de notre gratitude et de nos sentiments tout dévoués.

Pour le Comité National,

» Le Directeur général : D<sup>r</sup> J.-B. EVROT. »

Monseigneur l'Evêque demande instamment à tous les collèges, à toutes les écoles et à toutes les organisations catholiques d'œuvres de répondre avec empressement à cet appel et d'apporter cette année encore, à la vente du Timbre Antituberculeux, un concours actif et zélé.

## L'Ordination du 18 Décembre

Nous recommandons aux prières des âmes pieuses les ordinands du 18 Décembre prochain, samedi des Quatre-Temps de Noël.

La paroisse est une famille. Cette formule exprime une vérité dont nous devons prendre de plus en plus conscience. Nous demandons par suite aux âmes chrétiennes une pensée très spéciale dans leurs prières pour les jeunes clercs de Saint-Corentin.

M. l'abbé Boucher, fils de M. Boucher, le sympathique et si dévoué sacristain de la Cathédrale, sera (si la dispense d'âge attendue de Rome est accordée comme nous l'espérons) ordonné prêtre.

MM. les abbés Feunteun et Kéval recevront le diaconat.

### La Sainte-Cécile

La soirée artistique offerte par la Chorale de Saint-Corentin en l'honneur de la Sainte Cécile a rempli, comme chaque fois, la vaste salle de la Phalange d'Arvor d'admirateurs et d'amis reconnaissants.

Le programme des chants, choisi avec un goût sûr et avisé par M. le Directeur, a été, d'un bout à l'autre, exécuté avec perfection.

Les actrices, qui ont représenté une agréable petite saynète : « La fontaine aux épingles », ont reçu des applaudissements répétés et mérités.

Au cours de la séance, M. le Curé a félicité et remercié chanteurs et chanteuses de la Chorale, ainsi que leur dévoué directeur, M. l'abbé Cadiou.

La quête qui fut faite permettra de couvrir les frais de la séance et d'équilibrer le modeste budget annuel de la belle Chorale de la Cathédrale.

### La Croix Saint-Yves

Il y a dix-huit mois, une ordonnance épiscopale détachait de la paroisse de Kerfeunteun, pour les attacher à la paroisse de Saint-Corentin, les quartiers nouvellement construits de l'Hippodrome et de Saint-Yves.

Toute une floraison de maisons nouvelles avait surgi là, dans le voisinage immédiat de la ville. La plupart sont habitées et possédées par des Quimpérois qui désiraient trouver, hors des rues étroites et surpeuplées de la ville, une demeure plus saine avec jardin ou parterre.

Ces Quimpérois continuaient à suivre les offices à la Cathédrale, leurs enfants venaient à nos catéchismes, fréquentaient les écoles de Quimper. L'immense majorité demandait le rattachement à la Cathédrale. La décision de Monseigneur l'Evêque était donc pleinement justifiée.

Dans le quartier Saint-Yves (près de l'abbatoir), il y a un Calvaire, érigé autrefois par un recteur de Kerfeunteun à la suite d'une Mission paroissiale. Nous en avons hérité, mais ce Calvaire a subi les épreuves du temps. La grande croix de bois est vermoulue et menace de s'effondrer. Nous ne voulons pas que cette croix disparaisse. Nous désirons que

l'image du divin Crucifié continue à étendre ses bras rédempteurs sur nos nouveaux paroissiens.

Nous avons donc demandé à un entrepreneur de restaurer la croix Saint-Yves (c'est le nom qu'on lui a donné). Il va se mettre à l'œuvre très prochainement.

Les personnes qui désireraient contribuer à cette restauration du Calvaire sont priées de nous faire parvenir leur offrande. Nous comptons plus particulièrement, comme il est juste, sur les habitants du quartier Saint-Yves.

### La Chanson des Nids...

*J'ai devant ma fenêtre de jolis nids que bâtissent, avec une ardeur joyeuse, de braves petits oiseaux. C'est un plaisir de les voir apporter..., travailler..., tresser...*

*C'est la vie de demain qu'ils vont faire fleurir là..., la vie en chantant, malgré les bêtes de proie, les fusils des chasseurs, et tout le noir des choses...*



C'était une fraîche et gentille jeune fille de 18 ans, très blonde, aux yeux clairs, pleine de vie et de santé.

Elle s'appelait : Aliette.

Fille unique, elle s'était tellement ennuyée..., on l'avait tellement couvée, qu'elle disait à tout le monde que, si jamais elle se mariait, elle voulait avoir beaucoup d'enfants.

Or, il advint qu'elle fut remarquée par un excellent jeune homme, 24 ans, qui la demanda en mariage.

Il fut agréé, et on les fiança.



Fiançailles de jeunes, pleins d'ardeur, de foi en Dieu, et d'espoir en la vie.

Lui, comme il convient, venait régulièrement tous les soirs, faire sa cour à sa petite Aliette chérie.

Et, après lui avoir, suivant le programme classique, bien chauffé la main, bien regardé dans les yeux..., après s'être extasié devant l'ondulation indéfrisable, la nouvelle blouse beige, et la robe vert pomme..., après avoir rendu ses dévotions à la future belle-mère, le fiancé faisait, avec Aliette, de poétiques et légitimes projets.



D'abord, ils loueraient un petit pavillon dans la banlieue pour échapper à l'enfer parisien, et surtout pour ne pas faire écraser leurs enfants.

Car lui, il avait adopté l'idéal de sa fiancée : ils auraient des enfants..., beaucoup d'enfants !

Aliette en voulait douze..., rien que des garçons ! Le premier s'appellerait : Pierre ; le second : Jean ; le troisième : André, etc.

Le fiancé insistait pour quelques filles... La première s'appellerait : Véronique ; la deuxième : Agnès, etc.

C'est elle qui les nourrirait..., qui leur apprendrait leurs prières... On les apporterait tous à l'église, le Samedi-Saint, pour la nouvelle eau bénite, etc.

✱

La mère d'Aliette écoutait tous ces propos, tenus au salon, sans respect humain, à haute et intelligible voix.

D'abord, elle en rit.

Puis, elle devint inquiète..., très inquiète !

Sa fille..., son « unique »..., il allait la massacrer, cet inconnu d'hier, dénommé « gendre ».

Sourdement, elle partit en guerre contre lui. Et, avant le mariage, pendant qu'elle la tenait encore, elle fit le siège du cerveau de sa fille.

— Ecoute, Aliette...

... les enfants, c'est très très joli !... mais seulement dans les livres de poésie...

... Pratiquement, ça démoli une femme... ça la vieillit... Ça pleure, ça crie !... C'est toujours malade..., rougeole..., coqueluche..., convulsions..., les dents..., la scarlatine..., ça n'en finit pas !... Souvent aussi, ça meurt. Et c'est comme si on n'avait rien fait !

... Les enfants, c'est la corde au cou... Plus de liberté... Des précautions avant..., des précautions après !... Impossible de sortir..., d'inviter, etc.

... Les enfants, surtout, ça coûte... Oh ! ce que ça coûte !... Tu ne te figures pas à combien tu nous reviens, à ton défunt père et à moi. En comptant la nourriture, les vêtements, les médecins, les cours, etc., il faut la rente d'un capital de 200.000 francs pour un seul enfant !... Les chiffres sont les chiffres !...

✱

Alors, la mère conclut :

... Ce serait fou d'avoir des enfants tout de suite.

... Qu'Aliette jouisse donc tranquillement de ses premières années de mariage..., qu'elle prenne du bon temps... Ce qui est pris est pris. Et plus tard, dans huit ou dix ans..., quand son mari sera sous-chef de bureau, et s'il n'y a en vue ni guerre ni révolution, elle pourra s'inscrire pour un.

Après, elle verra venir...

Voici le conseil pressant de sa mère, qui a l'expérience..., de sa mère qui, seule, vraiment, l'aime.

✱

Aliette réagit, d'abord, avec vigueur.

Mais la maman tient le coup, âprement.

Chaque argument de cette jeunesse, elle l'écrase, du poids de son « expérience ».

Elle sait, elle !... Aliette ne sait rien. Si on lui tordait le nez, il en sortirait encore du lait !...

Bref, sur ce printemps en fleurs, la vieille femme verse toute sa défiance de la vie, tout son scepticisme.

Et, au nom de la raison, la fleur, frémissante de vie, est écrasée sous la cendre de mort.

✱

Le mariage eut lieu.

Aliette entra dans l'église, tout autre qu'elle ne l'avait d'abord supposé.

Elle était triste, songeuse, un pli au front.

Pourquoi se mariait-elle... ? Aucune raison !

Pourquoi était-elle femme... ?

Lui, pauvre « lui », d'abord terrorisé..., puis, persuadé. On ne résiste pas à deux femmes !

Le néant s'installa donc au jeune foyer.

Ce fut le vide..., l'ennui. Mais, chose curieuse, on s'habitue à tout, même à cela.

Les époux adoptèrent un train de vie confortable en fonction de ce néant. Fallait bien qu'ils dépensent leurs sous quelque part.

Aliette engraisa...

Son mari s'empâta...

On acheta une voiture. Et belle-maman, pour distraire sa « fille », offrit un petit chien-chien de 1.000 francs, aux boyaux chloratés que, d'un commun accord, on appela Mon-Trésor !

Et la vie continua à couler dans le vide. Les jours inutiles succédèrent aux jours inutiles.

Doù, exigeant, bien « paletoté », « Mon-Trésor » remplaça tellement tout, qu'au bout de huit ans, un enfant — un vrai — aurait été considéré comme une catastrophe..., comme un changement de toutes les habitudes..., la ruine de la paix et du confortable.

Aussi, cet enfant, d'un commun accord, comme pour Mon-Trésor, on le pria de rester où il était.

Et quand belle-maman mourra..., quand elle paraîtra devant le Dieu qui a dit : « Croissez et multipliez... », chacun des

deux pense — oh ! sans le dire à l'autre — qu'on achètera une plus belle voiture, et peut-être même un second « Mon-Trésor ».

Car, fils unique de cet homme et de cette femme, il s'ennuie dans cette maison d'égoïsme et de mort, bien qu'il ne soit qu'un sale chien....

✱

*J'ai devant ma fenêtre de jolis nids, au-dessus desquels passent de petites têtes, piaillantes et emplumées.*

*Sur eux, tout le long des jours, la mère étend ses ailes avec tendresse. Et, infatigablement, le père parcourt le ciel pour nourrir sa famille.*

*Le soir, j'entends qu'on chante doucement pour bercer tout ce petit monde, au bout de la branche qui tremble au vent...*

*Et cela, c'est la raison d'être de l'amour..., c'est son absolu..., c'est son honneur...*

*Et cela, c'est plus encore !... C'est la volonté de Dieu, l'éternel Créateur... C'est la vie..., le renouvellement..., le printemps !...*

Pierre L'ERMITE.

## CHRONIQUE QUIMPÉROISE

### Nos vieilles Ecoles (suite)

#### OUVERTURE DE DEUX ÉCOLES LIBRES

Le dimanche suivant, M. de Penfentenyo, curé de la Cathédrale, lit en chaire une lettre de Mgr Nouvel, annonçant une souscription pour les deux écoles de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. La population répond à la souscription d'une façon généreuse.

La difficulté était de trouver un local. Enfin, on s'arrête, pour notre école, à l'acquisition de la scierie Vaché, au bout de la rue de Brest, dont les bâtiments pourront être facilement transformés.

En attendant, les enfants de Saint-Corentin sont reçus au Pensionnat Sainte-Marie et ceux de Saint-Mathieu chez les Pères Jésuites, à Saint-Joseph.

Les deux écoles eurent aussitôt un beau contingent d'élèves, bien que placées aux deux extrémités de la ville, et, grâce à la générosité des paroissiens, la gratuité pût même être accordée aux indigents, tandis qu'on n'exigeait des autres qu'une légère rétribution scolaire.

Depuis lors les élèves se sont présentés, avec succès, au certificat d'études, et plusieurs vocations sont sorties de ces deux établissements.

#### FERMETURE DE NOS ÉCOLES

Par décret de Clémenceau, elle arrive pour nous, en 1907, et la dernière distribution des prix a lieu le 26 Juillet, sous la présidence de M. Coat, curé-archiprêtre, qui remercie chaleureusement les Frères et les parents, et forme des vœux pour la prochaine rentrée.

#### RÉOUVERTURE

Elle a lieu le 30 Septembre 1907, avec un nouveau personnel de Frères sécularisés, puisque la soutane et le rabat blanc effrayent tant nos sectaires et ont, surtout, trop d'ascendant sur les enfants ; mais comme M. le Curé de Saint-Corentin, est gêné pour fournir un traitement convenable aux maîtres, il prévient les parents que l'école chrétienne n'étant pas au compte des contribuables comme l'école laïque (bien qu'elle se dise *gratuite*) sera désormais payante, et dès le soir même, les élèves reviennent joyeux à leur école.

#### LA GUERRE

Mais voici que la guerre éclate. Les locaux sont occupés militairement et les maîtres font défaut. Les élèves se font aussi plus rares. Toutefois, l'anglais et la dactylographie étant introduits à l'école, en vue du commerce, les élèves y affluent de nouveau, malgré la malignité humaine qui dit qu'on n'y apprend rien.

Les succès éclatants de nos établissements primaires et secondaires, dans toutes les matières sans exception, n'ont cessé depuis, de donner un cruel démenti à ces assertions calomniatrices.

Malgré la difficulté de trouver des ressources, en 1929, M. Orvoën, curé de Saint-Corentin, accorde à chacun des maîtres de son école 3.000 francs par an et 4.800 au Directeur ; puis le mur entre le canal du Frouit et le jardin est bientôt achevé.

(A suivre.)

Chanoine LE BORGNE.



## PAROISSE DE SAINT-CORENTIN

# Dimanche 5 Décembre 1937

### DE 9 HEURES A 19 HEURES

### SALLE DU LIKÈS

# Grande Kermesse

Au profit des Œuvres paroissiales

Nombreux Comptoirs

— Cinéma, etc... —

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30 Bénédiction.  
b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) *Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes :* le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2° les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

### Mois de Décembre

1<sup>er</sup> MERCREDI. — Saint Tugdual, évêque et confesseur. Confession des filles des catéchismes.

2, JEUDI. — Sainte Bibiane, vierge et martyre. Messes de communion à 7 h. 30. Confessions en vue du 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

3, VENDREDI. — Saint François de Xavier, confesseur. 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, Chapelet, bénédiction. De 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

4, SAMEDI. — Saint Pierre Chrysologue, évêque et confesseur. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 5, DIMANCHE. — II<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Chapelet, Procession. Bénédiction.

De 9 heures à 19 heures, grande kermesse paroissiale aux profit des œuvres de M. le Curé, dans la salle du Likès.

6, LUNDI. — Saint Nicolas, évêque et confesseur.

7, MARDI. — Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. A 7 heures, à la chapelle, messe de la Ligue féminine d'Action catholique. A 14 h. 30, réunion des dizainières.

8, MERCREDI. — Fête de l'Immaculée Conception. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe). Pas de messe à 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, sermon par M. l'abbé Kerrien, professeur au collège Saint-Yves. Procession avec station à l'autel de N.-D. de Lourdes. Bénédiction.

9, JEUDI. — De l'octave.

10, VENDREDI. — De l'octave.

11, SAMEDI. — Saint Damase, pape et confesseur.

✠ 12, DIMANCHE. — III<sup>e</sup> dimanche de l'Avent. Solennité de S. Corentin, titulaire de la Cathédrale et premier Patron du diocèse. A 5 h. 45, prières bretonnes ; 6 heures, allocution bretonne par M. l'abbé Trévidic. Messes aux heures habituelles. A 10 heures, messe pontificale. A 14 h. 30, vêpres pontificales, panégyrique de saint Corentin par M. le chanoine Louvière, vicaire général, supérieur du Séminaire ; procession du bras de S. Corentin, bénédiction solennelle. Pas de réunion le soir, à 20 heures.

13, LUNDI. — Sainte Lucie, vierge et martyre. A 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. Conférence à 15 heures, par M. le Curé.

14, MARDI. — De l'octave.

15, MERCREDI. — Octave de l'Immaculée Conception. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

16, JEUDI. — Saint Judicaël, roi.

17, VENDREDI. — De la férie. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

18, SAMEDI. — De la férie. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

✠ 19, DIMANCHE. — IV<sup>e</sup> dimanche de l'Avent. Messes aux heures habituelles. A 9 heures, 1<sup>re</sup> messe solennelle de M. l'abbé Boucher, jeune prêtre de Saint-Corentin ; allocution du R. P. Bruno, moine bénédictin de Kerbénéat. A 14 h. 30, vêpres, bénédiction. A 20 heures, réunion des

Confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

- 20, LUNDI. — De la férie.  
 21, MARDI. — Saint Thomas, apôtre.  
 22, MERCREDI. — De la férie.  
 23, JEUDI. — De la férie. A 9 heures, service solennel pour Mgr Val-leau, ancien évêque de Quimper.  
 24, VENDREDI. — Vigile de la Nativité de N. S. Jésus-Christ. Jeûne et abstinence. Confession toute la journée en vue de Noël. Le soir, on confesse jusqu'à 20 heures. La Cathédrale est fermée de 20 à 22 heures. A 22 h. 45, chant des trois Nocturnes. A minuit, grand-messe solennelle suivie de deux messes basses.  
 25, SAMEDI. — Nativité de N. S. Jésus-Christ. Messes comme le dimanche. A 10 heures, messe pontificale suivie de la bénédiction papale. A 14 h. 30, vêpres pontificales ; sermon par M. l'abbé Coadou, professeur au Grand Séminaire. Bénédiction solennelle.  
 + 26, DIMANCHE. — Saint Etienne, premier martyr. Messes aux heures habituelles. A 14 h. 30, vêpres, bénédiction. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. A 20 heures, réunion bretonne : sermon breton, vêpres des morts.  
 27, LUNDI. — Saint Jean, apôtre et évangéliste.  
 28, MARDI. — Les Saints Innocents.  
 29, MERCREDI. — Saint Thomas, évêque et martyr.  
 30, JEUDI. — Office du dimanche dans l'octave de la Nativité.  
 31, VENDREDI. — Saint Sylvestre, pape et confesseur. A 20 heures, heure d'adoration prêchée par M. le Curé. De 21 heures à 6 heures, adoration nocturne par les hommes et les jeunes gens.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :*

- 11 Novembre. Jean-Louis-Maurice Wolf, 18, place Saint-Corentin.  
 14 — Monique-Annick-Aline-José Guinvarch, La Forêt.  
 18 — Marie-Thérèse Bernard, 6, rue Saint-Nicolas.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 8 Novembre. Corentin Quéau et Marie-Catherine Poupon.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture ecclésiastique :*

- 28 Octobre. Louis-Marie Chavet, époux Bernard, 53 ans, rue Jean-Jaurès.  
 5 Novembre. Auguste-Germain Morvan, époux Menguy, 67 ans, rue du Parc, 6.  
 6 — Corentin-Pierre-Gustave Le Page, époux Taridec, 89 ans, 11, rue du Guéodet.  
 12 — Jeanne-Marie Kerhoas, époux Le Guyader, 74 ans, 18, rue des Boucheries.  
 17 — Marie-Jeanne Duigou, célibataire, 47 ans, rue Frédéric-Le Guyader.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



**H. Wolf**

En face la Cathédrale  
Tél. 0-69

ÉPICERIE  
CONFISERIE  
CIERGES

**LOUISE SAVINA**

43, Rue Keréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL  
- ENCENS -  
- HUILES ET MÈCHES  
- POUR SANCTUAIRES -

**KODAKS**

PATHÉ-BABY  
PORTRAITS D'ART

**J. VILLARD**  
PHOTO-CINÉ

Agent  
direct de  
«Meccano»  
14, Boul. Kerguelen  
4, rue St-François  
QUIMPER — Tél. 3-59

T  
S  
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KERÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS  
LE CHAPEAU...

**A. DARCILLON**

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Keréon  
QUIMPER

**M<sup>r</sup> & M<sup>me</sup> LE GRAND**

Selliers

Place de Brest

Literie en tout genre

Sommiers - Matelas  
vieux et neufs

Marchandises de 1<sup>er</sup> Choix

Faites vos Achats

aux

**NOUVELLES GALERIES**

Place de la Cathédrale  
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ  
■ MÉNAGE ■  
AMEUBLEMENT

## Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**m<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elie-Fréron, 16  
**QUIMPER**

## CYCLES



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>ME</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**QUIMPER**

# AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

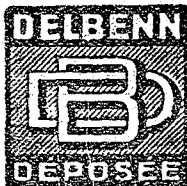
**QUIMPER**

## Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés  
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre



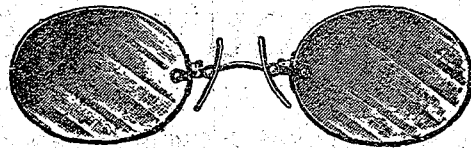
**P. LE GUENNEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

*Lunetterie et Orthopédie*

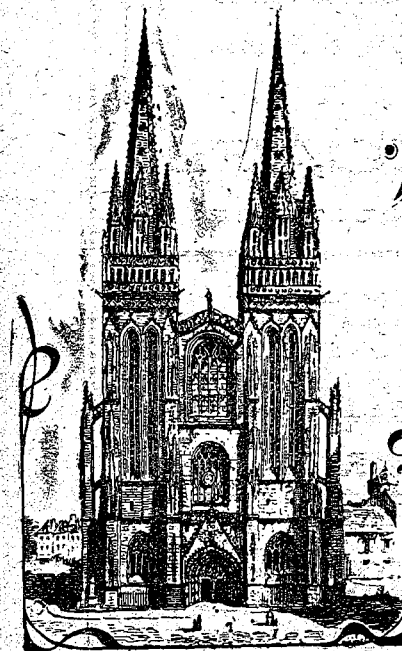
16, rue Kéréon

**DELBENN**

QUIMPER



Maison de Confiance recommandée par le Corps Médical



# LA VOIX de S<sup>t</sup> CORENTIN QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois

## BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,  
5, rue Valentin

## DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue St-François  
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.

Abonnement..... 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



*La paroisse est une famille.*

*L'église paroissiale est la maison de famille.*

*A l'église se fait l'union de tous les enfants.*

*A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.*

*Dans l'église se refont les âmes.*

*Aimez votre église.*

*Allez à votre église.*

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**Escompte**  
**Dépôt de Fonds**  
**Avances**

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme  
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence  
**QUIMPER**  
26 rue du Parc

Sous-Agences  
— **Brest** —  
**Concarneau**  
**Lorient**  
**Morlaix**  
**Vannes**

## LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

### LA VIE PAROISSIALE

#### Bonne Année !

*A toute la paroisse.* Que la vie chrétienne s'y conserve, s'y développe chaque jour davantage.

*A toutes les familles.* Que Dieu fasse régner dans les foyers la paix, la concorde, le respect de la sainteté du mariage, l'éducation chrétienne des enfants.

*A nos œuvres scolaires.* Que Dieu soutienne et féconde le zèle de nos maîtres et maîtresses des écoles secondaires et des écoles primaires libres.

*A nos œuvres de jeunesse :* patronages, cercles d'études, sociétés sportives, groupements scoutistes.

*A nos syndicats catholiques de patrons et d'ouvriers :* qu'ils établissent entre eux le lien d'une vraie fraternité chrétienne.

*A nos œuvres de piété :* Association des hommes du Sacré-Cœur, Conférence des hommes de Saint-Vincent de Paul, Tiers-Ordre, Mères Chrétiennes.

*A nos œuvres d'apostolat :* Ligues d'Action Catholique des hommes et des femmes, groupements de catéchistes.

*A notre Cinéma de la Phalange.* Le cardinal Verdier ne vient-il pas de bénir la première pierre d'une église dédiée à Notre-Dame du Cinéma ? Le Cinéma catholique doit être le Cinéma des Catholiques.

*Bonne année enfin à notre bulletin paroissial : « La Voix de Saint-Corentin ».* Le nombre des abonnés est beaucoup trop petit pour une grande et belle paroisse comme celle de la Cathédrale. Ce nombre devrait être au moins doublé et pourrait être quadruplé. Abonnez-vous, recrutez des abonnés nouveaux !

Bonne année à toutes les entreprises qui visent la gloire de Dieu et le bien des âmes !

VOTRE CURÉ.

## Monsieur Eugène Kérandel

Après une longue et douloureuse maladie qu'il a supportée avec un grand esprit de foi, M. Eugène Kérandel, bedeau à Saint-Corentin, est mort le soir du 14 Décembre. Originaire de Plouguerneau, comme un de ses prédécesseurs, M. François Guéguen, il a été au service de la Cathédrale pendant seize ans.

Nous le recommandons aux prières des paroissiens et nous prions sa veuve et ses deux filles de recevoir nos chrétiennes condoléances.

## Notre Kermesse paroissiale

Un dernier mot sur notre Kermesse paroissiale du 5 Décembre dernier.

Elle ne fut pas favorisée par le temps, mais le vent et la pluie n'ont pas arrêté nos chers paroissiens.

Ils sont venus très nombreux à la Salle des Fêtes du Likès et ont été très généreux.

Merci à M. le Directeur du Likès qui nous a si aimablement donné l'hospitalité.

Merci aux dames patronesses si dévouées.

Merci aux donateurs, aux acheteurs.

Nous « remettrons cela » en 1938, et nous avons la certitude de retrouver et les mêmes dévouements et les mêmes générosités.

La paroisse est une famille ! La Kermesse du 5 Décembre 1937 a prouvé que cette parole exprime une très réconfortante vérité.

ENCORE VOTRE CURÉ.

## La Fête patronale de Saint-Corentin

Il manquait quelqu'un à notre pardon cette année et son absence a été vivement ressentie par tous. Pour la première fois, en effet, depuis trente ans, notre évêque vénéré, Son Excellence Monseigneur Duparc, n'était pas là. Incomplètement remis d'une grave indisposition, il n'a pu venir jusqu'à la Cathédrale.

Son esprit et son cœur étaient cependant au milieu de nous.

« *Etsi corpore absens sum, sed spiritu vobiscum sum.* » « Absent de corps, je suis avec vous par l'âme. » C'est la deuxième antienne des vêpres de la fête de Saint Corentin. Jamais nous n'avons mieux compris et senti la vérité de cette parole. Et si le Pasteur pensait à ses chères ouailles, toutes aussi pensaient à lui. Et lorsqu'au prône de la grand'messe, M. l'Archiprêtre demanda aux fidèles de réciter

une prière pour la prompte guérison de Monseigneur Duparc, toute l'assistance d'un même élan, se mit à genoux et la prière demandée fut récitée avec une rare ferveur. Lorsqu'à la fin des fraternelles agapes qui réunissaient au presbytère tous les prêtres de la ville et du doyenné, M. le Curé exprima le souhait que notre évêque et père présidât de longues années encore la fête de Saint-Corentin, d'unanimes applaudissements marquèrent que son souhait n'était que l'écho des souhaits de tous.

En l'absence de Monseigneur Duparc, Son Excellence Monseigneur Cogneau présida la fête et célébra pontificalement à la grand'messe et à vêpres.

Dès cinq heures quarante-cinq du matin, de nombreux fidèles se groupaient pour la récitation chantée des prières bretonnes qu'accompagnait l'orgue du chœur.

Pendant la messe de six heures, des cantiques bretons en l'honneur du saint patron du diocèse, du premier évêque de Quimper, saint Corentin, furent chantés avec entrain.

A l'Evangile, un prêtre originaire de la paroisse, M. l'abbé Trévidic (nommé depuis recteur de la chrétienne paroisse de La Roche-Maurice), en un breton choisi, charma son auditoire par le sermon documenté et intéressant (que nous sommes heureux de pouvoir reproduire dans « *La Voix de Saint-Corentin* »).

A neuf heures quarante-cinq, le beau carillon que domine la grande voix du bourdon et qui dès la veille avait fait retentir toute la cité, des hauteurs de Kerfeunteun jusqu'aux hauteurs du mont Frugy, de l'avenue de la Gare jusqu'au delà du Cap-Horn, se fait entendre de nouveau et la foule accourt.

Nous n'entreprendrons pas de décrire une fois de plus l'aspect de la Cathédrale remplie par la foule des fidèles qui sera encore plus dense à vêpres. Les écoles, les collèges, les orphelinats de garçons et de filles, les communautés religieuses occupent toutes les chapelles latérales et les pourtours du chœur. Le chœur, orné de larges banderoles qui racontent l'histoire du saint Patron, est rempli par les séminaristes plus nombreux que jamais. Les stalles ne suffisent pas aux prêtres, aux chanoines honoraires, aux chanoines du chapitre en grands manteaux violets.

La chaise de Saint Corentin, entourée de lumières, est exposée dans le sanctuaire.

La schola du Séminaire chante la partie grégorienne de l'office. La chorale de Saint-Corentin, sous la direction de l'habile maître de chapelle qu'est M. Cadiou, exécute *a capella* la partie musicale, et au grand orgue le cher M. Mayet nous charme par ses harmonieuses variations sur nos plus belles mélodies bretonnes.

C'est à M. le chanoine Louvière, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, qu'échoit l'honneur de prononcer à vêpres le panégyrique du saint Fondateur du diocèse. Il succédait dans cette tâche à d'éloquents prédicateurs : Monseigneur Mesguen, de Poitiers ; Monseigneur Tréhiou, de Vannes ; le R. P. Padé, provincial des Dominicains de Paris ; Son Eminence le Cardinal Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique.

Comme eux, M. le chanoine Louvière captiva l'attention des auditeurs. Il exposa les vicissitudes par lesquelles ont passé au cours des âges les reliques de saint Corentin et tira de cet exposé de graves leçons sur les devoirs des catholiques d'aujourd'hui qui ne garderont leurs trésors et, le plus cher de tous, leur foi, qu'à la condition d'entrer résolument dans la voie que le Souverain Pontife et les évêques leur montrent : L'Action Catholique sur tous les terrains, dans tous les domaines.

Après ce beau discours, la procession traditionnelle se déroula dans la Cathédrale, au chant du *Pange solennes*. Les fronts se courbèrent au passage des Reliques que portaient quatre diacres parés. Ils se courbèrent encore sous la bénédiction de Monseigneur Cogneau ; sous la vôtre aussi, vénéré Monseigneur de Quimper, car, nous en sommes sûrs, vous nous bénissiez avec toute votre paternelle affection.

#### Sermon de M. l'abbé Trévidic

*Laudemus Dominum qui Beatum Corentinum nobis providit Patronum.*

Louons le Seigneur de nous avoir donné pour Patron Saint Corentin.

(Antienne des Anciennes Vêpres de St Corentin.)

#### MES BIEN CHERS FRÈRES,

Ce sont nos vieux Saints qui ont fait notre Bretagne.

Conquise par les Romains, l'Armorique resta riche et prospère pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Les pirates : Alains, Avars, Goths, etc., vinrent ensuite porter leurs ravages sur les côtes de l'Occident : ce fut la décadence et dès le v<sup>e</sup> siècle, l'Armorique se trouvait entièrement ruinée sous les coups de ces barbares et aussi par les exactions des collecteurs d'impôts envoyés par Rome.

De l'autre côté de la Manche, les Bretons, nos ancêtres, se trouvaient dans une situation intenable, poussés qu'ils étaient vers la mer par les Saxons, barbares, eux aussi, venus des forêts profondes de la Germanie. Ils se résolurent à émigrer et, au cours des v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles, nos pères traversèrent la Manche sous la conduite de leurs grands chefs et de leurs moines et s'établirent dans notre pays. Pour convertir à la

vraie foi les habitants de l'Armorique, dont une bonne partie, surtout dans les campagnes, était encore plongée dans les ténèbres du paganisme, ces moines construisirent des monastères, abattirent une partie de nos forêts, défrichèrent nos campagnes, mettant en honneur, autour d'eux, l'agriculture et l'enseignement des métiers nécessaires à la vie normale du pays.

Les émigrés bretons et les Armoricaux fusionnèrent et de leur alliance se forma cette race des Bas-Bretons dont nous sommes.

Dans les monastères, l'instruction était dispensée à tous : au fils du pauvre paysan comme à celui des plus hautes familles. C'est dans l'un d'entre eux que S. Corentin, fils d'un seigneur, venu de la Grande Bretagne dans la région voisine de Douarnenez, fut initié aux sciences profanes et sacrées. Il était né lui-même dans notre Armorique, comme S. Guennolé, S. Goulven, S. Hervé, S. Conogan qui devait devenir le second évêque de Quimper, et S. Guénaël, né, près de chez nous, en la paroisse d'Ergué-Gabéric.

Vraisemblablement les études le retinrent un certain nombre d'années au monastère, car le jeune étudiant avait ressenti l'appel de Dieu : il voulait être prêtre. Et, sitôt reçu l'onction sacerdotale, il se retira, désireux d'une perfection plus haute, dans les profondeurs de la forêt de Névet, en Plomodiern, pour y mener la vie érémitique. Dans ce désert, il priait et se livrait à la pénitence, tout en écoutant le gazouillement des oiseaux sur les hautes branches des bois. Alors de son cœur si humble la prière montait vers le Ciel, plus confiante, plus pure et plus généreuse, car il n'avait qu'une crainte : celle de déplaire à Dieu.

Les bruits du monde et les rumeurs du siècle s'arrêtaient à l'orée de l'immense forêt ; cependant le jeune prêtre apprit que, dans une autre solitude vivait un vieil ermite du nom de Primel, et il résolut de l'aller voir pour s'édifier de sa sainteté et profiter de ses conseils.

La route est longue de Plomodiern à Saint-Thois. Mais, dans l'élan de sa jeunesse, le Saint voyageur qui, bientôt serait le premier évêque de Cornouaille, marchait avec joie et enthousiasme, convaincu qu'il tirerait grand profit de ses colloques avec Primel. Sans aucun doute, nos deux Saints prolongèrent leur entretien longtemps, s'édifiant mutuellement et ne cherchant qu'à développer dans leurs âmes l'amour le plus pur et le plus généreux pour Dieu, principe de la charité que nous devons à nos frères.

Corentin devait laisser à Primel un témoignage de sa charité : le lendemain de son arrivée, il fut pris de pitié en voyant le vieil ermite revenir tout essoufflé de la lointaine fontaine où il était allé chercher l'eau nécessaire à la célé-

bration de la messe. Dans sa foi confiante, Corentin adjure le Bon Dieu d'épargner au vieux solitaire, à l'avenir, la fatigue épuisante d'une course aussi longue pour se rendre à la fontaine ; il enfonce son bâton dans la terre et soudain jaillit une source.

A cette vue, nos deux Saints chantent au Seigneur un hymne d'action de grâces. Le grand paysagiste breton Yan Dargent a rappelé ce miracle dans la fresque remarquable qui fait face à l'autel de S. Corentin. Plusieurs fois, d'ailleurs, notre Saint opère de ces merveilles et, c'est à juste titre que l'hymne des vêpres nous le montre — nouveau Moïse — frappant la terre de son bâton et en faisant jaillir des eaux vives.

Voici maintenant une histoire merveilleuse que je m'en voudrais de passer sous silence : elle ne s'impose pas à notre croyance, mais pourquoi l'écarter ? Ne savons-nous pas que la foi peut opérer des miracles ? Notre Seigneur, l'Evangile nous l'enseigne, n'a-t-il pas, avec cinq pains et deux poissons, nourri une foule immense ? La divine Providence voulut pourvoir à la subsistance de son serviteur, ainsi qu'elle l'avait fait pour le prophète Elie et pour S. Paul, ermite. Dans l'eau claire de la source qui jaillissait en son ermitage de Plomodiern nageait un petit poisson qui se présentait au Saint chaque fois que celui-ci y venait puiser de l'eau. C'est alors que Corentin, dans son admirable simplicité, comprit qu'il y avait là une attention spéciale de Dieu et osa porter le couteau sur celui qui devenait son compagnon fidèle. Chaque jour, il lui coupait, pour s'en nourrir, une petite tranche de chair, mais le poisson n'en souffrait nullement et aussitôt remis en sa fontaine : « il se retrouvait tout entier, sans lésion ni blessure ».

Or, voici qu'une fois Gradlon, le roi de Kemper-Odet, en chassant avec ses gentilshommes, s'égara dans la forêt. Le jour était à son déclin et ils avaient faim. Aussi, ayant rencontré le pieux ermite, lui demandèrent-ils quelque nourriture. Celui-ci, tout simplement, saisit son poisson et en coupa une tranche qu'il donna au cuisinier du roi. Le maître d'hôtel se prit à rire et à se moquer du Saint ; cependant, contraint par la nécessité, il prit ce morceau de poisson, lequel se multiplia de telle sorte que le roi et toute sa suite en furent suffisamment rassasiés.

(A suivre).

### « Minuit, Chrétiens »

Chaque année, à l'approche de Noël, on me demande instamment de faire entendre dans notre Cathédrale le fameux, le célèbre *Minuit, Chrétiens* sans lequel, pour quelques-uns, il n'y a vraiment pas de fête de Noël complète.

Et chaque année, je m'obstine dans mon refus, au grand scandale de ces bonnes âmes.

Je ne veux pas ici faire œuvre de polémiste, mais faire savoir à ceux qui l'ignorent que *Minuit, Chrétiens*, tant par son origine, par ses paroles que par sa musique, est indigne de la Maison de Dieu.

Les paroles sont de Cappeau de Roquemaure, poète librepenseur et voltairien, qui s'empessa de publier ensuite une variante de son Noël et de le rendre plus conforme à ses idées bien peu chrétiennes. Sur la couverture de la dernière édition de son œuvre, Cappeau le renégat, a éprouvé le besoin de faire imprimer « qu'il ne croit pas au péché originel, cette doctrine absurde... » et de terminer sa tirade par cette déclaration : « La tache originelle... n'est qu'une énorme tache dans la religion chrétienne ».

Et ce sont les élucubrations de Cappeau le révolutionnaire que l'on veut faire entendre au cours de la plus sainte des nuits !

La musique est d'un Juif : Adolphe Adam, qui l'avait composée pour un café-concert.

Je ne m'attarderai pas à faire ici l'analyse rythmique et mélodique du *Minuit, Chrétiens*. Qu'il me suffise de donner, à ce sujet, parmi tant d'autres, l'appréciation de l'un de nos plus grands musiciens modernes, Vincent d'Indy :

« Des vieux cantiques, dits populaires, foisonnent de mauvaise musique, de musique vénéneuse... je n'en citerai qu'un seul, *l'ignoble Noël* d'Adolphe Adam, ce musicien qui ne croyait à rien... pas même à sa musique.

» On ne peut vraiment s'expliquer la vogue acquise par ce vulgaire pas redoublé pour sociétés de gymnastique dont l'expression aussi bien que la musique sont absentes et qui semble plutôt destiné à quelque cabaret mal famé qu'à la sainte Maison de Dieu. »

Faut-il s'étonner, après cela, que le chant de *Minuit, Chrétiens* ait été interdit dans plusieurs diocèses de France et du Canada et qu'il soit définitivement banni des Cathédrales et des églises où l'on a le véritable sens de la musique sacrée conforme aux « Motu proprio » des Papes.

Monseigneur Gonon, évêque de Moulins, écrit, en Novembre 1935, dans sa « *Semaine Religieuse* » : « La proximité de Noël nous invite à parler de ce chant *Minuit, Chrétiens* que nous prions MM. les Curés d'exclure du programme musical de la Grande Solennité, en dépit des oppositions qu'ils rencontreront, des réclamations qu'ils recevront, lesquelles d'ailleurs donneraient à ceux qui en seraient les auteurs un *certificat de mauvais goût musical et d'absence totale d'esprit religieux*.

» ...Inutile d'ajouter nos observations personnelles faites

autrefois dans telles et telles églises, observations qui seraient pittoresques si elles n'étaient pénibles ; comme celle des viveurs ne venant à l'église à minuit que pour entendre le ténor ou le baryton hurler le « Noël d'Adam » et partant ensuite réveiller grassement dans le cabaret voisin, pendant que de rares fidèles assistaient au Saint Sacrifice.

» C'est entendu, le susdit morceau est banni des églises bourbonnaises. N'alléguiez pas que « des goûts et des couleurs, il ne faut pas discuter », nous vous répondrions qu'en effet, il ne faut pas discuter quand il n'y a ni goûts, ni couleurs, mais expulser sans pitié ce qui n'est qu'une horreur, afin, pour tout dire, d'honorer Dieu et d'éduquer les âmes. »

Vous ne lirez pas non plus sans profit ces quelques lignes extraites de l'excellent *Bulletin de Saint-Eustache*, à Paris. Elles ont pour auteur le R. P. Dubois, de l'Oratoire.

« Un monsieur m'aborde dans une nef :

— On ne chante pas *Minuit, Chrétiens*, mon Père ?

— Non, Monsieur.

— Ah ! Et pourquoi ?...

— Nous sommes dans une église et non dans un théâtre.

— ...C'est vrai !!! »

Et ce fut tout.

Et ce sera désormais ma réponse, à tous ceux, qui, sans avoir lu ces quelques lignes, viendront me poser la même question.

On me reprochera peut-être de manquer de logique avec moi-même, puisque pendant quelques années, j'ai fait chanter à la Cathédrale *Minuit, Chrétiens*. A ma grande confusion, j'avoue avoir cédé à certaine pression et avoir sacrifié le bon goût au désir de faire plaisir, mais vous m'accorderez qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Abbé Joseph CADIOU,

Vicaire,

Maître de Chapelle à la Cathédrale.

### Première messe de M. l'Abbé Boucher

Dimanche dernier 19 Décembre, M. l'abbé Yves Boucher, surveillant au Petit Séminaire de Pont-Croix, ordonné prêtre la veille, célébrait, à 9 heures, sa première messe dans notre cathédrale qui est aussi l'église de son baptême et où son père remplit, depuis près de 25 ans, les fonctions de sacristain.

La foule est très nombreuse lorsque le jeune prêtre, assisté de son oncle, le R. P. Bruno, du monastère de Kerbénéat, monte à l'autel. Dans les stalles du grand chœur prennent place : M. le Curé, plusieurs membres du Chapitre, MM. les

chanoines Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire ; Sparfel, économiste au Grand Séminaire ; MM. les Vicaires de Saint-Corentin, une délégation de professeurs du Petit Séminaire et un groupe d'amis du nouveau prêtre.

Au haut de la nef, nous remarquons M. et Mme Boucher, heureux et fiers du bonheur de leur fils, entourés de nombreux parents et amis.

A l'Evangile, M. le Curé nous fait la bonne surprise de nous apprendre que S. E. Monseigneur Duparc accorde la médaille du Mérite diocésain à M. Boucher, dont le zèle et le dévouement au service de la cathédrale sont admirables. Au milieu de l'émotion générale, M. le Curé épingle la médaille sur la poitrine du serviteur modèle et lui donne l'accolade.

M. l'abbé Joseph Brénéol, professeur au Grand Séminaire, monte en chaire et nous trace un magnifique tableau de la mission du prêtre auprès des âmes, qu'il éclaire des lumières de la foi et qu'il nourrit de la grâce divine des sacrements. L'orateur rappelle, en termes excellents, les devoirs des fidèles envers le prêtre et termine par des vœux de long et fécond apostolat à l'adresse du jeune prêtre.

La messe continue dans le plus grand recueillement pendant que la chorale de Saint-Corentin fait entendre une très belle page de César Franck, le *Chœur final de Rebecca*, et le pieux *Ave Verum*, de Mozart, qu'on ne se lasse pas d'entendre. Le *Te Deum* éclate joyeux et triomphant : soutenus par les accords puissants et stridents du grand orgue, les voix des chœurs rendent grâce à Dieu d'avoir élevé un des enfants de la paroisse aux fonctions sublimes du sacerdoce.

La messe est finie, M. l'abbé Boucher rentre à la sacristie où il reçoit les vœux de ses parents et de ses nombreux amis.

Le soir, à 20 heures, le jeune prêtre préside la procession du T. Saint-Sacrement et donne la bénédiction.

Fête paroissiale, fête de famille pleine de joie et de réconfort pour le présent, pleine d'espérance pour l'avenir.

Nous présentons à M. l'abbé Boucher nos vœux d'apostolat long et fructueux.

## CHRONIQUE QUIMPÉROISE

### Nos vieilles Ecoles (suite)

#### Les écoles de Filles

Longtemps l'instruction des filles fut plus négligée que celle des garçons, surtout à la campagne, où l'on se figurait que les femmes, dont l'affaire principale est de tenir la maison, n'avaient pas besoin d'instruction.

Ce préjugé existe encore dans certaines paroisses : sitôt que la jeune élève a obtenu son certificat d'études, on la garde à la ferme.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les écoles de filles commencent à s'ouvrir dans les villes et les centres importants. Mais l'instruction est rarement donnée par des laïques. Ce sont, le plus souvent, des Soeurs, des Religieuses qui la donnent, et parmi elles, il faut citer surtout : les Ursulines, les Calvairiennes, les Filles de la Charité, les Dames du Sacré-Cœur, les Dames de la Retraite et les Augustines.

Sans être institutrices, les Cisterciennes (ou Trappistines) de l'Abbaye de Kerlot, établies en 1668, au Manoir de l'Isle, venelle de Kergoz, instruisaient aussi les filles qui leur étaient confiées, et Mme Audouyn de Pompery (la Sévigné quimpéroise), y reçut une excellente culture littéraire qui fait honneur à ces Moniales.

Le but de toutes ces Religieuses était sans doute de faire de leurs élèves des femmes sérieuses et modestes auxquelles elles apprenaient à lire, à écrire, ainsi qu'à coudre et à tricoter, mais elles voulaient avant tout, faire de leurs élèves, des chrétiennes instruites, convaincues, vertueuses.

#### LES URSULINES

Les Ursulines sont les premières Religieuses enseignantes dans toute l'Eglise. Elles furent aussi les premières à enseigner à Quimper. Leur couvent fut fondé en 1621, par une demoiselle de Kernabat, et doté par le marquis de Rosmadec, gouverneur de la ville. Ce couvent et sa chapelle s'élevaient en partie, sur l'emplacement de la prison qu'ont remplacée les nouvelles halles de Saint-Mathieu. L'autre partie existe encore, c'est l'ancienne caserne qui fait face à l'église. La nouvelle fut bâtie dans le verger des religieuses (que j'ai connu) et qui bordait le côté Nord de la place Neuve (aujourd'hui La Tour d'Auvergne).

La première Supérieure de ce couvent fut Perrette de Bermond, en religion Mère Marie de Sainte-Croix, qui y arriva en 1623. Elle n'y séjourna que 10 ans, et mourut le 2 Janvier 1641.

Les Ursulines de Quimper tenaient un Pensionnat pour les filles de la campagne ; mais elles instruisaient gratuitement les enfants pauvres de la ville avec la dot qu'elles apportaient en entrant en Religion, et grâce aux revenus des propriétés qu'elles possédaient.

Aussi en 1793, le département les autorise à rester dans leur maison, suivant le vœu de la municipalité de Quimper, ainsi conçu : « *Il est notoire que ces filles tiennent gratuitement les écoles publiques, et que leurs vertus méritent les plus grands égards.* » (Archives départementales.)

Cela n'empêcha pas la Révolution de prononcer en l'an II, la dissolution de la Communauté et de s'emparer de ses immeubles comme de ceux des autres Congrégations qui, toutes, faisaient tant de bien aux enfants du peuple ! Chassées de leur demeure, les Ursulines se réfugièrent dans leur famille ou chez des personnes charitables jusqu'en 1804.

A cette époque, elles se reconstituèrent dans l'ancienne maison prébendale de la rue Verdelet, où s'élève aujourd'hui le grand portail de la Retraite, et dans les terrains adjacents elles construisirent leur Monastère.

La *Loi de Séparation* vint de nouveau les jeter sur la rue et s'emparer une seconde fois de leur bien déclaré comme toujours : *Bien national*.

Les survivantes sont actuellement à Quimperlé, dans l'*Union* des diverses Observances d'Ursulines, que la Mère Perrette de Brémond préconisait déjà, et que le Pape Pie XI a rendue obligatoire.

#### LES CALVAIRIENNES

C'est en 1634 que fut fondé à Bourg-les-Bourgs (vulgairement Bourlibou), le Calvaire de Quimper. C'est de ce nom encore, « *Ar C'halbar* », que nos Bretons appellent l'ancien Grand Séminaire ; et quand les pêcheurs de Guilvinec, de Penmarc'h et les bigoudens du pays de Pont-l'Abbé passaient autrefois bride abattue avec leurs chars-à-bancs, devant son mur, pour venir vendre leurs poissons ou leurs pommes de terre à Quimper, ils tiraient leur chapeau pour saluer le grand Christ en bois érigé sur la terrasse du jardin qui versait, dit-on, de l'eau par ses cinq plaies.

Cette fondation de Quimper se heurta à bien des difficultés. En effet, une jeune fille de chez nous, Mlle de Keraret, qui venait d'entrer au Noviciat du Calvaire, à Rennes, ayant appris que plusieurs de ses compatriotes désiraient renoncer aux vanités du siècle, fit part de leur projet à son frère et à son tuteur, M. de Keraro, qui lui donna une belle maison à Bourlibou.

Après bien des démarches, Mgr de Cornouailles obtint de M. de Molac, gouverneur de la ville, son adhésion et celle de la Communauté (du Conseil municipal) à cette fondation. Le R. P. Joseph du Tremblay, l'Eminence grise, était alors à Paris. On lui transmit cette approbation qui obtint aussitôt des lettres patentes du roi. Alors le Calvaire de Morlaix s'employa activement à préparer la maison de Quimper, en y envoyant des ouvriers et en la pourvoyant du nécessaire.

Le 5 Novembre 1634, la Révérende Mère Agnès de Sainte-Croix, de Plœuc, arrivait ici, de Rennes, avec plusieurs demoiselles, pour jeter les fondements de la fondation. Aussitôt les principales familles de la noblesse venaient à leur ren-

contre à une demi-lieue de la ville, ainsi que M. de Keraro, qui les conduisait à l'évêché, où Mgr de Cornouailles les accueillait avec bienveillance et prenait la peine de les conduire dans la maison de la Palue, au milieu d'une grande affluence de peuple.

Mais toutes les difficultés n'étaient pas encore aplanies. Durant sept ans, en effet, les Mères eurent fort à faire pour obtenir la jouissance paisible de leur maison. Ce ne fut, en effet, qu'au mois de Mai 1641, que cessèrent les poursuites et qu'elles purent jouir de leur propriété qui comprenait *« toute l'étendue du pourpris de la maison, depuis Pennan-guer (qui vient de disparaître) jusqu'au chemin de Penhars, et depuis le bois taillis qui donne au Septentrion, jusqu'au grand chemin du Levant qui conduit à Quimper »*.

(A suivre.)

CHANOINE LE BORGNE.

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.  
b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) *Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes* : le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2° les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

### Mois de Janvier

1, SAMEDI. — Circoncision de N. S. Octave de la Nativité. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). Pas de messe à 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction du Saint-Sacrement.

✠ 2, DIMANCHE. — Fête du Très Saint Nom de Jésus. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Chapelet, procession, bénédiction.

3, LUNDI. — Sainte Geneviève, vierge.

4, MARDI. — Octave des Saints Innocents. A 7 heures, à la chapelle des Œuvres, messe pour la Ligue féminine d'Action Catholique. A 14 h. 30, réunion des dizainières.

5, MERCREDI. — Vigile de l'Epiphanie. Confession des filles des catéchismes.

6, JEUDI. — Epiphanie de N. S. Jésus-Christ. A 7 h. 30, messe de communion. A partir de 16 heures, confessions en vue du 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

7, VENDREDI. — Octave de l'Epiphanie. 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

8, SAMEDI. — Octave de l'Epiphanie. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 9, DIMANCHE. — 1<sup>er</sup> dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille. Au chœur, solennité de l'Epiphanie, messes aux heures

habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

10, LUNDI. — Octave de l'Epiphanie. A 8 heures, chapelle des Œuvres, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence par M. le Curé.

11, MARDI. — Octave de l'Epiphanie.

12, MERCREDI. — Octave de l'Epiphanie.

13, JEUDI. — Jour octave de l'Epiphanie.

14, VENDREDI. — Saint Hilaire, évêque et docteur de l'Eglise. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

15, SAMEDI. — Saint Paul, 1<sup>er</sup> Ermite, confesseur.

✠ 16, DIMANCHE. — 2<sup>e</sup> dimanche après l'Epiphanie. Office du dimanche, messes aux heures habituelles. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement et de l'Adoration Perpétuelle. Chapelet. Procession. Bénédiction.

17, LUNDI. — Fête de Notre-Dame de Pontmain.

18, MARDI. — Chaire de Saint Pierre, à Rome.

19, MERCREDI. — Saint Melaine, évêque et confesseur.

20, JEUDI. — Saints Fabien et Sébastien, martyrs.

21, VENDREDI. — Sainte Agnès, vierge et martyre.

22, SAMEDI. — Saints Vincent et Anastase, martyrs.

✠ 23, DIMANCHE. — 3<sup>e</sup> dimanche après l'Epiphanie. Office du dimanche, messes aux heures habituelles. — Vêpres à 14 h. 30. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. — A 20 heures, sermon breton. Vêpres des morts.

24, LUNDI. — Saint Timothée, évêque et martyr.

25, MARDI. — Conversion de Saint Paul, apôtre.

26, MERCREDI. — Saint Polycarpe, évêque et martyr.

27, JEUDI. — Saint Jean Chrysostome, évêque et docteur de l'Eglise.

28, VENDREDI. — Saint François de Sales, évêque et docteur de l'Eglise.

29, SAMEDI. — Saint Pierre Nolasque, confesseur.

✠ 30, DIMANCHE. — 4<sup>e</sup> dimanche après l'Epiphanie. — Office du dimanche, messes aux heures habituelles. — Vêpres à 14 h. 30. — Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

31, LUNDI. — Saint Jean Bosco.

### Mois de Février

1<sup>er</sup>, MARDI. — Saint Ignace, évêque et martyr. — A 7 heures, à la chapelle, messe pour la Ligue Féminine d'Action Catholique. — A 14 h. 30, réunion des Dizainières.

2, MERCREDI. — Purification de la Sainte Vierge. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures. Bénédiction des cierges. Procession. Grand'messe. — Pas de messe à 11 h. 30. — Confession des filles du catéchisme. — Vêpres à 14 h. 30.

3, JEUDI. — Saint Gildas, abbé. — Messe de Communion à 7 h. 30. — Confessions en vue du 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

4, VENDREDI. — Saint André Corsini, évêque et confesseur. — Exposition du T. Saint-Sacrement, de 7 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet. Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — Sainte Agathe, vierge et martyre. — Confession des garçons des catéchismes.

✠ 6, DIMANCHE. — 5<sup>e</sup> dimanche après l'Epiphanie. — Office du dimanche, messes aux heures habituelles. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. — Chapelet. Procession. Bénédiction.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :*

- 28 Novembre. Jean-Alexandre-Hervé Bouché, 11, rue Saint-François.  
 29 — Dominique-Gabriel-Raymond Jéhannin, 11, boul. Kerguelen.  
 2 Décembre. René-Marie Hascoët, 22, rue du Froul.  
 5 — Michel-Guillaume Guillemot, 58, place Saint-Corentin.  
 8 — Madeleine-Marie-Françoise Chicart, quartier de la Forêt.  
 11 — Suzanne-Marie-Françoise Yeuc'h, 12 bis, r. Jean-Jaurès.  
 12 — Marcel-Oscar-René Hamon, 29 bis, rue Jean-Jaurès.  
 12 — Germaine-Corentine Paul, 6, rue Saint-Nicolas.  
 12 — Michel-Elie-Joseph-Corentin Corlay, 11, boul. Kerguelen.

### Suppléments

- 12 — Jean-Paul Quesseveur, 33 bis, rue Jean-Jaurès.  
 12 — Marie-Claire Quesseveur, 33 bis, rue Jean-Jaurès.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 7 Décembre. Joseph-Armand-Louis-Marie Le Berre et Nicole Le Mallier.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture ecclésiastique :*

- 23 Novembre. Jean-JosephThépault, époux Banniel, 55 ans, 1, rue du Roi-Gradlon.  
 24 — Jacques Nédélec, époux Salaün, 75 ans, 10, rue Sainte-Catherine.  
 27 — Maryvonne Guittard, 6 mois, 17, rue Jean-Jaurès.  
 29 — Emilie-Marie Verdeille, épouse Navet, 64 ans, 5, rue du Lycée.  
 1 Décembre. Jeanne-Perrine Briand, épouse Coadou, 30 ans, 11, rue Elie-Fréron.  
 2 — Baptiste Brousse, époux Fredouille, 63 ans, 8, rue Elie-Fréron.  
 4 — Daniel Quéneudec, époux Le Bescond, 73 ans, 11, rue Le Déan.  
 4 — Edouard Henry, demeurant à Asnières.  
 6 — Joséphine-Françoise Le Grand, célibataire, 43 ans, 39, rue de Brest.  
 6 — Marie-Louise Bodénan, épouse Le Roux, 75 ans, 4 bis, rue Jean-Jaurès.  
 8 — Pierre Bernard, époux Hamon, 64 ans, 3, r. Elie-Fréron.  
 9 — Marie-Louise Alanou, épouse Guillaume, 30 ans, 29, rue Jean-Jaurès.  
 11 — René-Marie Laurent, époux Hénaff, 69 ans, 12, rue du Froul.  
 11 — Marie Couillandre, célibataire, 22 ans, 17, rue Jean-Jaurès.  
 13 — Marie-Louise Barré, veuve Lamandé, 57 ans, 4 bis, rue Jean-Jaurès.  
 16 — Eugène-Marie Kerandel, sacristain, époux Le Cléc'h, 43 ans, 25, rue du Froul.  
 16 — Monique-José-Alice Guivarc'h, 1 mois, La Forêt.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



**H. Wolf**

En face la Cathédrale

Tél 0-69

ÉPICERIE  
CONFISERIE  
CIGARES

**LOUISE SAVINA**

43, Rue Keréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL  
- - ENCENS - -  
- - HUILES ET MÈCHES - -  
- - POUR SANCTUAIRES - -

**KODAKS**

PATHÉ-BABY  
PORTRAITS D'ART

**J. VILLARD**

PHOTO-CINÉ

Agent  
direct de  
«Meccano»  
14, Boul. Kerguelen  
4, rue St-François  
QUIMPER — Tél. 3-59

T  
S  
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KERÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS  
LE CHÂPEAU...

**A. DARCILLON**

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Keréon  
QUIMPER

CHARCUTERIE  
ET TRIPERIE  
DES HALLES

**M<sup>R</sup> & M<sup>ME</sup> QUÉAU**

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

aux

**NOUVELLES GALERIES**

Place de la Cathédrale  
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ  
■ MÉNAGE ■  
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**m<sup>me</sup> cosmao**

16, rue Eile-Fréron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**



MACHINES A COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**— QUIMPER —**

**AUX DAMES DE FRANCE**

Rue Kéréon - Rue Astor

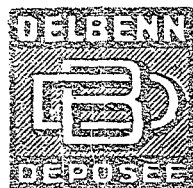
**QUIMPER**

**Les magasins préférés**

*Toujours les premières Nouveautés  
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre

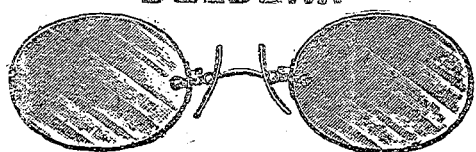


**Lunetterie et Orthopédie**

16, rue Kéréon

**DELBENN**

**QUIMPER**

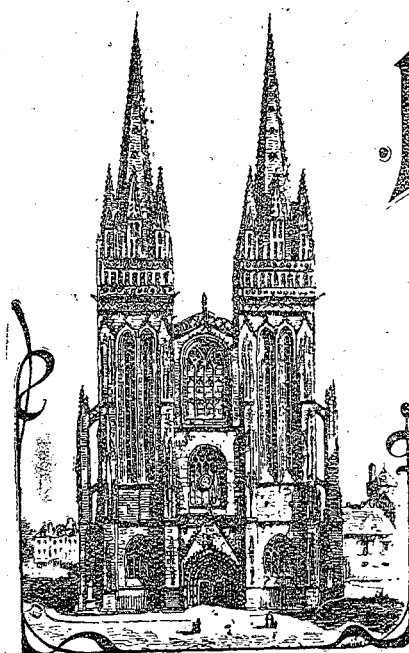


**P. LE GUENNEC**

OPTICIEN DIPLOMÉ

**BANDAGISTE**

Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical



**LA VOIX de  
St CORENTIN  
QUIMPER**

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois

**BUREAUX :**

Patronage de la Sainte-Famille,  
5, rue Valentin

**DÉPOTS :**

Librairie Le Goaziou, rue St-François  
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.

Abonnement ..... 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



La paroisse est une famille.  
L'église paroissiale est la maison de famille.  
A l'église se fait l'union de tous les enfants.  
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.  
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.  
Allez à votre église.

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**E s c o m p t e**  
**Dépôt de Fonds**  
**A v a n c e s**

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme  
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence  
**QUIMPER**  
26 rue du Parc

Sous-Agences  
Brest  
Concarneau  
Lorient  
Morlaix  
Vannes

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

## LA VIE PAROISSIALE

### La " Voix de Saint-Corentin "

M. le Curé, en adressant aux paroissiens de Saint-Corentin ses vœux de bonne année, leur demandait de s'abonner au bulletin mensuel paroissial.

Un petit effort a été fait pour répondre à son appel. Le nombre des abonnés n'a pas été doublé, comme il le souhaitait. Il y a eu cependant, depuis le début de l'année, une vingtaine de nouvelles inscriptions.

Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin !

C'est par vous, chers lecteurs, que doit le plus efficacement se faire de la propagande. Souvent, un mot de votre part suffira à décider un ami, un voisin qui hésite à faire lui-même la démarche.

On peut s'abonner à *La Voix de Saint-Corentin* (10 francs par an) à la sacristie, au presbytère, au patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin.

### L'Œuvre des Journaux en seconde lecture

Elle est établie à Quimper depuis quelques années, et elle marche à pas de géants. Qu'on en juge par les chiffres comparés des deux dernières années.

Au cours de 1936, un peu plus de cinq mille journaux, bulletins, revues illustrées ont été déposés dans le coffre placé pour les recevoir, dans la cathédrale. Pendant l'année 1937, on en a déposé plus de neuf mille.

L'aumône intellectuelle et spirituelle est aussi riche en mérites devant Dieu que l'aumône matérielle, et il en coûte bien peu de la faire. Au lieu de jeter au feu le journal catholique, la bonne revue, l'illustré pour enfants qu'on vient de lire, on le dépose dans le coffre large et hospitalier qui les attend. Les zélatrices viennent les recueillir et les distribuent.

à des familles modestes ou pauvres qui, en raison surtout du renchérissement de toutes ces publications, ne pourraient se les procurer à leurs frais.

Catholiques, pensez-y bien. Le journal qui vous a éclairé et édifié peut, si vous le voulez, porter à d'autres, après vous, lumière et édification. L'apostolat par la Presse est un des grands devoirs de l'heure présente.

### Mort du Frère Hervé Diverrès

Un télégramme reçu à la Maison-Mère des Pères du Saint-Esprit, rue Lhomond, à Paris, le 14 Janvier, annonçait la mort, le même jour, d'un vaillant missionnaire de chez nous, le Frère-Coadjuteur Hervé Diverrès, qui se dévouait à l'apostolat près des noirs d'Afrique.

Très entreprenant, apprécié de ses supérieurs, aimé des noirs dont il dirigeait les travaux en même temps qu'il les catéchisait, le bon Frère laisse à tous de vifs regrets.

M. le Curé, chargé d'informer la famille, a été édifié des sentiments de chrétienne résignation avec lesquels l'épreuve douloureuse a été acceptée.

Il recommande aux paroissiens l'âme du cher missionnaire et renouvelle à la famille ses sincères condoléances.

### Le Frère Gaonac'h

C'est, lui aussi, un Frère-Coadjuteur de la Congrégation du Saint-Esprit. Lui aussi est de Saint-Corentin. Lui aussi se dévoue aux noirs d'Afrique depuis onze ans.

Il a pour supérieur le Révérend Père Le Duc, ancien vicaire de la cathédrale, qui a laissé à Quimper de si bons souvenirs.

Après treize ans d'absence, dont 11 en mission, le cher Frère est venu se reposer quelque temps au pays.

Nous lui souhaitons de bonnes vacances et un long et fécond apostolat.

### La Séance théâtrale au profit de la Conférence de Saint-Vincent de Paul

Il n'y avait plus une place libre le mardi soir 18, dans la belle et grande salle de la Phalange d'Arvor.

La troupe « Botrel » a tenu, trois heures durant, toute l'assistance sous le charme.

Chants, costumes, musique, danses bretonnes, le drame

émouvant de Théodore Botrel, la *Paimpolaise*, tout a enthousiasmé l'auditoire et provoqué les applaudissements.

Merci aux artistes ! Nous leur souhaitons plein succès dans la tournée qu'elles viennent d'entreprendre à travers la France, la Tunisie et l'Algérie. En même temps qu'elles font admirer et aimer notre petite patrie bretonne, elles font une œuvre très belle de charité, car elles ne se produisent ainsi sur la scène que pour procurer des ressources à la maison de retraite fondée à Saint-Léger, en Riec-sur-Bélon, pour nos institutrices chrétiennes.

Elles ont bien voulu, par exception, donner à Quimper cette soirée bretonne au profit de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Qu'elles en soient remerciées au nom de nos pauvres.

### Traduction du panégyrique breton de Saint Corentin

prononcé le 12 Décembre, en l'Eglise-Cathédrale,  
par M. l'abbé Joseph Trévidic, recteur de La Roche-Maurice (suite)

Devant ce prodige, Gradlon fut pris d'une vive affection pour le jeune prêtre. Il tomba à ses genoux et lui offrit cette partie de la forêt, où devait s'élever un monastère : les moines y prieraient pour le Roi, tout en se consacrant à l'éducation d'enfants nombreux et de tout rang. Outre cela, le Roi, bientôt, lui donna son palais de Kemper pour y élever une église à l'endroit même où nous sommes maintenant. Jusque-là, il y venait volontiers, abandonnant Ker-Is pour se livrer aux plaisirs de la chasse. Maintenant, il avait des vues plus hautes. Suivant les conseils de saint Guennolé, abbé de Landevennek, grand maître de tous les moines de Basse-Bretagne, il voulut donner un Evêque à ses sujets, tant à ceux qui étaient venus avec lui de Grande-Bretagne et des confins de l'Ecosse, qu'aux fils de notre Basse-Armorique.

Saint Corentin dut se résigner à accepter cette charge. Il alla donc à Tours pour y être sacré, près du tombeau de saint Martin, qui avait prêché l'Evangile aux habitants de la Gaule, un siècle auparavant, et revint à Quimper avec un zèle accru et une ardeur nouvelle pour arracher au paganisme ses derniers adeptes.

Aussitôt après la ruine de la ville d'Is, submergée par les flots, en punition de ses désordres, spécialement des scandales de la cour et de Dahut, la fille du Roi, saint Guennolé prit une influence considérable sur le cœur du vieux monarque, toujours triste au souvenir de sa fille ensevelie dans la mer. Il le conduisit à Rumengol et là, devant saint Coren-

tin, sur le dolmen où s'offraient les sacrifices druidiques, l'image rayonnante de la Mère de Dieu fut élevée comme sur un trône pour recevoir les hommages de nos ancêtres. Réconforté en son immense douleur par la Vierge si bonne et si compatissante, Gradlon, en témoignage de sa profonde piété, lui éleva un de ses premiers sanctuaires sur la terre nouvelle des Bretons.

Le nouvel Evêque, lui aussi, était un grand serviteur de Marie. Déjà, au temps des Romains, les premiers chrétiens avaient élevé un modeste sanctuaire dans la ville close d'Aquilonia, notre Lok-Maria d'aujourd'hui, et on peut croire que c'est là tout d'abord que Corentin établit sa chaire épiscopale, tandis que les ouvriers construisaient l'église de bois à la place de laquelle s'élève cette belle cathédrale, où nous sommes, église de granit qui est bien le témoignage de la foi des Bretons.

Oui, mes bien chers frères, saint Corentin enflamma les âmes de ses Cornouaillais pour Jésus et Marie, et nous, leurs fils, nous leurs sommes attachés pour toujours !

Il continuait à donner aux siens l'exemple de toutes les vertus et spécialement de la pénitence et de la prière, ainsi qu'autrefois quand il vivait loin du monde, dans la forêt de Nêvet. L'influence de ce contemplatif était immense. Elle s'exerçait tout d'abord sur Gradlon et l'union la plus étroite régnait entre les deux pouvoirs : celui de l'Evêque et celui du Roi ; de leur collaboration résultait une paix profonde amenant dans le petit royaume de Cornouaille la joie et la prospérité. Aussi lisons-nous dans le cartulaire de Landévennek (un des plus vieux documents que nous ayons) : « Comme ils brillaient d'une triple lumière les cîmes des monts de Cornouaille quand ces trois grands hommes — Gradlon, Corentin et Gwennolé — y tenaient le premier rang ! Gradlon avait pour sa part l'empire terrestre ; sagement il gouvernait les campagnes et les rivages. — Corentin, dans sa haute dignité, dans la splendeur dont l'environnait le corps sacré du Christ, apaisait la soif du peuple en lui distribuant le breuvage sacré de la foi... Pour Gwennolé, la hauteur transcendante de ses vertus justifiaient sa prérogative de père des Moines. »

Gradlon, le premier, quitta cette terre pour aller recevoir la récompense réservée aux Fois qui ont servi Dieu et le bien de leur peuple. Saint Gwennolé l'ensevelit en son abbaye de Landévennek. Puis ce fut saint Corentin, assez longtemps après, qui s'en retourna vers Dieu, chargé d'ans et de mérites, vraisemblablement le 12 Décembre de l'année 538. (La Borderie.)

\*\*

Un moine de l'Ordre de Saint-Dominique, Albert Le Grand, qui, avant le Père Maunoir, écrivit la vie de S. Corentin, nous rapporte que la mémoire du Saint Evêque était si douce aux Cornouaillais, qu'ils tinrent à donner son nom à leur ville, appelée jusque-là Quimper-Odet. Le nom de Quimper-Corentin a traversé les siècles et le souvenir de son premier Evêque fait toujours tressaillir nos cœurs. Aujourd'hui encore, comme autrefois, les malades viennent nombreux lui demander leur guérison et ils entourent son autel, où ses Reliques sont solennellement exposées à la vénération des fidèles le 12 Décembre et pendant l'octave de cette fête si chère à la piété quimpéroise.

Lorsque l'invasion normande porta ses dévastations en Basse-Bretagne, les moines de Landévennek ainsi que Clément, Evêque de Cornouaille, transportèrent jusqu'aux limites des Flandres, à Montreuil-sur-Mer (Montreuil-sur-Canche), les corps saints dont ils avaient la garde : parmi eux, les corps de saint Corentin, de saint Guennolé et de saint Conogan. Longtemps après, ces précieuses reliques vinrent à Paris, puis à l'abbaye de Marmoutiers, près de Tours. En l'année 1623, Guillaume Le Prestre de Lézonnet, Evêque de Quimper, demanda avec instance aux moines de lui accorder l'honneur de S. Corentin. Il l'obtint, mais le garda pour lui, en son manoir de Kervégan, à Scaër, et ce ne fut que peu avant de mourir qu'il remit la précieuse relique à son église-cathédrale.

Cependant, les habitants de la vieille cité n'attendaient que l'occasion de montrer à leur Saint Patron leur pieuse reconnaissance : Un libertin avait souillé et brisé sa statue, surmontant la fontaine de la Rue Neuve, appelée Fontaine de Saint-Corentin, malheureusement détruite depuis quelques années. Les magistrats ayant laissé impunie une pareille impiété, Dieu avait vengé S. Corentin et depuis plus d'un an la peste ravageait de façon terrifiante tous les quartiers de Quimper. Dieu fit alors connaître à un saint Jésuite du collège de Quimper, le Père Bernard, — aîné du Vénérable Père Maunoir — que c'était à S. Corentin qu'il fallait recourir pour obtenir la fin de cette épouvantable calamité. Et, après les pressantes supplications du peuple tout entier et le vœu des bourgeois de la ville de placer très honorablement le Bras du Saint Evêque dans l'église-cathédrale, la peste cessa. Le vœu fut magnifiquement accompli : l'insigne relique enfermée dans une belle châsse d'argent, surmontée de la statue du Saint accostée de deux anges, fut placée sur un jubé, à l'entrée du chœur, après avoir été portée à travers les rues de la cité en une procession triomphale où, avec le clergé et les religieux, se rencontraient les chefs, magistrats

et officiers, unanimes dans leur filiale et reconnaissante vénération.

Mais nous voici aux jours sombres de la Révolution, époque de trouble et d'épouvante : les églises sont fermées, tandis que se dresse l'échafaud sinistre pour châtier les honnêtes gens, principalement les prêtres fidèles. C'est l'heure pour les fauteurs de désordre de donner libre cours à leur haine satanique, et le 12 Décembre 1793, fête de S. Corentin, sa cathédrale fut profanée, les statues, les reliques des Saints jetées au feu, les vases sacrés souillés. Visions d'enfer qui, de nos jours encore, à l'une de nos frontières, ont endeuillé nos horizons !

Heureusement qu'en notre ville se trouva un homme de foi et de courage. C'était un maître-menuisier, de la rue Neuve, nommé Daniel Sergent (qu'il me soit permis de saluer ici la mémoire de cet aïeul que je révère). Pendant la nuit du 8 au 9 Décembre, il s'en alla, au péril de sa vie, à Ergué-Armel, porter le Bras de S. Corentin et d'autres précieuses reliques qu'il voulait soustraire à la profanation. Le Bras de notre Saint Patron ne devait retourner à la cathédrale que 2 ans plus tard (Décembre 1795), renfermé dans l'humble reliquaire façonné par le pieux artisan pour remplacer l'ancienne châsse d'argent. Il demeura ensuite à l'entrée du chœur, contre le gros pilier du côté de l'épître, jusqu'à l'année 1822, date à laquelle d'importants travaux de restauration le firent retirer de la cathédrale pour demeurer ensuite, sans honneur et presque ignoré, pendant 64 ans, dans un coin quelconque de la sacristie.

Mais Dieu voulait la glorification de son grand Serviteur et Il ne permit pas que l'insigne relique demeurât dans l'oubli. Sous l'épiscopat de Mgr Anselme Nouvel — un moine comme S. Corentin — le Bras sacré, dûment reconnu, reprit sa place dans sa magnifique cathédrale. Le vénéré curé-archiprêtre, M. Alphonse de Penfentenyo, à qui Quimper doit tant, eût là un rôle que nous ne devons pas oublier et le 12 Décembre 1886, en une fête qui fut une apothéose, devant une foule immense, où le diocèse s'unissait à notre vieille cité, dans un enthousiasme fait de piété et de foi, le Bras de S. Corentin — après avoir été porté en son splendide reliquaire de vermeil à travers nos rues (1) — fut placé sur l'autel, où désormais il reçoit nos hommages et nos prières.

Depuis, le Pardon de S. Corentin vient, chaque année, raviver notre dévotion, et, quand, après les vêpres, se fait,

(1) La procession passa par la rue Neuve, où le Bras de saint Corentin demeura plusieurs mois dans la maison de Daniel Sergent. L'armoire où il reposa a été donnée à l'Evêché par Mlle Maria Sergent, décédée le 6 Janvier 1938.

au chant du *Pange Solemnis*, dans la cathédrale illuminée, la procession de la Sainte Relique, les fronts s'inclinent profondément sous la bénédiction du grand Apôtre de la Cornouaille et de l'Evêque vénéré, son successeur.

Mais c'est pendant l'année entière qu'accourent à son autel les amis du Saint Evêque. Chaque samedi, selon un usage immémorial, son antique statue est placée, au bas de la nef, pour recevoir les hommages de nos bons campagnards qui viennent souvent soit lui demander la faveur d'un bon marché, soit le remercier d'avoir vendu à souhait leurs denrées.

Pour nous, mes bien chers frères, demandons avant tout à S. Corentin, qui, avec S. Guennolé, affermit dans la vraie foi les âmes de nos pères, de daigner protéger son peuple contre l'assaut perfide du paganisme renaissant et que, par sa prière instante, les Bretons qu'il a donnés au Christ-Jésus lui restent toujours fidèles.

O grand saint Corentin, faites, nous vous en supplions, que nous puissions toujours, à bon droit et d'un cœur sincère, chanter ces paroles de votre cantique :

*Dieu pour Père, Vous pour Patron,  
Pour leur âme le Paradis,  
Marie pour Mère et pour Maîtresse,  
Voilà le Vœu des Cornouaillais !*

## CHRONIQUE QUIMPÉROISE

### Nos vieilles Ecoles (suite)

#### Les écoles de Filles

##### LES CALVAIRIENNES

Les Calvairiennes devaient garder la clôture de leur Monastère, « la plus belle et la plus spacieuse de tout l'Ordre », disent les Annales, jusqu'au 14 Septembre 1792, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

Leur temps était partagé entre la *louange perpétuelle*, *laus perennis*, les austérités de la Règle et l'instruction des enfants. A cette instruction, elles ajoutaient une éducation parfaite basée sur la Liturgie, qui faisait ensuite de leurs élèves des apôtres du culte divin. Elles continuent aujourd'hui les traditions de leurs Mères, dans ce séjour si pieux et si beau du Calvaire de Landerneau.

À la Révolution, elles subirent, hélas ! comme les autres, l'épreuve de la ruine et de l'expulsion. Le monastère avait alors à sa tête la Révérende Mère Marie-Catherine de Saint-François de Penfeuntenyó. Jusqu'en 1808, elle vécut en ville, dans des asiles de fortune. Le monastère fut alors vendu comme *propriété nationale* (c'est un euphémisme) avec tous ses terrains. Acheté par un individu dont la mort survenue bientôt, obligeait sa fille de vendre, c'était le moment de le racheter et de se reconstituer en Communauté, sous la direction de la Révérende Mère Ursule du Cœur de Jésus, Douxami.

On pouvait croire qu'après une pareille tempête, les Calvairiennes allaient enfin retrouver le calme au port. Mais un nouveau genre de persécution, faite d'astuce et de rouerie, sous le couvert de formalités légales, par le Préfet Rouvier-Dumolar, vint une seconde fois ravir à ses légitimes possesseurs, le Calvaire.

Malgré les efforts de Mgr Dombidaud de Crouzeilles, qui intéressa même à sa cause la mère de Napoléon I<sup>er</sup>, et malgré la résistance des Religieuses qui se virent menacées par le Ministère de l'Intérieur et des Cultes si elles ne cédaient pas, de se voir refuser l'autorisation de s'établir ailleurs, un décret impérial qui destinait le Calvaire à devenir un *dépôt de mendicité*, fut promulgué le 27 Décembre 1812.

Jamais ce décret n'eut d'exécution. Les bâtiments abandonnés se délabraient et seraient tombés en ruines si Mgr de Crouzeilles ne les eût échangés contre le Séminaire qu'il avait bâti sur la colline Saint-Yves, comme en témoignent ses armoiries gravées dans la pierre : c'est actuellement notre Hospice civil.

Le Calvaire devint alors le Grand Séminaire, mais la Loi de Séparation le vola une troisième fois, et en a fait une caserne qui, elle aussi, se délabre, car « *bien mal acquis ne profite pas.* »

#### LA RETRAITE

La Retraite fut fondée à Quimper, en 1677, par Mlle Claude-Thérèse de Kerméno, à l'instigation de Mlle de Francheville, de Vannes.

Le 14 Août 1678, Mgr de Coëtlogon accordait l'autorisation d'ouvrir une maison destinée à donner des retraites aux femmes. L'installation n'eut lieu pourtant qu'en 1684, dans un immeuble qu'on voit encore sur la place du collège, et dont le fronton des fenêtres accuse le xvi<sup>e</sup> siècle.

Plus tard, cette installation fut transférée à l'entrée de la rue Vis, dans un terrain comprenant : maison, cour, jardin et joignant le pignon de la chapelle Saint-Jean qui avait, croit-on, appartenu jadis, aux Templiers (Acte de vente).

En 1689, les membres de la Communauté de ville (le Conseil municipal), sur la demande de l'Evêque, approuva l'établissement des Demoiselles de la Retraite.

Le 25 Décembre 1693, Mlle de Kerméno étant morte, son corps fut inhumé dans la chapelle du collège des Jésuites (le Lycée), et son cœur déposé dans la chapelle Saint-Jean qui servait pour le culte, aux Dames de la Retraite.

En 1701, M. Paillard, recteur de Ploaré (alors Douarnenez) et directeur des Retraites, ayant fait don à ces Religieuses d'un beau terrain qu'il possédait sur la *place neuve* (aujourd'hui, La Tour-d'Auvergne), celles-ci y construisirent un solide édifice dans le style de l'époque. C'est la gendarmerie actuelle.

L'enceinte s'étant ensuite augmentée, grâce à la générosité de Mgr Farcy de Cuillé, en 1739, le bâtiment, sous le gouvernement de Mme de Moëlien, fut doté d'une aile et d'une chapelle bénite en 1743, par Mgr de Ploëuc.

Les plans avaient été faits par Mme de la Roché du Dresnay, qui mourut elle-même Supérieure, en 1777.

Le 2 Février 1782, Victoire de Saint-Luc entraît à la Retraite, présentée par son oncle, Mgr de Saint-Luc, évêque de Quimper, et séjournait dans cette maison jusqu'à la Révolution.

Le samedi 9 Juillet 1791, les Dames de la Retraite ayant été expulsées de chez elles, pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile, se réfugièrent avec les Bénédictines du Calvaire (Bourlibou), au manoir de Kernizi, où la Révérende Mère de Penfeuntenyó voulut bien leur donner l'hospitalité :

À cette date, la maison de la Retraite, à Quimper, était ainsi composée : Mlle de Marigo, Supérieure ; Mlle Le Borgne de Kermorvan ; Mlle du Béril ; Victoire de Saint-Luc ; Mlle de Larchantel ; Mlle Charlotte de Rospiec et 4 domestiques : Jeanne Le Page, depuis 31 ans ; Françoise Le Bazin, depuis 28 ans ; Marie Siquin, depuis 15 ans, et Marguerite Canévet, depuis 10 ans.

Jusqu'à là, les Dames de la Retraite n'avaient pas songé à l'enseignement. Elles s'adonnaient exclusivement à l'Œuvre des Retraites et des Catéchismes.

Au début, elles en eurent 18, tant françaises que bretonnes. Chacune de ces Retraites comptait une moyenne de 250 à 300 retraitantes, soit pour l'année 3.000 environ.

Les Retraites d'hommes ne commencèrent chez elles que plus tard, et sous certaines conditions. Et c'est ainsi que pendant 113 ans, un nombre de 30 à 35.000 âmes furent évangélisées dans la seule maison de Quimper (Archives de la Communauté).

Le 19 Juillet 1794, Victoire de Saint-Luc montait à

l'échafaud, à Paris, avec son père et sa mère, sous prétexte qu'elle avait peint des emblèmes séditions (qui n'étaient autres que l'image du Sacré Cœur de Jésus.).

En Juin 1805, Mme de Marigo et Mlle de Larchantel quittent l'hospitalier château de la Coudraie, en Tréméoc, appartenant à la famille de Larchantel où elles avaient passé la tourmente et rentrent à Quimper relever l'*Œuvre des Retraites*.

Grâce à M. Dumoulin, curé de la Cathédrale, qui jugeait cette œuvre comme le meilleur moyen de raviver la foi dans nos populations bretonnes, Mgr Dombideau de Crouseilles s'empresse de l'autoriser. L'autorisation fut aussi obtenue de la Préfecture, à la condition qu'une petite école serait ouverte en faveur des enfants, ce que ces Dames s'empressèrent de faire.

Dans ce but, une maison fut louée dans la rue Tourbie, *Tour-bihan*, ainsi appelée ironiquement par les Quimpérois, parce qu'elle était énorme. Elle avait, en effet, 18 mètres de diamètre, était surmontée d'un donjon de 5 mètres et s'élevait à 8 m. 30 au-dessus du sol. Cette maison était l'ancien hôtel de Kerstrat, aujourd'hui maison Cabon. C'est là que la première Retraite eut lieu pendant le Carême de 1806.

Parmi les recrues qui vinrent aider les bonnes ouvrières, on cite : Mlle du Vergier de Kerhorlay-du-Boisguéneuc ; Mlles de Leisséguer-Rozaven, Le Page du Cléguer, de Larchantel, dont les noms sont restés en bénédiction chez nous, bien que ces nobles familles aient disparu depuis longtemps.

Les petites élèves de la rue Tourbie ne tardèrent pas à s'attacher à leurs maîtresses chez qui, d'ailleurs, elles trouvaient cette affection et ce dévouement que seul peut inspirer l'amour de Dieu et du prochain. Les parents, heureux de l'amélioration qu'ils constataient chez leurs enfants, donnèrent vite aussi, comme elles, estime et confiance aux Dames de la Retraite.

Bientôt les bâtiments devinrent trop petits. Alors, ne pouvant, malgré leurs démarches, obtenir la restitution de leur maison primitive (la gendarmerie), ni acquérir le couvent des Capucins (le Lycée Brizeux), ni l'Abbaye de Loc-Maria, les Dames de la Retraite, sur avis de Mgr Dombideau de Crouseilles pour ne pas abandonner l'œuvre, quittèrent Quimper et achetèrent l'Abbaye Blanche de Quimperlé, où elles continuèrent à donner des Retraites, à faire des Catéchismes et à recevoir des dames pensionnaires ainsi que des orphelines.

En Mars 1847, elles revinrent à Quimper et, sous la direction de la Mère de Silguy, nièce de Victoire de Saint-Luc, elles reprirent les Retraites.

En 1856, elles fondèrent un Pensionnat, rue des Reguai-

res et, dès la première année, le registre porte 9 élèves toutes externes et des meilleures familles de la ville.

En Juillet 1905, par ordre du Ministère, le Pensionnat est fermé. Durant 41 ans, 797 élèves avaient passé dans la maison.

En Octobre 1911, le Cours de Notre-Dame d'Espérance s'ouvre, et le 6 Juillet 1937, dans une fête intime à la Retraite, on en célébrait les noces d'argent, sous la présidence de Leurs Excellences Mgr Duparc et Mgr Cogneau, entourés d'un nombreux clergé, d'anciennes maîtresses et d'anciennes élèves, dans des rapports ravissants, en vers et en prose, qui, malgré les nuages qui s'amoncellent encore à l'horizon, remplirent tout l'auditoire d'*Espérance*.

### LE SACRÉ CŒUR

C'est en 1817 que les Dames du Sacré Cœur prirent possession à Quimper, sur la place Neuve (La Tour d'Auvergne), de l'ancien couvent des Capucins. Ce couvent avait été fondé en 1611, et sa chapelle était sous le vocable de Saint Sébastien. Brûlé en 1785 et rebâti, en partie des libéralités de la ville, le couvent fut vendu nationalement. Acquis par une personne généreuse et mis à la disposition de l'évêque, des Visitandines s'y établirent en 1806, jusqu'en 1817.

En 1817, les Dames du Sacré Cœur les remplacèrent. Elles y ouvrirent alors un Pensionnat pour les jeunes filles de la société et dans les bâtiments annexes, une *école gratuite* pour les enfants pauvres de la ville.

Lors de la Loi de Séparation, elles se virent obligées de quitter cet immeuble, d'abandonner leurs élèves et d'aller chercher un asile ailleurs. C'était l'occasion pour les amis de la liberté de s'emparer de ce prétendu *bien national* et d'y établir à peu de frais une école laïque. C'est ce que fit M. Le Hars, maire de Quimper, et aussitôt le Ministère de l'Instruction Publique décerna à la nouvelle école le titre pompeux de *Lycée Brizeux*.

Je ne sache pas que les maîtresses y aient adjoint à leurs frais et à leur charge (comme les Dames du Sacré Cœur le faisaient) une *classe gratuite pour les indigentes* de la ville, car l'école ouverte dans les bâtiments adjacents, n'est qu'une annexe de l'école laïque de la rue Vis, qui est gratuite pour les élèves, mais *payée* par les contribuables.

Quant au domaine magnifique acheté par les Dames du Sacré Cœur ainsi que le grand immeuble scolaire et la belle chapelle bâtis par elles, tous ces biens leur appartiennent toujours selon l'axiome juridique : *Res clamat domino* (La propriété réclame son propriétaire). C'est bien ce qu'exprime la croix de pierre qui domine l'édifice tout entier.

## LES PETITES ÉCOLES PRIVÉES

Outre ces grands Pensionnats, Quimper était peuplé de petites écoles libres tenues par de respectables demoiselles comme : Mlles Jacob, rue des Reguaires ; Mlle Martin, place du Collège ; Mlle L'Helgouac'h, rue Saint-Nicolas, et Mlle Cosquer, à Saint-Mathieu.

Il y avait même rue des Boucheries, une école enfantine que j'ai fréquentée, tenue par une vénérable maîtresse, qui s'appelait Mlle Marcelline, où les élèves recevaient une instruction et une éducation parfaites.

Chanoine LE BORGNE.

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.  
b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) *Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes : le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2° les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.*

### Mois de Février

1<sup>er</sup>, MARDI. — Saint Ignace, évêque et martyr. A 8 heures, à la chapelle, messe pour la Ligue Féminine d'Action Catholique. A 14 h. 30, réunion des Dizainières.

2, MERCREDI. — Purification de la Sainte Vierge. Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures. Bénédiction des cierges. Procession. Grand'messe. Pas de messe à 11 h. 30. Confession des filles du catéchisme. Vêpres à 14 h. 30.

3, JEUDI. — Saint Gildas, abbé. Messe de communion à 7 h. 30. Confessions en vue du 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

4, VENDREDI. — Saint André Corsini, évêque et confesseur. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet. Bénédiction. A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — Sainte Agathe, vierge et martyre. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 6, DIMANCHE. — 5<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie. Office du dimanche, messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. A 20 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Chapelet. Procession. Bénédiction.

7, LUNDI. — Saint Romuald, abbé. A 8 heures, à la chapelle des Œuvres, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence par M. le Curé.

8, MARDI. — Saint Jean de Matha, confesseur.

9, MERCREDI. — Saint Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

10, JEUDI. — Sainte Scholastique, vierge.

11, VENDREDI. — Apparition de la Bienheureuse Vierge Marie, Immaculée. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

12, SAMEDI. — Office du 6<sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie anticipé.

✠ 13, DIMANCHE. — Septuagésime. Office du dimanche, messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. A 20 heures, réunion bretonne. Sermon. Prières.

14, LUNDI. — Saint Valentin, prêtre et martyr.

15, MARDI. — Saints Faustin et Jovite, martyrs.

16, MERCREDI. — De la férie.

17, JEUDI. — Saint Guévroc, abbé.

18, VENDREDI. — Saint Siméon, évêque et martyr.

19, SAMEDI. — Office de la Sainte Vierge.

✠ 20, DIMANCHE. — Sexagésime. Office du dimanche, messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. A 20 heures, réunion des Confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration perpétuelle.

21, LUNDI. — De la férie.

22, MARDI. — Chaire de S. Pierre à Antioche.

23, MERCREDI. — Effusion des Trois Gouttes de Sang.

24, JEUDI. — Saint Mathias, apôtre.

25, VENDREDI. — De la férie.

26, SAMEDI. — Office de la Sainte Vierge.

✠ 27, DIMANCHE. — Quinquagésime. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 30 à la fin des vêpres. Chant du *Miserere*, du *Parce Domine*. Bénédiction. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la Chapelle. Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

28, LUNDI. — Saint Ruellin, évêque et confesseur. Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 30 à la fin des vêpres. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures. Chant du *Miserere* et du *Parce Domine*. Bénédiction.

### Mois de Mars

1<sup>er</sup>, MARDI. — De la férie. Exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 à la fin des vêpres. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures. Chant du *Miserere* et du *Parce Domine*. Bénédiction. A 7 heures, à la chapelle, messe de la Ligue Féminine d'Action Catholique. A 14 h. 30, réunion des Dizainières.

2, MERCREDI. — LES CENDRES. — Imposition des cendres avant et après les messes de 6, 7 et 8 heures. Bénédiction solennelle et Imposition des cendres à 10 heures. Grand'messe. Confession des filles des catéchismes.

3, JEUDI. — Saint Guénolé, abbé. Messe de communion à 7 h. 30. Confessions du 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

4, VENDREDI. — Saint Casimir, confesseur. Exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, Chapelet. Bénédiction. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — De la férie. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 6, DIMANCHE. — 1<sup>er</sup> dimanche du Carême. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction du Saint-Sacrement. Allocution du R. P. Prédicateur aux messes de 9 heures et 11 h. 30. A 20 heures, ouverture de la Station du Carême.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :*

- 20 Décembre. Céline-Marie-Josèphe Cochou, 23, rue du Sallé.  
 25 — Charles-Paul-Ange-Marie Bodolec, 28, rue Jean-Jaurès.  
 25 — Denise-Louise Lauden, quartier Saint-Yves.  
 25 — Raymond Le Bars, 25, rue Jean-Jaurès.  
 25 — Simon-Henri-Nicolas Le Borgne, rue Frédéric-Le Guyader.  
 26 — Jean-Claude Gaubert, La Forêt.  
 28 — Michel-Henri-Louis-Marie Branchereau, 3, rue de Brest.  
 3 Janvier. Robert-Patrice-Marie de Lussy, 24, rue du Parc.  
 8 — Jean Mazéas, 4, rue Feunteunick-al-Lez.  
 9 — Guy-François-Pierre Grannec, Croix Saint-Yves.  
 9 — André Berréhouc, 1 bis, rue Le Déan.  
 9 — René-Alain-Louis Campion, 3, rue Jean-Jaurès.  
 13 — Marcel-René-Marie Nihouarn, 12 bis, rue Pen-ar-Stang.

### Suppléments

- 28 Décembre. Yvette-Suzanne Favennec, Lambézellec.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 22 Décembre. François-Jean-Victor Le Gars et Yvonne-Françoise Borvon.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture ecclésiastique :*

- 22 Décembre. Yves-Marie Morvézen, époux Le Nir, 59 ans, 5, rue de Brest.  
 23 — François Coathalem, veuf Le Meur, 60 ans, rue Aristide-Briand.  
 27 — Marie-Yvonne Gautier, célibataire, 82 ans, Hospice.  
 27 — Jenny Le Borgne, veuve Kéralec, 80 ans, 4, rue du Guéodet.  
 8 Janvier. Marie-Anne Sergent, célibataire, 85 ans, 8, rue du Lycée.  
 10 — Jean-Antoine-Wenceslas Manuel, 8 mois, 12, rue des Gentilshommes.  
 13 — Jean-Louis Guéguiniat, époux Barré, 25 ans, 11, rue Jean-Jaurès.  
 14 — Paulette-Marie-Josèphe Michel, 13 mois, 17, rue du Sallé.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



**H. Wolf**

En face la Cathédrale  
Tél. 0-69

ÉPICERIE  
CONFISERIE  
CIERGES

**LOUISE SAVINA**

43, Rue Kéréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL  
- - ENCENS - -  
HUILES ET MÈCHES  
- POUR SANCTUAIRES -

**KODAKS**

PATHE-BABY  
PORTRAITS D'ART

**J. VILLARD**

PHOTO-CINÉ

Agent  
direct de 14, Boul. Kerguelen  
«Meccano» 4, rue St-François  
QUIMPER — Tél. 3-59

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

28, RUE KÉRON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS  
LE CHAPEAU...

**A. DARCILLON**

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Kéréon  
QUIMPER

CHARCUTERIE  
ET TRIPERIE  
DES HALLES

MR & M<sup>ME</sup> QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

aux

**NOUVELLES GALERIES**

Place de la Cathédrale  
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ  
MÉNAGE  
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures  
Toutes Transformations

**m<sup>me</sup> COSMAO**

16, rue Elle-Freron, 16  
**QUIMPER**

**CYCLES**



MACHINES À COUDRE  
VOITURES D'ENFANTS

**M<sup>me</sup> PIERRE JEAN, MÉCANICIEN**

66, rue Neuve, 66  
**QUIMPER**

## AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

**QUIMPER**

**Les magasins préférés**

*Toujours les premières Nouveautés  
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre



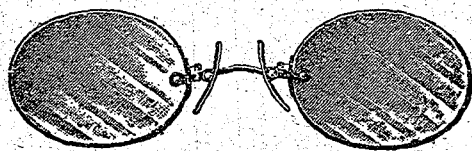
**P. LE GUENNEC**  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
BANDAGISTE

*Lunetterie et Orthopédie*

16, rue Kéréon

**DELBENN**

QUIMPER

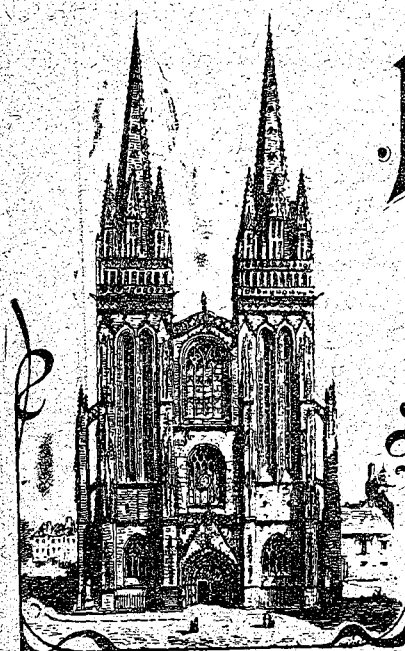


*Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical*

27<sup>e</sup> ANNÉE

Mars 1938.

N° 12.



# LA VOIX de S<sup>t</sup> CORENTIN QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

*Paraît le 1<sup>er</sup> Dimanche de chaque mois*

### BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,  
5, rue Valentin

### DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue S<sup>t</sup>-François  
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.  
Abonnement..... 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



*La paroisse est une famille.  
L'église paroissiale est la maison de famille.  
A l'église se fait l'union de tous les enfants.  
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.  
Dans l'église se refont les âmes.*

*Aimez votre église.  
Allez à votre église.*

**C o u p o n s**  
**Achat & Vente de Titres**  
**Placements**  
**Escompte**  
**Dépôt de Fonds**  
**Avances**

# Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme  
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence  
**QUIMPER**  
26 rue du Parc

Sous-Agences  
— **Brest** —  
**Concarneau**  
**Lorient**  
**Morlaix**  
**Vannes**

# LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

## LA VIE PAROISSIALE

### « La Voix de Saint-Corentin »

C'est en 1911 que parut le 1<sup>er</sup> numéro de la *Voix*. Il a donc 27 années d'existence.

M. le chanoine Orvoën, de vénérée mémoire, nommé archiprêtre de la cathédrale, en Mars de cette année 1911, se proposait en fondant le bulletin paroissial de faire pénétrer ses conseils de père, ses consignes de chef dans toutes les familles que la Providence confiait à son zèle pastoral.

Pendant 21 ans, jusqu'au jour où, plus qu'octogénaire, il crut, en 1932, qu'il était de son devoir de donner sa démission, il assumait, seul ou à peu près, la direction et la rédaction de son bulletin.

Sa plume était alerte, vivante comme son âme, demeurée jusqu'au bout très jeune et débordante de zèle.

Nous avons la bonne fortune de posséder la collection complète des numéros de la *Voix de Saint-Corentin*. Elle comprend quatre volumes de 800 pages chacun (sous peu le cinquième volume sera terminé).

A travers ces pages on sent passer une ardente affection, même et surtout peut-être lorsque M. Orvoën dénonce les erreurs et démasque les ouvriers de l'impiété, les adversaires de la morale chrétienne.

En Août 1932, le jeune curé que vous avez eu le chagrin de voir vous quitter trop vite, M. le chanoine Mesguen, aujourd'hui Monseigneur Mesguen, évêque de Poitiers, succédait à M. Orvoën dans la direction de la paroisse et dans la rédaction de la *Voix de Saint-Corentin*. Son ardeur juvénile, son talent d'écrivain, sa bonté rayonnante, son zèle remplissent les pages qu'il a écrites.

Son successeur, votre curé actuel, depuis quatre ans qu'il est au milieu de vous, s'est attaché à continuer dans « *La Voix de Saint-Corentin* » l'œuvre de pénétration, de formation chrétienne que se proposait le fondateur du cher bulletin paroissial.

Il souhaite ardemment à « *La Voix* » de se faire entendre dans un plus grand nombre de foyers. Il vous le disait en vous offrant ses vœux au début de l'année nouvelle.

Dans quelle mesure a-t-on répondu à son appel ? Le jour même où il vous le faisait entendre du haut de la chaire, quelques nouveaux abonnés venaient se faire inscrire ; environ une dizaine. Quelques bons paroissiens ont voulu l'aider en faisant du recrutement. Nous pourrions citer tel homme qui a fait souscrire 6 nouveaux abonnements, telle paroissienne qui, en quinze jours, a trouvé dans son quartier 18 nouveaux abonnés et qui compte bien ne pas s'arrêter en si bon chemin.

Nous les félicitons, nous les remercions. C'est du bel et bon apostolat. En deux mois, le nombre des abonnements nouveaux est de 40. Il faut continuer le recrutement. Hommes et femmes qui êtes de l'Action Catholique, tertiaires de Saint-François, confrères de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, jeunes gens de la J. O. C., de la J. O. C. F., mettez-vous à l'œuvre avec courage et persévérance. Si vous le voulez bien, vous réussirez.

En faisant pénétrer le bulletin paroissial dans un plus grand nombre de foyers, vous aurez contribué à développer l'esprit paroissial qui est une des formes de l'esprit chrétien.

Cherchez et vous trouverez... des lecteurs.

Merci.

Votre Curé.

### La Conférence de Madame Henriette Charasson

Son Excellence Monseigneur Cogneau a bien voulu présider, assisté de M. le Curé, la conférence organisée, salle de la Phalange d'Arvor, par le comité local de l'Action Catholique Féminine.

La conférencière, Mme Henriette Charasson, chevalier de la Légion d'honneur, a provoqué l'admiration émue de tous ceux qui sont venus l'entendre et ils étaient nombreux.

Avec un lyrisme débordant de foi, la poétesse a exalté la grandeur de la vocation de l'épouse et de la mère.

On comprend à l'entendre comme à la lire, que le président Doumer ait demandé lui-même la croix de la Légion d'honneur pour cette femme qui, en un style prestigieux, plaçait si haut la mère, la famille, le foyer, base de la grandeur et de la prospérité du pays.

Mme Charasson, devant un auditoire qui, dans un silence religieux et ému, buvait ses paroles, a dit avec un admirable talent quelques poésies cueillies parmi les plus belles dans les meilleurs écrivains et dans ses œuvres personnelles. Tout citer serait impossible ! Ce qu'il faut c'est l'avoir entendue. Les yeux étaient baignés de larmes en l'écoutant. Femmes,

jeunes filles étaient profondément émues et bien des hommes n'ont pu retenir leurs larmes en écoutant cette page où la femme, devenue mère, a pour la première fois la révélation de ce que fut pour elle sa mère et crie à sa mère morte son amour, sa reconnaissance, son immense confiance.

Merci à la Ligue Féminine d'Action Catholique de nous avoir fait entendre de tels accents.

La conférence avait été organisée au profit de l'Œuvre des layettes. Nous nous félicitons qu'elle ait assuré à cette belle œuvre, pour toute une année, les ressources dont elle a besoin. Nous nous félicitons plus encore de la haute, de la très haute idée qu'elle a donnée aux mères d'aujourd'hui et à celles de demain, de la sublime mission que la Providence leur a confiée.

Pauvres femmes qui ne cherchez que futilités et plaisirs, vous n'assistiez pas à cette splendide conférence.

C'est tant mieux pour vous dans un sens, vous auriez senti vous monter au front le rouge de la confusion. C'est tant pis aussi, car peut-être auriez-vous pris la résolution de mieux répondre à l'avenir aux vues providentielles de Dieu sur vous.

### Réunion trimestrielle des hommes d'Action Catholique

Un froid Sibérien. Il faudra du courage aux hommes de Saint-Corentin pour se rendre, à 20 h. 45, à la Phalange. Ne céderont-ils pas à la tentation de rester lire leur journal chez eux, auprès du feu ? Quelques-uns sans doute ont cédé. Mais il y avait cependant 72 hommes bien comptés lorsque M. le Curé ouvrit la séance par la prière.

M. Quéinnec, avoué, président du groupe paroissial, après avoir adressé un aimable et respectueux salut à M. le Curé, et remercié les assistants d'avoir répondu à la convocation qui leur avait été envoyée, nous fit faire un tour d'horizon. Avec une précision et une netteté lumineuse, il commença par délimiter ce qui est spécifiquement du domaine de l'Action Catholique, ce qui la distingue de l'Action purement religieuse et de l'action sociale ; il montra les résultats déjà obtenus directement et indirectement par l'action catholique, résultats appréciables et riches de promesses pour l'avenir. L'action catholique a créé dans tout le pays une atmosphère notablement meilleure que celle qui existait en France il y a 25 ou 30 ans. L'offre de « la main tendue » émanée des dirigeants communistes et qui ne saurait être comprise autrement que ne l'ont comprise les cardinaux Verdier et Gerlier, marquant l'opposition entre la doctrine catholique et la doctrine athée et matérialiste du communisme, cette offre n'en

est pas moins une preuve que désormais les catholiques sont une force avec laquelle tous savent qu'il faut compter.

Moins optimiste que l'orateur qui disait, il y a quelques jours : « Encore dix ans de paix et nous verrons de belles choses, de grandes victoires en France des catholiques. M. Quéinnec espère que, Dieu aidant, l'action catholique, dans un avenir plus ou moins éloigné pénétrera plus profondément notre législation et nos institutions.

Tout l'auditoire applaudit à ces paroles d'espérance et M. le Curé félicita vivement l'orateur de sa belle et lumineuse causerie.

Puis, M. Manière, notaire, prit place à la tribune pour une substantielle étude sur le rôle de la femme à travers les âges. Il dit la place qui a été faite à la femme dans l'antiquité, dans le monde juif, dans la civilisation grecque et latine, et la place que lui a donnée le christianisme.

Après cet exposé historique très vivant, agrémenté de traits piquants, d'observations judicieuses, de comparaisons diverses, le conférencier en vient à la situation de la femme dans notre société contemporaine et il s'attache particulièrement à la question du travail de la femme. L'activité de la femme doit en principe s'exercer dans le cadre du foyer. Etre épouse et mère est sa vocation normale, à moins qu'un appel de Dieu ne la consacre par la vie religieuse aux œuvres de charité et d'apostolat.

Bien souvent cependant la nécessité s'impose à la célibataire, à la femme mariée, à la mère de demander à un travail fait à l'extérieur les ressources ou le complément de ressources nécessaires à son entretien ou à celui de sa famille.

C'est très regrettable, mais quand nécessité fait loi il faut du moins écarter autant qu'il est possible les promiscuités qui mettent la morale en péril, ou les travaux trop fatigants pour la femme, et le conférencier indique quelles sont les situations les moins dangereuses et les plus en harmonie avec le tempérament féminin : instruction, soin des malades, etc.

S'appuyant sur les encycliques, « de conditione opificum », de Léon XIII, et « Quadragesimo anno », de Pie XI, M. Manière fait ressortir la nécessité du salaire familial. L'homme qui fournit un travail normal a droit à une rémunération de ce travail qui lui permette de vivre dignement, de faire vivre dignement sa famille et de se prémunir contre les risques de la vieillesse et de la maladie.

Toute la salle applaudit cette conclusion.

M. le Curé remercie et félicite le conférencier. Il dit sa satisfaction de voir l'Action Catholique de Saint-Corentin si vivante, sa confiance en la sagesse de l'aumônier qu'il lui a

donné en la personne de M. l'abbé Hervé, puis il donne quelques conseils pratiques de vie chrétienne écoutés avec respect et docilité.

La prière termine la réunion.

Catholiques, inscrivez-vous dans l'Action Catholique !

### La Station de Carême

— Monsieur le Curé, qui aurons-nous cette année, à Saint-Corentin, comme prédicateur du Carême ?

— Madame, nous aurons un religieux Prémontré.

— Vous dites, Monsieur le Curé ?

— Je dis, Madame, un religieux *pré mon tré*.

— Qu'est-ce que c'est ? Est-ce un Jésuite ? Non ! un Dominicain, un Franciscain ? Non !

— Je n'ai jamais entendu parler de religieux prémontrés. Qu'est-ce donc que cet ordre ?

— Voici : les Prémontrés sont des chanoines réguliers, c'est-à-dire vivant en commun, soumis à une règle commune et liés par les vœux religieux.

L'ordre des Prémontrés date de 1120. Il a été fondé par saint Norbert. Il tire son nom de la petite localité de Prémontré (Aisne). Les Prémontrés sont soumis à la règle de saint Augustin.

— Vous dites des *chanoines* réguliers. Sont-ils habillés comme des chanoines ? Quel est leur costume ?

— Oui, ils sont habillés comme les chanoines, et de beaux chanoines. Ils ont une soutane blanche, un rochet, un camail blanc, une grande cape blanche ; ils sont coiffés d'une barrette blanche.

— Un peu comme le Pape ?

— Oui, un peu comme le Pape, dont ils sont les fils très respectueux et très aimants...

Le Révérend Père Joseph Duperray ouvrira la station quadragesimale dès le premier dimanche du Carême, le 6 Mars.

Il adressera le matin, aux messes de ce jour, une courte allocution. L'ouverture de la Station aura lieu, comme de coutume, le soir, à 20 heures. Nous demandons instamment à nos paroissiens de venir très nombreux et très assidus aux sermons du Carême.

L'Eglise appelle le Carême les jours du salut. Les soucis et occupations multiples qui absorbent notre attention risquent parfois de nous faire oublier ou négliger la grande affaire de notre vie spirituelle, de notre éternel salut.

L'Eglise, notre mère, nous invite pendant la Sainte Quarantaine au recueillement et à la méditation.

En nous marquant au front d'un peu de cendres à l'entrée

du carême, pour nous rappeler la brièveté du temps, l'ineluctable loi de la mort, elle nous demande de préparer notre éternité.

C'est à quoi tend la prédication du Carême.

Vous viendrez écouter la parole de Dieu. Vous serez fidèles aux réunions générales, vous prendrez part aux retraites qui, à la fin du Carême, seront organisées pour les jeunes filles, pour les femmes mariées, pour les hommes et jeunes gens.

Et les Bretons ? Les Bretons ne seront pas oubliés. Ils auront, eux aussi, à la chapelle des Œuvres, leurs sermons et leur retraite. Leur prédicateur, qu'ils apprécieront, sera M. l'abbé Creignou, aumônier des Religieuses de la Retraite et de Notre-Dame d'Espérance.

### Le Jubilé Marial

Il y a trois cents ans, un roi de France, Louis XIII, a solennellement consacré son royaume à la Très Sainte Vierge (6 Février 1638).

Le Souverain Pontife Pie XI a bien voulu, pour marquer le 3<sup>e</sup> centenaire de cette consécration officielle de notre patrie à la Vierge Marie, accorder à toute la France et à la France seule, la grâce d'un Jubilé.

Qu'est-ce qu'un Jubilé ?

Le mot vient, dit-on, du mot hébreu (iobel, corne de bœuf), instrument qui servait à annoncer « l'année sainte » sous la loi de Moïse. Chaque cinquantième année était une année de fête solennelle. Chacun rentrait en possession de son héritage s'il avait dû l'aliéner ; toutes les dettes étaient abolies et les esclaves étaient rendus à la liberté.

L'Eglise catholique a transposé ces libéralités dans le domaine spirituel.

Quand le Pape accorde un Jubilé, tous ceux qui se soumettent aux conditions prescrites pour le gagner, bénéficient d'une amnistie totale (indulgence plénière). Leurs péchés sont pardonnés, les dettes qu'ils avaient contractées envers la Justice divine sont éteintes.

La grâce du Jubilé est périodiquement offerte à tout l'univers catholique.

Le Jubilé Marial qui vient d'être accordé à la France n'est accordé qu'à elle.

Remercions le Saint-Père qui veut bien par cette faveur insigne proclamer les titres glorieux qui unissent particulièrement notre Patrie à la très sainte reine des cieux, et profitons de cette grande largesse.

C'est au cours de la Station de Carême que nous fixerons aux paroissiens les exercices auxquels ils devront prendre part pour gagner l'indulgence du Jubilé.

### Pauvre petit !

Ces jours derniers un papier était collé à la porte du presbytère.

Quelques lignes y étaient écrites d'une main inhabile, probablement par un enfant. Elles exprimaient un grossier blasphème à l'adresse de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Croix.

Plaignons le malheureux qui a écrit ce blasphème et plus encore ceux qui lui ont appris l'impiété et la haine ordurière, mauvais journal, ou mauvais camarade, ou mauvais père.

Au haut de ce papier se trouvaient, écrits de la même main, ces mots : « Vive l'Espagne Républicaine ! »

Redisons avec le Sauveur mourant : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ».

## PROFILS D'ANCIENS CHANOINES DU CHAPITRE

On a récemment démoli l'unique maison pittoresque qui se voyait rue Verdelet, à la place du grand portail de la Retraite.

Ce vieux logis, formé de 2 édifices en équerre, alignait en saillie, sur la rue, une façade crépie accostée d'un pignon aigu, dans lesquels s'ouvraient une porte gothique surmontée d'un écusson fruste et quelques fenêtres moulurées, dans la note du xvi<sup>e</sup> siècle.

Derrière, vers un petit jardin humide, meublé d'un puits à margelle, ce logis était encore plus pittoresques avec sa tourelle à pans coupés et son toit pyramidal. Cette maison était une ancienne prébende du Chapitre qui servit de résidence, depuis le Moyen-Age, à toute une succession de chanoines, jusqu'en 1885.

\*\*\*

L'un d'eux mérite particulièrement qu'on s'y arrête : c'est Messire Guillaume du Buys, le plus ancien nom qui apparaît dans nos délibérations capitulaires. Gascon de naissance, il fut amené sur les rives de l'Odette, par Etienne Boucher, champenois de Troyes devenu successeur du grand S. Corentin, en 1560. Guillaume du Buys était un poète qui a chanté sa maison prébendale avec son jardinnet clôturé par les remparts de la ville, d'où émerge la Tour Nèvet (qui se voit encore

dans les jardins de la Retraite). C'était aussi un satyrique prudent, réservé, mais très observateur. Il aimait surtout à mettre en scène ses Confrères du Chapitre, tel le « *rond et débonnaire* » chanoine du Haffond, et affectionnait particulièrement Corentin Le Bègue, recteur de Clédén-Poher, à la mort duquel il écrivit ses plus beaux vers.

Ses poèmes contiennent, en outre, de précieux documents sur le passé de Quimper et de ses environs. Il évoque toute la Société qu'il a connue : *l'éclat reluisant des corselets de guerre ; la crête menaçante des morions ; la jeune noblesse qui ne songe qu'à courir la lance, piquer chevaux à qui mieux mieux, et les petits chicanoux qui, devenus grands, haussent trop le groin* ».

Les braves bourgeois qu'il nous dépeint sont *prévoyants et rusés, mais ils ne méconnaissent pas les souffrances de la populace. L'honnêteté de certains les a laissés pauvres*.

La noblesse qu'il a connue occupe une belle place et il en célèbre les vertus.

Guillaume du Buys dut, comme beaucoup d'autres étrangers, trouver le séjour de Quimper fort agréable, car il s'y acclimata vite, et resta Cornouaillais jusqu'à la fin de sa carrière.



François-Hervé de Silguy est encore un chanoine de chez nous, dont le nom mérite de passer à la postérité. Il avait pris part à tous les actes du Chapitre pendant la dernière maladie et à la mort de Mgr de Saint-Luc (30 Septembre 1790). Il s'était montré digne de ses vénérables collègues par la pureté de sa foi et la fermeté de sa conduite. Il avait été nommé Vicaire capitulaire dès le 1<sup>er</sup> Octobre, avec neuf autres dont cinq vicaires généraux de l'évêque défunt. Avec eux il avait écrit « aux lecteurs » laïques et prêtres convoqués par l'autorité civile pour choisir le successeur de Mgr de Saint-Luc. La lettre disait la nullité et le crime d'une pareille élection. Aussi la fureur des patriotes contre les signataires était-elle grande.

M. de Silguy était le plus jeune mais non le moins ardent des vicaires capitulaires. Il dirigea fidèles, prêtres et religieuses, principalement les héroïnes Cisterciennes de l'Abbaye de Kerlot (au Kergoz). Mais celles-ci réduites à la misère et chassées de leur monastère par les exigences de plus en plus menaçantes des « Sans-Culottes », il avait dû se résigner à partir.

Il avait d'abord songé à s'embarquer à Morlaix pour l'Espagne, mais ayant entendu dire qu'on y arrêtaient les prêtres non assermentés, il renonça à ce projet.

Bientôt il fut saisi et jeté en prison. Mais sur les instances

de son vieux père qui était universellement connu et estimé à Quimper, il obtint son élargissement et celui de ses deux autres fils dont l'un était ancien officier de marine et l'autre ancien officier de dragons, car nous les voyons libérés après Waterloo.



M. Dumoulin était aussi un prêtre distingué de notre diocèse.

Ayant refusé le serment constitutionnel, il fut déporté en Espagne. A la Restauration, il rentra au pays, devint vicaire général, chanoine du Chapitre et fut le premier curé de Saint-Corentin.



M. Langrez était du diocèse de Rennes. Mgr Dombideau de Crouzeilles ayant demandé à son évêque quelques sujets dévoués, capables de donner des missions et qu'il désirait incorporer au diocèse de Quimper, Mgr Enoch accueillit favorablement sa demande. Voici en quels termes il recommandait à Mgr Dombideau l'abbé Langrez qu'il lui envoyait : « C'est un ecclésiastique de 32 ans, ayant 7 ans de prêtrise ; bel homme, grand, fort, grave, d'un caractère extrêmement doux et surtout extrêmement humble. Aussi pieux qu'instruit, il prêche très bien dans le genre pathétique et avec un bel organe. »

Mgr Dombideau exultait de joie. Le 18 Octobre 1819, l'abbé Langrez était incorporé au diocèse de Quimper, et le 3 Décembre installé comme chanoine titulaire à la cathédrale.

Aussitôt il se livra au travail des missions et à l'œuvre des retraites. Mais la principale œuvre qu'il établit chez nous, en voyant les dangers que couraient de petites orphelines et de pauvres fillettes exposées aux dangers de la rue, c'est la *Providence* qu'on appela plus tard l'*Adoration* parce que les Fondatrices non contentes de s'adonner à cette œuvre charitable lui adjoignirent l'adoration perpétuelle de jour et de nuit du Très Saint-Sacrement.

Aussi, quand le bon chanoine eut fini sa carrière, M. de Lézéleuc composa en latin, pour son ami, cette belle épitaphe : « Dans cette terre qu'il a rendu sacrée par ses travaux, François Langrez, prêtre, Doyen du Chapitre de Quimper, Prédicateur infatigable de la parole de Dieu, qui a grandement coopéré pendant près de 50 ans à tout ce qui s'est fait dans le diocèse, pour le réveil, la propagation, la défense de la Foi catholique, Fondateur de l'Adoration perpétuelle, dévouée à l'éducation des jeunes filles, attend ici le signal de la Résurrection, la voix de l'Archange. Il a vécu 75 ans et 19 jours. Il est mort en paix, le 19 Août 1862. »

Il était juste que le cœur émule de celui de S. Vincent de Paul, qui a couru comme lui à la recherche des orphelines et des délaissées, fût descendu dans le caveau devant lequel s'agenouille l'adoratrice, parce qu'il fait bon, même après la mort, de rester uni aux prières de celles qu'on a enfantées à Jésus-Christ, aussi bien c'est ce qui se fit plus tard.



Arrivons maintenant à des chanoines plus près de nous, puisque je les ai tous connus.

M. Quillien était un vénérable prêtre, Doyen du Chapitre, mais teinté de Gallicanisme. C'est lui pourtant qui fut chargé de reviser le Propre du diocèse quand on revint au Bréviaire romain.

Il était le chapelain des Mères-veilleuses, comme on les appelait familièrement alors, c'est-à-dire des Sœurs Gardes-Malades qui, nuit et jour, sont les Anges consolateurs de ceux qui souffrent dans leur corps et parfois dans leur âme. Aussi qui pourrait dire l'estime et l'affection dont on les entoure à Quimper !



M. de Calan était le type du parfait gentilhomme à qui sa mère, disait-il, avait appris à chanter au son du clavecin.

Il était grand, sec, nerveux, portant des lunettes d'or, la soutane à queue et des boucles d'argent à ses souliers, comme la plupart des prêtres à cette époque.

Chaque jour, au premier coup de la cloche, il se dirigeait hâtivement vers la cathédrale, pour le Chapitre, dont il était l'ardent défenseur.

Il était riche, mais généreux. Ainsi, c'est lui qui fit restaurer la belle statue de Pierre du Quinquis qu'on voit dans l'enfeu de la chapelle Saint-Paul, avec l'aumuse ou capuchon de chanoine sur la tête, et qui avait été martelée pendant la Révolution. C'est à lui aussi qu'on doit le beau vitrail de cette chapelle, ainsi que l'un des lustres du chœur et, en partie, les stalles de la Victoire.

M. de Calan aimait les jeux de mots : mais c'est surtout aux repas qu'il pratiquait le calembour. Il est mort doyen du Chapitre.



M. Coadon succéda à M. Langrez. Il était né à Locronan et en administrait la paroisse lorsque Mgr Sergent le nomma à l'Adoration. Quelque temps après il entra au Chapitre.

Ce qui le caractérisait, c'était un grand esprit surnaturel. Austère pour lui-même, il était large pour les autres. Les

enfants goûtaient beaucoup ses Catéchismes agrémentés d'histoires, de comparaisons, et surtout de bonnes prises qu'il puisait dans une énorme tabatière.

Il fut l'un des promoteurs de la Communion fréquente et l'ardent apôtre de la Propagation de la Foi, ayant son frère évêque de Mysore, aux Indes.

Il fallait le voir traversant la rue Vily ou du Chapeau-Rouge, tenant d'une main son chapelet et de l'autre sa canne qu'il brandissait si les gamins souriaient de sa tournure originale. On l'appelait le saint homme et il le méritait bien.



M. Le Guen Kerneizon avait une chevelure ondulée et grisonnante qui encadrait un beau visage. Il était vif de caractère, mais il avait bon cœur. Comme cérémoniaire du Chapitre, et partant, chargé du culte dans la cathédrale, il s'acquittait scrupuleusement de sa charge, mais pas toujours avec douceur. Il veillait surtout à ce qu'il n'y ait pas de solution de continuité, à la procession qui se fait le dimanche avant la grand'messe, quand on entre dans le bas-côté ou que l'on quitte la Victoire, et ne permettait pas au sacristain, à vêpres, de déposer sur l'autel ses candélabres allumés pour le Salut, avant que le *Magnificat* ne soit terminé, pour permettre au Célébrant de faire régulièrement l'encensement de la table.

M. Le Guen avait contribué avec M. de Calan à payer les stalles de la Victoire, quand le Chapitre décida de ne plus réciter l'office au grand chœur.

Un jour qu'il descendait précipitamment de Mesgloaguen où il demeurait, pour venir à Vêpres et aux Matines, si tôt entré dans sa stalle il s'affaissa et expira avant qu'on eût le temps de l'extrémiser.

Chanoine LE BORGNE.

(A suivre.)

## Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.  
b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes : le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2° les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

### Mois de Mars

1<sup>er</sup>, MARDI. — De la férie. Exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 à la fin des vêpres. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures. Chant du *Miserere* et du *Parce Domine*. Bénédiction. A 7 heures, à la chapelle, messe de la Ligue Féminine d'Action Catholique. A 14 h. 30, réunion des Dizainières.

2, MERCREDI. — LES CENDRES. — Imposition des cendres avant et après les messes de 6, 7 et 8 heures. Bénédiction solennelle et Imposition des cendres à 10 heures. Grand'messe. Confession des filles des catéchismes.

3, JEUDI. — Saint Guénolé, abbé. Messe de communion à 7 h. 30. Confessions du 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

4, VENDREDI. — Saint Casimir, confesseur. Exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, Chapellet. Bénédiction. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — De la férie. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 6, DIMANCHE. — 1<sup>er</sup> dimanche du Carême. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction du Saint-Sacrement. Allocution du R. P. Prédicateur aux messes de 9 heures et 11 h. 30. A 20 heures, ouverture de la Station du Carême.

Mercredi, vendredi, samedi, Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

7, LUNDI. — Saint Thomas d'Aquin, docteur de l'Eglise. Services à 7 h. 30, pour les Trépassés de la paroisse.

8, MARDI. — Saint Jean de Dieu, confesseur. Services à 7 h. 30, pour les Trépassés de la paroisse. A 20 heures, sermon de la Station de Carême.

9, MERCREDI. — Sainte Françoise Romaine, veuve. Quatre-Temps, jeûne et abstinence. A 20 heures, sermon de la Station bretonne, à la chapelle des Œuvres, par M. l'abbé Creignou, aumônier de la Retraite de Quimper. Prières. Bénédiction.

10, JEUDI. — Les Quarante Martyrs. A 20 heures, sermon de la Station de Carême.

11, VENDREDI. — De la férie. Quatre-Temps, jeûne. A 20 heures, exercice public du Chemin de la Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

12, SAMEDI. — Saint Pol de Léon, évêque et confesseur. Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

✠ 13, DIMANCHE. — 2<sup>e</sup> dimanche du Carême. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Allocution du R. P. Prédicateur aux messes de 9 heures et de 11 h. 30. A 20 heures, sermon de la Station de Carême.

14, LUNDI. — De la férie. Services, à 7 h. 30, pour les Trépassés de la paroisse. A 8 heures, à la chapelle des Œuvres, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence par M. le Curé.

15, MARDI. — De la férie. Services, à 7 h. 30, pour les Trépassés de la paroisse. A 20 heures, sermon de la Station de Carême.

16, MERCREDI. — De la férie. A 20 heures, à la chapelle des Œuvres, sermon de la Station bretonne. Prières. Bénédiction.

17, JEUDI. — Saint Patrice, évêque et confesseur. A 20 heures, sermon de la Station de Carême.

18, VENDREDI. — Saint Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur. A 20 heures, exercice public du Chemin de la Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

19, SAMEDI. — Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge. A 8 heures, messe à l'autel du Saint.

✠ 20, DIMANCHE. — 3<sup>e</sup> dimanche du Carême. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Allocution du R. P. Prédicateur aux messes de 9 heures et de 11 h. 30. A 20 heures, sermon de la Station du Carême.

21, LUNDI. — Saint Benoît, abbé. A 7 h. 30, services pour les Trépassés de la paroisse.

22, MARDI. — De la férie. A 7 h. 30, services pour les Trépassés de la paroisse. A 20 heures, sermon de la Station de Carême.

23, MERCREDI. — De la férie. A 20 heures, à la chapelle des Œuvres, sermon de la Station bretonne, prières, bénédiction.

24, JEUDI. — Saint Gabriel Archange. A 20 heures, sermon de la Station de Carême.

25, VENDREDI. — Annonciation de la B. Vierge Marie. Messes comme le dimanche. Pas de messe à 11 h. 30. Les vêpres sont chantées après la grand'messe. A 14 h. 30, chant de Complies. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. A 20 heures, exercice public du Chemin de la Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

26, SAMEDI. — De la férie.

✠ 27, DIMANCHE. — 4<sup>e</sup> dimanche du Carême. Offices du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Allocution du R. P. Prédicateur aux messes de 9 heures et de 11 h. 30. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. A 20 heures : à la cathédrale, sermon de la Station de Carême. Ouverture de la retraite des jeunes filles. A la chapelle : ouverture de la retraite pascalle bretonne. Prières. Bénédiction.

28, LUNDI. — Saint Jean Capistran. A 7 h. 30, services pour les Trépassés de la paroisse. A 20 heures : à la cathédrale, sermon de retraite pour les jeunes filles. A la chapelle : retraite bretonne, prières, bénédiction.

29, MARDI. — De la férie. A 7 h. 30, services pour les Trépassés de la paroisse. A 20 heures, à la cathédrale : sermon de la Station de Carême pour tous. A la chapelle : retraite bretonne, prières, bénédiction.

30, MERCREDI. — De la férie. A 20 heures, à la cathédrale : sermon de retraite pour les jeunes filles. A la chapelle : retraite bretonne, prières, bénédiction.

31, JEUDI. — De la férie. Confessions en vue du 1<sup>er</sup> vendredi du mois. A 20 heures, à la cathédrale : sermon de la Station de Carême pour tous. A la chapelle : retraite bretonne, prières, bénédiction.

### Mois d'Avril

1<sup>er</sup>, VENDREDI. — De la férie. 1<sup>er</sup> vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. A 19 h. 30, exercice public du Chemin de la Croix. A 20 heures, sermon de retraite pour les jeunes filles, à la cathédrale. A la chapelle : retraite bretonne, prières, bénédiction.

2, SAMEDI. — Saint François de Paul, confesseur. Confessions des jeunes filles et des retraitants bretons en vue de la communion pascalle du lendemain.

✠ 3, DIMANCHE. — Dimanche de la Passion. A 7 heures, messe de communion pascalle pour les jeunes filles et les retraitants bretons. Chant de cantiques. Allocution du R. P. Prédicateur. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Allocution du R. P. Prédicateur aux messes de 9 heures et de 11 h. 30. A 20 heures, sermon de la Station de Carême. Ouverture de la retraite des dames.

LUNDI et MARDI. — Petite retraite pour les enfants de la communion privée. Allocution à 11 h. 15 et à 16 h. 45.

Confession de tous les enfants des catéchismes, mercredi : les filles, le matin ; les garçons, le soir. Messe de communion pascalle, jeudi, à 8 heures.

## A SAINT-CORENTIN

### Baptêmes.

*Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :*

- 16 Janvier. Lucienne-Marie Le Berre, 5, rue Aristide-Briand.  
 16 — Annie-Raymonde Pennanguer, quartier de la Forêt.  
 23 — René-Louis-Michel Le Bras, à la Mairie.  
 30 — Françoise-Alice-Marguerite Niclausse, 8, rue de Kerfeunteun.  
 30 — Marcelle-Yvette Bidon, 2, place de Brest.  
 6 Février. Jean-Pierre Le Mignon, 2, place Toul-al-Laër.  
 10 — Maryvonne-Hélène-Thérèse Corre, rue Aristide-Briand.

### Mariages.

*Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :*

- 22 Janvier. Joseph-Ismaël-Louis-Clovis Jauzelon et Marie-Jeanne Salaün.  
 22 — Jean-Marie Tudal et Simone Gouzach.  
 7 Février. François-Corentin-Marie Marchand et Jeanne-Marie Garrec.

### Décès.

*Ont reçu la sépulture ecclésiastique :*

- 24 Janvier. Marie-Annette Maguet, épouse Tanguy, 64 ans, boulevard de Kerguelen.  
 27 — Marie-Corentine Diligeart, épouse Béannic, 75 ans, 6, quai du Stéir.  
 1 Février. Sébastien-Yves-Marie Douguet, époux Hénaff, 28 ans, quartier de la Forêt.  
 2 — Marguerite-Angèle Rivière, épouse Jean, 69 ans, 39 bis, avenue de la Gare.  
 3 — René-Emile-Eugène Le Proust du Perray, époux Pascal, 69 ans, 12, rue de l'Hospice.  
 5 — Perrine David, épouse Le Du, 70 ans, coteau du Frugy.  
 7 — Louis Bourbao, époux Pichon, 44 ans, 2, rue du Lycée.  
 12 — Robert-Marie Le Floch, 6 mois, 50, rue Jean-Jaurès.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



**H. Wolf**

En face la Cathédrale  
Tél. 0-69

ÉPICERIE  
CONFISERIE  
CIGRES

**LOUISE SAVINA**

43, Rue Keréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL  
- ENCENS -  
- HUILES ET MÈCHES -  
- POUR SANCTUAIRES -

**KODAKS**

PATHÉ-BABY  
PORTRAITS D'ART

**J. VILLARD**

PHOTO-CINÉ

Agent direct de « Meccano »  
14, Boul. Kerguelen  
4, rue St-François  
QUIMPER — Tél. 3-59

T  
S  
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KERÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS  
LE CHAPEAU...

**A. DARCILLON**

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Keréon  
QUIMPER

CHARCUTERIE  
ET TRIPERIE  
DES HALLES

M<sup>R</sup> & M<sup>ME</sup> QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

AUX

**NOUVELLES GALERIES**

Place de la Cathédrale  
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ  
MÉNAGE  
AMEUBLEMENT